

LA REPRÉSENTATION DES ARABES ET DES MUSULMANS

DANS LA GRANDE PRESSE ÉCRITE AU QUÉBEC

Rapport de recherche

Présenté à Patrimoine canadien

Sous la direction de

RACHAD ANTONIUS

Coordinatrice et chercheure :

ALYKHANHTHI LYNHIAVU

avec la participation de

Richard Dion, Marc Antonius, Aziz Djaout et Benoît Gagné

Juillet 2008

Note : Les analyses, opinions et conclusions contenues dans ce texte n'engagent que le chercheur principal.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS.....	3
INTRODUCTION.....	13
MÉTHODOLOGIE.....	14
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	17
<i>Représentation et objectivité</i>	17
<i>Une contribution propre aux médias, ou un reflet de société ?</i>	18
<i>Les Arabes et les musulmans diffèrent-ils des autres groupes minoritaires ?</i>	19
<i>Deux rôles spécifiques que jouent les médias</i>	19
<i>Médias écrits vs médias électroniques</i>	20
<i>La représentation à travers le traitement d'enjeux spécifiques</i>	21
<i>Comprendre la logique du discours</i>	21
LE JOURNAL DE MONTRÉAL.....	22
<i>Tendances générales</i>	22
La structure de l'information et de l'opinion au Journal de Montréal.....	22
Les Arabes et les musulmans dans le Journal de Montréal.....	23
<i>Pratiques journalistiques au Journal de Montréal</i>	25
L'usage systématique de symboles religieux pour dénoter l'altérité.....	25
Un usage réducteur des figures de l'altérité	27
Un traitement rédactionnel anecdotique porté sur le « fait divers» et très personnalisé	29
Une mise en narration selon un modèle simplifié.....	30
Le Journal comme figure du modérateur :	30
Mise en scène de l'interaction lecteur/pouvoirs institués :.....	31
Le Journal de Montréal se pose implicitement comme un contre-pouvoir :	31
Une hiérarchisation et une classification de l'information qui génère parfois des effets de sens ambigus	31
L'iconographie dans le Journal de Montréal.....	32
Les bonnes pratiques.....	34
Deux moments forts.....	35
LA PRESSE.....	40
<i>La Presse, les minorités et le débat sur les accommodements</i>	41
Exemples de courriels haineux.....	46
<i>Les textes de Laura-Julie Perreault</i>	46
<i>Les types d'argumentaires trouvés dans les lettres de La Presse</i>	49
1. Prédominance de la problématique des accommodements.....	49
2. Les opinions sont majoritairement contre les accommodements	50
3. Perception de la discrimination envers les musulmans	53
Rôle de l'iconographie.....	54

LE DEVOIR	56
<i>Les éditoriaux et les chroniques</i>	57
<i>Les lettres du Devoir</i>	59
Thèmes principaux évoqués dans les lettres :	59
THE MONTREAL GAZETTE.....	61
<i>La structure de l'information dans The Gazette</i>	61
<i>Les tendances dominantes dans The Gazette</i>	62
Structure argumentative majoritaire	63
Opinions minoritaires et lettres des lecteurs.....	67
Dépolitisation du débat.....	68
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DANS LA PRESSE, LE SOLEIL ET LE DEVOIR	69
<i>Pour les nouvelles locales</i>	69
<i>Pour les nouvelles internationales</i>	71
<i>Le thème de la soumission des femmes</i>	74
ATTITUDES MANIFESTÉES DANS LES MÉDIAS À TRAVERS LES TEXTES D'OPINION.....	74
EN GUISE DE CONCLUSION : TENDANCES GÉNÉRALES ET PISTES DE RÉFLEXIONS	75
<i>Médias et intégration des Arabes et des musulmans</i>	76
RECOMMANDATIONS	79
ANNEXE A : GRILLE D'ANALYSE DES TEXTES D'OPINION ET DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES	84
ANNEXE B : ANALYSE STATISTIQUE DU CORPUS.....	87
ANNEXE C : LE RÔLE DES MÉDIAS VU PAR DES SPÉCIALISTES	90
Accommodements raisonnables : Les médias ont-ils exagéré ?	90
Rage contre la machine médiatique : Les journalistes ont-ils transformé un fait divers en fait de société?.....	92

RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS

Les relations entre les communautés arabes et musulmanes et les autres groupes dans la société d'accueil ont été durement éprouvées, au cours des dernières années, par deux grands facteurs. Le premier relève de la situation internationale et de ce qu'on désigne par la « guerre au terrorisme », avec pour conséquence le développement de stéréotypes négatifs à l'égard des musulmans ainsi que des Arabes. Le second renvoie à des questionnements identitaires spécifiques au Québec et aux débats relatifs à la gestion de la diversité ethnique, culturelle ou confessionnelle qui ont entraîné des malaises, des craintes et des prises de position hostiles face aux demandes en provenance des groupes religieux minoritaires, ou des mouvances les plus conservatrices au sein de ces groupes minoritaires. Ces peurs ont notamment été déclenchées par certaines demandes d'accommodements ou sont en réaction à des comportements effectivement problématiques, mais marginaux, localisés et susceptibles d'être résolus au cas par cas. Les réactions à ces situations ont pris une ampleur démesurée. Dans ce contexte, il semble légitime de s'interroger sur le rôle qui fut joué par les médias dans la transformation de questions mineures en interrogations existentielles.

La présente recherche visait à cerner ce rôle. Son objectif était de produire une étude empirique accompagnée d'une analyse du traitement de l'information concernant l'islam, les Arabes et les musulmans/es dans les principaux quotidiens du Québec.

Lorsqu'on évalue l'influence des médias sur l'opinion, il n'est pas aisé de départager ce qui relève de la consignation des faits de société de ce qui relève du discours idéologique des médias, d'autant plus que l'influence entre les deux est circulaire. Nous avons donc tenté de décrire les représentations des musulmans, des Arabes, et des questions les concernant, qui se dégagent à la lecture de la presse écrite au Québec.

Pour constituer notre corpus, nous avons dû procéder différemment selon la langue du journal, et selon qu'il était informatisé ou non. Les corpus du Devoir, du Soleil et de La Presse ont été constitués d'après les mêmes méthodes et comprennent tant des questions locales qu'internationales. Le corpus du Journal de Montréal a dû être constitué manuellement, en consultant les microfiches. Et le corpus de The Gazette a été constitué uniquement par des questions locales, pour des raisons techniques. Les mots clés incluaient des variables désignant les Arabes ou les musulmans et leurs variantes, ainsi que des termes évoquant des enjeux liés aux Arabes et aux musulmans (hidjab,

Coran, terrorisme, etc.).

Pour les quatre journaux numérisés (Le Devoir, Le Soleil, La Presse, The Gazette), nous avons retenu, dans un premier temps, tous les textes comportant l'un ou l'autre des mots clés dans le corps du texte et publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007. Dans le cas du Journal de Montréal, il a fallu utiliser des bandes microfiches. La longueur de la procédure nous a amenés à sélectionner 6 mois plutôt que 12 (novembre 2006 - avril 2007), mais il s'agit d'une période assez significative pour observer la façon dont on parlait des Arabes et des musulmans. Les méthodes d'analyse de ce journal diffèrent donc de celles utilisées pour les autres titres.

Un corpus de plusieurs milliers de textes, comprenant toutes les sections des journaux, a donc été constitué (6157 textes dans les trois journaux francophones numérisés, 672 textes dans The Gazette, et plusieurs centaines de pages, certaines contenant plusieurs textes, pour le Journal de Montréal). Vu la grande quantité de textes, nous avons ciblé nos analyses sur des sous-corpus. Nous avons essayé de dégager les grands thèmes abordés et surtout les types d'arguments qui structuraient les discours. Cette recherche est donc interprétative.

Résultats

Le Journal de Montréal

De notre analyse, nous retiendrons que les pratiques journalistiques du Journal de Montréal, fondées sur le sensationnalisme, ont pour conséquence une stigmatisation des immigrants, une focalisation de l'altérité sur les signes religieux, et une représentation de l'islam comme altérité absolue et comme un danger qui est en train d'envahir l'espace public et de menacer l'identité nationale. En dépit des quelques textes où les immigrants étaient regardés avec une certaine empathie, le Journal de Montréal a contribué à transformer des questions locales d'accommodements en crise.

Les titres, les photos, la mise en forme visuelle du texte occupent une très grande place au Journal de Montréal. Le sensationnalisme est inscrit dans la facture même de la maquette. Le Journal de Montréal fait un large écho aux réactions de ses lecteurs. L'approche de type presse populaire du Journal de Montréal repose sur la captation d'audience par le sensationnalisme de la nouvelle aux dépens de l'analyse. Le sensationnalisme dans le Journal de Montréal exprime – et suscite – souvent un sentiment d'indignation ou de révolte contre des excès commis par d'autres citoyens ou des élus. Le traitement de l'actualité est surtout anecdotique, avec peu de contextualisation des faits rapportés

qui sont traités au premier degré, et l'usage de stéréotypes dans l'iconographie est systématique. À l'opposé des autres journaux, c'est par l'énoncé iconographique (les titres, la mise en page et les photos) que le Journal de Montréal crée son impact, beaucoup plus que par le texte proprement dit.

Les Arabes et les musulmans dans le Journal de Montréal

Dans le cas des musulmans, cette tendance à mettre de l'avant des images qui évoquent de façon immédiate l'islamité du sujet signifie qu'on préfère davantage souligner l'altérité et la différence que les aspects « invisibles » des musulmans. Le résultat est une impression très forte que *tous* les musulmans sont et veulent rester fondamentalement différents, ce qui ne correspond pas du tout à la réalité. Les musulmans sont très souvent mentionnés dans un contexte présenté comme problématique pour la majorité, sinon dangereux pour sa culture ou sa sécurité. Dans ces cas, c'est la différence qui est mise en exergue plutôt que les aspects communs d'humanité. En général, le journal puise sa substance dans la nouvelle à sensation, ou autour des figures les plus radicales ou controversées. Le Journal de Montréal a joué un rôle majeur, croyons-nous, dans la transformation de l'islam et des musulmans en danger public pour la culture québécoise, pour la laïcité et pour l'égalité des sexes.

La Presse

Les éditorialistes, chroniqueurs et chroniqueuses de La Presse ont eu tendance à être critiques du sensationnalisme vu et lu dans les autres « tribunes » au sujet du débat sur les accommodements. Ses journalistes ont fait un effort remarquable pour présenter le point de vue des musulmans et des Arabes sur les questions des accommodements et sur leurs difficultés d'intégration. Mais certains dérapages sont relevés dans la mise en page des contenus rédactionnels et visuels des sujets concernés.

La posture éthique déployée éditorialement par La Presse s'organise autour de trois grands axes.

En premier lieu, la dénonciation du dérapage informationnel dû à la surmédiatisation et au traitement sensationnaliste de la nouvelle par d'autres tribunes. En deuxième lieu, les interrogations argumentées sur la dyade « nous/eux », qui se soldent bien souvent en l'équation 'nous' inclut 'eux' et/ou par l'illustration d'un effet miroir du 'eux' sur le 'nous'. Enfin, le troisième est celui de la réparation, à travers la confrontation des fictions avec la réalité empirique. En effet, plusieurs des collaborateurs de La Presse ont rectifié par l'analyse les dérapages et effets néfastes de la corruption

de l'information. Les collaborateurs de La Presse reçoivent des courriels injurieux voire haineux quand sont publiés des articles modérateurs ou des analyses qui sont à contresens des idées reçues sur les musulmans.

La contamination du contexte local par le contexte international se manifeste à l'occasion dans les textes de La Presse. La séquence Forum de La Presse atteste sans doute de la réception négative de ces nouvelles par une partie du lectorat, qui se montre intransigeante en particulier envers les musulmans. Les textes de Laura-Julie Perreault, dans La Presse, sont, croyons-nous, un exemple de bonnes pratiques.

Trois constats émergent de la lecture des lettres publiées dans La Presse : la prédominance de la problématique des accommodements, l'opposition aux accommodements de façon majoritaire, mais aussi la perception de la discrimination envers les musulmans. La plupart des gens qui sont « pour » les accommodements insistent sur le racisme et la discrimination dont sont victimes les musulmans.

Nous avons analysé en détail la structure de l'argumentation des lecteurs de La Presse. Cette structure rejoint celle que nous avons vue dans les autres journaux, avec la différence que les pourcentages de personnes qui reprennent les divers arguments varient d'un journal à l'autre. De toutes façons, nous n'avons pas tenté d'évaluer ces pourcentages. Le tableau récapitulatif est donné à la page suivante.

Rôle de l'iconographie. Si le traitement de l'information locale par les rédacteurs de La Presse n'est pas oublieux de la dimension sociétale et si la représentation des arabo-musulmans qui en résulte est globalement respectueuse de la complexité du réel, certains dérapages sont relevés dans la mise en page des contenus rédactionnels et visuels des sujets concernés. Nous les avons illustrés dans le rapport.

Tableau récapitulatif des types d'arguments		
Position	Argument général	Argument spécifique
Contre	A. Argument réglementaire : <i>Importance de respecter les règles qui régissent notre société.</i>	<i>1. Les règles ont pour but de rendre l'activité visée indifférente à la religion (religion-blind).</i>
		<i>2. Les règles ont pour but de rendre l'activité visée libre de toute dimension religieuse (religion-free).</i>
	B. Argument culturel : <i>Les musulmans qui refusent de restreindre leur pratique religieuse à la sphère privée sont porteurs d'une vision rétrograde de la société et des rapports humains.</i>	<i>3. Ces pratiques sont répréhensibles car elles portent les valeurs du courant conservateur présent dans l'Islam comme dans toute religion.</i>
		<i>4. Ces pratiques sont répréhensibles car elles portent les valeurs de l'islam, une religion essentiellement incompatible avec notre société.</i>
	C. Argument intentionnel : <i>Les musulmans qui refusent de restreindre leur pratique religieuse à la sphère privée le font intentionnellement, malicieusement, pour atteindre des objectifs cachés.</i>	<i>5. Ce comportement découle d'une volonté d'autoexclusion et de repli communautaire.</i>
		<i>6. Ce comportement fait partie d'un plan pour contraindre la société d'accueil à adopter leur vision des choses, leurs façons de faire.</i>
	D. Argument autoritaire : <i>Le véritable danger derrière les accommodements, c'est le fait que les autorités n'assument pas leur responsabilité.</i>	<i>7. La question est politique et du ressort des élus qui doivent assumer leur leadership.</i>
		<i>8. La question est administrative et relève des institutions qui doivent adopter les règles de gestions plus claires.</i>
Pour	E. Argument libéral : <i>Nous n'avons pas à juger la façon dont les autres pratiquent leur religion, tant qu'ils respectent la liberté d'autrui.</i>	<i>9. Affirmation de la liberté sémantique. Détachement des pratiques religieuses de leur sens automatiquement péjoratif.</i>
		<i>10. Affirmation de la liberté individuelle. La décision d'autres individus ne nous affecte pas en tant qu'individus.</i>
	F. Argument empathique : <i>Le vrai problème c'est la discrimination dont sont victimes les musulmans.</i>	<i>11. Discrimination culturelle : il y a un climat hostile et dévalorisant envers les musulmans.</i>
		<i>12. Discrimination économique : les problèmes d'intégration sont avant tout de nature économique et non culturelle.</i>

Le Devoir

Même si Le Devoir s'est montré très ouvert et a permis à une diversité d'opinions de s'exprimer, l'orientation politique dominante au Devoir a été assez proche de l'aile la plus « ouverte » du courant nationaliste québécois. Le débat sur la place de l'islam au Québec s'est fait surtout à travers le prisme des accommodements, les menaces à l'identité québécoise étant reconnues, mais les préoccupations pour les droits et contre les discriminations n'étant pas oubliées. De manière

générale, on peut dire que les lettres au Devoir posent principalement les questions du vivre-ensemble, de la place de la religion dans la place publique, de la gestion de la diversité, de la protection de la langue, et de la laïcité. En ce sens, elles ont tendance à situer le débat à un niveau un peu plus abstrait que la question directe des accommodements, et rappellent les sujets abordés durant les forums de la Commission Bouchard-Taylor. Cependant, on retrouve dans les lettres des opinions plus diversifiées que celles qu'on retrouve parmi les intellectuels qui s'expriment dans Le Devoir où les éditorialistes. Comme pour les lettres de La Presse, dès qu'un texte traite de la religion, de la pratique religieuse ou de la laïcité, on comprend vite, par les enjeux soulevés, que c'est souvent l'islam et les arabo-musulmans qui sont évoqués, ainsi que les juifs hassidim.

L'iconographie est restée problématique au Devoir, même si elle n'a pas d'impact majeur. On illustrera les audiences de la commission Bouchard-Taylor ou tout texte de la page Idées qui s'inscrit dans cette problématique, plus souvent qu'autrement, par une scène montrant les deux commissaires faisant face à une ou des femmes voilées.

The Gazette

Il y a plus d'homogénéité dans les prises de position de The Gazette sur les questions sociales et politiques. Cette homogénéité se retrouve aussi parmi les chroniqueurs. Notons que dans le cas de The Gazette, les représentations négatives des Arabes et des musulmans qui s'expriment dans le cadre des informations internationales ne sont généralement pas transférées au niveau local, et The Gazette a eu tendance, au contraire, à dissocier comportement conservateur au niveau religieux et appui au terrorisme, association qui est faite ailleurs, dans d'autres journaux.

The Gazette aura tendance à être très critique des tendances dominantes dans la société québécoise francophone qui réagit de façon trop épidermique aux demandes d'accommodements pour motifs religieux. Le 19 avril 2007, un éditorial commente la fixation de l'opinion dominante sur le *hidjab*, et il suggère au premier ministre québécois de lancer un message aux Québécois, les invitant à une attitude plus sereine et plus ouverte. Sur la question de la place des musulmans dans la société, The Gazette a une attitude d'accueil empathique et d'appui aux demandes d'accommodement religieux. C'est un quotidien qui insiste avant tout sur la liberté de choix des individus. L'opinion majoritaire est à l'effet que les musulmans sont des citoyens respectables dont la contribution sociale est généralement positive; que non seulement leurs aspirations sont légitimes et respectueuses de la société d'accueil, mais que nous avons le devoir de les reconnaître comme telles car ce qui est en jeu

dans la façon dont nous gérons cette question, ce sont les valeurs fondamentales de liberté sur lesquelles repose notre société. Il est donc regrettable que les musulmans subissent les contrecoups d'un contexte d'intolérance provoqué par la peur injustifiée des « Québécois de souche » de perdre leur identité.

Le journal laisse s'exprimer des opinions divergentes, surtout par le biais des lettres des lecteurs. Les éditoriaux et chroniques pour leur part sont relativement homogènes sur la question qui nous intéresse. Les lettres affichent une grande variété d'opinions, c'est pourquoi s'y retrouvent les opinions dites « minoritaires ».

Tendances générales pour tous les journaux

Pour les nouvelles locales, les thèmes majeurs sont les suivants : Accommodements et questions connexes ; sécurité ; absence des perspectives et priorités des immigrants. On constate un tournant, dans les nouvelles culturelles, par rapport à une vingtaine d'années. C'est dans la section de nouvelles culturelles qu'on trouve les mentions les plus positives et appréciatives des créations culturelles associées à la culture arabe ou à l'islam. Il est à noter aussi que l'aspect proprement religieux de l'islam est généralement traité avec respect. Le Journal de Montréal, cependant, se démarque dans la façon de traiter ces questions. Pour les nouvelles internationales, on parle de l'islam et des Arabes, essentiellement en lien avec deux types de contextes. Le premier est fourni par les conflits internationaux au Moyen-Orient et en Asie centrale. Les musulmans d'Europe constituent le deuxième thème. En général c'est le processus de radicalisation parmi les jeunes musulmans européens qui préoccupe et qui amène à une remise en question du multiculturalisme.

La couverture de ces divers conflits souffre d'un biais général : ils sont surtout observés à partir de la perspective de la sécurité et de la stabilité du système occidental, et sont généralement sélectionnés en fonction de ce critère. Ces nouvelles fournissent donc le contexte de l'émergence d'une représentation des musulmans comme source de danger, à cause de l'association avec les situations de conflit. Les aspects positifs des sociétés arabes et islamiques sont peu présents dans les médias, mais les aspects sociaux de ces sociétés sont quelquefois couverts, surtout par La Presse qui envoie régulièrement des correspondants sur place.

La question du terrorisme. C'est plutôt dans le domaine de la politique étrangère canadienne que ces images sont mobilisées. Elles ont eu un écho négligeable dans le débat sur les accommodements. Le thème de la soumission des femmes fait le lien entre le contexte international et le contexte local.

C'est sans doute l'image la plus sollicitée dans l'hostilité ressentie envers les musulmans (et parfois les musulmanes, quand elles militent pour le port du voile).

En conclusion, notre exploration des cinq journaux nous amène à conclure qu'il n'y a pas de discours systématique anti-arabe ou antimusulman dans les cinq grands journaux, mais dans certains médias, la sélection des nouvelles, la mise en page et l'iconographie provoquent l'hostilité et l'alarmisme face à l'ensemble des musulmans. Les éditoriaux et les chroniques tendent généralement vers l'ouverture, la modération et l'attitude analytique, alors que c'est dans les lettres que l'on trouve le plus d'hostilité envers les immigrants. C'est la composante religieuse (l'islam) qui est liée, dans le discours médiatique, à des remises en question, plutôt que la dimension ethnique (arabe). Les musulmans sont vus surtout à travers le prisme de la remise en question de la laïcité de la société québécoise.

Le choix des photos pose problème dans tous les journaux. Le Journal de Montréal, à cause de son orientation et à cause de son association avec des médias électroniques, a joué un rôle de *agenda setting*, déterminant les enjeux des grands débats de société, et les autres médias ont eu tendance à suivre. Enfin, les prises de position alarmistes en ce qui concerne les musulmans ont pris des proportions démesurées.

Donc, si les médias n'ont pas créé la controverse sur les accommodements, *certaines d'entre eux ont grandement contribué à transformer des questions réelles, mais de portée limitée en crise nationale.*

De plus, *la conjoncture internationale fournit les images et les mots, mais c'est la situation locale qui fournit les enjeux.*

Recommandations

Nous reprenons ici les recommandations elles-mêmes, laissant leur justification dans le corps du rapport.

1. Que Patrimoine canadien appuie et facilite la réflexion critique sur une transformation éventuelle des codes de déontologie journalistique, afin que ceux-ci encadrent moralement les représentations des groupes minoritaires et fournissent des critères spécifiques de journalisme éthique sur ces questions, en prenant bien soin de préserver la liberté d'expression et de ne pas appuyer des mesures qui pourraient l'entraver. Cette réflexion doit se faire avant tout avec les artisans (journalistes, mais aussi autres artisans de la production d'un journal), les décideurs (propriétaires et gestionnaires), et

les théoriciens de la pratique journalistique (enseignants dans les écoles de journalisme, éthiciens du journalisme), et elle devrait inclure des gens du milieu professionnel issus des groupes minoritaires.

La première étape de cette réflexion devrait se faire sur le mode du « brainstorming », de façon informelle, avec un nombre restreint de personnes bien choisies, afin de dégager des critères à proposer, des orientations et des pistes crédibles. Dans un deuxième temps, ces pistes de réflexion devraient être discutées dans des cercles professionnels plus larges en y associant des individus et des groupes issus des minorités.

2. Qu'une attention particulière soit portée non seulement au texte publié, mais à la mise en scène de la nouvelle : titres, photos, légendes, et que la réflexion proposée dans la recommandation 1 inclue les artisans de ces aspects de la production journalistique.

3. a) Que Patrimoine canadien appuie des activités professionnelles visant à préciser des critères de « bonnes pratiques » en ce qui concerne la représentation de groupes minoritaires et des musulmans et des Arabes en particulier compte tenu des spécificités qui affectent la représentation de ceux-ci.

b) Que les notions de *respect* et de *dignité* des individus et des groupes minoritaires aient une place importante dans ces critères. Ainsi, c'est davantage *la manière* de dire, la forme, plutôt que le fond qui doit être examinée avec attention, de façon à ne faire *aucune* censure sur ce qui est dit, en faisant toutefois attention à ne pas porter atteinte à la dignité de groupes minoritaires dans leur ensemble.

4. Que Patrimoine canadien appuie des activités de formation et de sensibilisation du milieu journalistique dans son ensemble (tel qu'indiqué à la recommandation 1) à ces critères de bonnes pratiques.

5. Que Patrimoine canadien appuie des activités de *veille médiatique* qui permettent un suivi régulier du traitement des groupes minoritaires (en particulier les Arabes et les musulmans) dans les médias, et qui produisent des rapports annuels, documentés et rigoureux sur le sujet qui ne soient pas apologétiques.

6. Que Patrimoine canadien appuie des activités de reconnaissance de l'excellence du travail journalistique des artisans des médias (pas seulement des journalistes) qui font preuve dans leur travail de sensibilité aux critères des bonnes pratiques mentionnées plus haut.

7. Que Patrimoine canadien appuie, avec d'autres organismes subventionnaires, des études sur la *réception* des représentations médiatiques des individus et des groupes minoritaires. De telles études

peuvent examiner la réception et l'impact des images médiatiques par les individus appartenant à des minorités, ainsi que par des individus du groupe majoritaire ou des autres groupes minoritaires. Deux volets méritent d'être examinés : a) ce que les auditeurs d'une radio ou d'une télévision, ou les lecteurs d'un journal retiennent de l'information présentée (la réception proprement dite); et b) ce qu'ils en tirent comme conclusions pour leurs rapports avec les autres citoyens (l'impact sur leurs rapports aux autres ou sur leur sentiment d'appartenance, s'ils font partie des groupes représentés).

INTRODUCTION

Les relations entre les communautés arabes et musulmanes et les autres groupes dans la société d'accueil (tant les groupes majoritaires que les autres groupes minoritaires) ont été durement éprouvées, au cours des dernières années, par deux grands facteurs. Le premier relève de la situation internationale et de ce qu'on désigne par la « guerre au terrorisme », avec pour conséquence le développement de stéréotypes négatifs à l'égard des musulmans ainsi que des Arabes (qu'ils soient ou non musulmans). Le second renvoie à des questionnements identitaires spécifiques au Québec et aux débats relatifs à la gestion de la diversité ethnique, culturelle ou confessionnelle qui ont entraîné des malaises, des craintes et des prises de position hostiles face aux demandes en provenance des groupes religieux minoritaires, ou des mouvances les plus conservatrices au sein de ces groupes minoritaires. Ces peurs ont notamment été déclenchées par certaines demandes d'accommodements ou sont en réaction à des comportements effectivement problématiques, mais marginaux, localisés et susceptibles d'être résolus au cas par cas. Les réactions à ces situations ont pris une ampleur démesurée. Dans ce contexte, il semble légitime de s'interroger sur le rôle qui fut joué par les médias dans la transformation de questions mineures en interrogations existentielles.

La présente recherche visait à cerner ce rôle. Son objectif était de produire une étude empirique accompagnée d'une analyse du traitement de l'information concernant l'islam, les Arabes et les musulmans/es dans les principaux quotidiens du Québec. L'analyse devait inclure un diagnostic des tendances générales, une typologie des traitements de l'information et des opinions observées illustrée par des exemples, et enfin des recommandations pour des pistes d'action possibles de la part de PCH afin de susciter une réflexion dans le milieu journalistique sur ces questions, visant à amener des changements dans les pratiques. Les résultats de recherche sont contenus dans ce rapport.

Lorsqu'on évalue l'influence des médias sur l'opinion, il n'est pas aisé de départager ce qui relève de la consignation des faits de société de ce qui relève du discours idéologique des médias. Qu'en est-il au juste ? Sur la question qui nous intéresse, quel rôle les médias ont-ils joué ? Dans l'ensemble, ont-ils simplement été des relais d'information, tendant vers l'objectivité ? Si tel est le cas, leur rôle serait de relater les faits de société avec le plus de neutralité possible. Dans un autre cas de figure, ont-ils contribué à exacerber des oppositions en influençant la perception des situations locales, rendant par leur pouvoir amplificateur les polarisations plus fortes et les tensions plus aiguës ? Les divers supports de communication que sont médias écrits et médias électroniques (radio, télévision,

Internet) ont-ils eu des incidences de nature et d'intensité identiques ? Les médias écrits jouent-ils ce rôle uniformément ou bien peut-on identifier des différences entre les divers quotidiens ? Une réflexion critique, fondée sur une analyse empirique de la couverture médiatique, permet-elle de suggérer de meilleures pratiques ?

Nous ne supposons pas que les effets négatifs, quand il y en a, soient le résultat d'intentions néfastes. Ils peuvent être le résultat d'impératifs de rentabilité, par exemple, qui engagent les médias à opter pour la dimension sensationnaliste au détriment de la dimension sociétale. Quelle qu'en soit la raison, il y a eu des effets négatifs, et nous souhaitons comprendre comment ceux-ci ont opéré.

Ce rapport tente de répondre à certaines de ces questions et propose des pistes de réflexion sur les autres. Nous croyons que ce type d'étude permettra de formuler des recommandations sur le rôle et la responsabilité des médias dans l'évolution des rapports entre les communautés arabes et musulmanes et la société d'accueil, elle-même multiple et ne se réduisant pas aux seuls Québécois d'ascendance canadienne-française. La méthodologie utilisée pour le faire est décrite dans la section suivante.

MÉTHODOLOGIE

Nous avons dû procéder différemment afin de constituer les corpus, selon le journal, sa langue et selon qu'il était informatisé ou non. Les corpus du Devoir, du Soleil et de La Presse ont été constitués d'après les mêmes méthodes et comprennent tant des questions locales qu'internationales. Le corpus du Journal de Montréal a dû être constitué manuellement, en consultant les microfiches. Et le corpus de The Gazette a été constitué uniquement par des questions locales, pour des raisons techniques. Les mots clés incluaient des variables désignant les Arabes ou les musulmans (arabe, islam, musulman, et leurs variantes) ainsi que des termes évoquant des enjeux liés aux Arabes et aux musulmans (hidjab, Coran, terrorisme, etc.).

Pour les quatre journaux numérisés (Le Devoir, Le Soleil, La Presse, The Gazette), nous avons retenu, dans un premier temps, tous les textes comportant l'un ou l'autre des mots clés dans le corps du texte et publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007. Dans le cas du Journal de Montréal, il a fallu utiliser des bandes microfiches, les dérouler une à une afin de voir si les pages concernaient les Arabes ou les musulmans, sauvegarder les pages pertinentes et éventuellement les imprimer. La longueur de la procédure de constitution du corpus et d'analyse du Journal de Montréal nous a

amenés à sélectionner 6 mois plutôt que 12 (novembre 2006 - avril 2007), mais il s'agit d'une période assez significative pour observer la façon dont on parlait des Arabes et des musulmans. Les méthodes d'analyse de ce journal diffèrent donc de celles utilisées pour les autres titres.

Un corpus de plusieurs milliers de textes, comprenant toutes les sections des journaux, a été constitué (6157 textes dans les trois journaux francophones numérisés, 672 textes dans *The Gazette*, et plusieurs centaines de pages, certaines contenant plusieurs textes, pour le *Journal de Montréal*). Vu la grande quantité de textes, nous avons ciblé nos analyses sur des sous-corpus (par exemple les lettres des lecteurs de *La Presse*), ceci nous permettant d'aller au-delà du descriptif et d'identifier les logiques à l'œuvre dans la sélection et la présentation des nouvelles et des opinions, ainsi que dans la formulation de ces opinions¹.

Puisque la méthode de constitution des corpus ne nous autorisait pas à faire des comparaisons rigoureuses d'un journal à l'autre, nous n'avons pas fait de comparaisons statistiques sur le nombre d'articles consacrés à un thème donné. Nous avons plutôt essayé de dégager les grands thèmes abordés et surtout les types d'arguments qui structuraient les discours. Cette recherche est donc interprétative. Cette approche, basée sur l'analyse qualitative de sous-corpus spécifiques, nous permettait de saisir, à travers l'examen de la structuration des discours, les préoccupations de ceux et celles dont l'attitude est hostile envers les minorités religieuses ou ethniques. Elle nous a permis d'identifier les pratiques problématiques et les bonnes pratiques, de formuler des politiques et des stratégies de communication qui en tiennent compte et, ainsi, de jeter des bases de discussions avec les artisans des médias.

Nous avons utilisé deux méthodes d'analyse : dans un premier temps, nous avons sélectionné à l'aide du logiciel SEMATO, par une méthode d'analyse statistique informatisée des groupes de mots

¹ Une étude très détaillée de la couverture médiatique des accommodements a été réalisée par Mme Maryse Potvin pour la Commission Bouchard-Taylor et publiée en janvier 2008. Intitulée *Les médias écrits et les accommodements raisonnables. L'invention d'un débat. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1er mars 2006 au 30 avril 2007*, cette étude examine de façon exhaustive et détaillée la façon dont la question des accommodements a été traitée dans la presse écrite, en adoptant une approche par sujet, ventilée pour les divers journaux, et fournit des statistiques sur les orientations des divers textes, pour ou contre, etc. Nous avons choisi une stratégie complémentaire, qui est moins systématique, mais qui vise à saisir la logique sous-jacente des discours, étant entendu que notre objet était la représentation des Arabes et des musulmans, et non le débat sur les accommodements, même si ces deux objets ont beaucoup de points en commun.

thématiques, un certain nombre de textes « typiques » que nous avons examinés plus en détail². Ces textes étaient choisis parmi les textes d'opinion des journaux francophones. Pour certaines sections qui nous semblaient particulièrement importantes (chroniques, éditoriaux) nous nous sommes référés au corpus complet plutôt qu'aux textes typiques. Là encore, le but n'était pas de faire des statistiques comparatives mais de comprendre la structuration du discours sur les Arabes et les musulmans.

Pour les textes argumentatifs (éditoriaux, chroniques, lettres et opinions) évoquant les questions locales, nous avons appliqué une grille permettant une lecture qualitative plus fine (qui sont les acteurs, quels sont les enjeux, y a-t-il une polarisation eux/nous, y a-t-il une empathie envers l'« autre », etc. La grille est fournie en annexe). La lecture de ces textes à l'aide de la grille nous a permis de dresser le portrait des tendances globales. Nous avons fait des statistiques sur quelques variables d'attitudes exprimées dans les textes. Ces résultats sont à titre indicatif, et ils visent à confirmer que notre lecture qualitative est conforme à ce qui se dégage d'une analyse plus quantifiée.

Nous avons accordé une grande importance au Journal de Montréal pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il n'est pas disponible en format numérique, nous ne croyons pas qu'il ait fait l'objet d'études similaires³. Deuxièmement, nous avons conclu qu'il avait joué un rôle plus important que les autres titres dans le débat sur les accommodements et dans la construction de l'image populaire sur l'islam et les musulmans. Sa politique éditoriale lui a permis de remplir ce rôle, de même que son partenariat avec d'autres composantes du groupe Quebecor, dont il est la propriété. Les mêmes nouvelles sont diffusées dans le Journal de Montréal, les stations de télévision TVA et LCN, le site Canoe.ca et la station 98,5 FM. Elles sont ensuite reprises par un certain nombre de radios ou de périodiques dans les régions, et même Radio-Canada se voit contrainte d'y faire référence. Par ailleurs, le Journal de Montréal est le plus distribué et le plus lu au Québec (39 % de plus que La Presse, selon le journal); il est disponible dans beaucoup de petits restaurants et casse-croûtes, ce qui multiplie son audience. Nous illustrerons comment le Journal de Montréal et les médias associés jouent un rôle d'« *agenda setting* » bien plus grand que les autres journaux du Québec.

Nous avons consacré une section à chacun des autres titres (La Presse, Le Devoir et The Montreal

² Cette sélection a été réalisée par M. Benoît Gagné que nous remercions ici.

³ Ibid.

Gazette), ainsi que des commentaires communs aux journaux francophones, incluant Le Soleil. Dans chacune des sections, nous ferons quelques commentaires généraux sur la façon dont on parle des Arabes et des musulmans et nous analyserons en détail la structure argumentative de certains textes.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Avant de nous lancer dans l'analyse des sous-corpus, nous souhaitons faire quelques remarques générales qui guideront l'interprétation du travail.

Représentation et objectivité

Les musulmans ne forment que 1,5% des habitants du Québec et sont essentiellement concentrés à Montréal. Cette réalité démographique signifie qu'une grande majorité de Québécois n'ont pas l'occasion d'avoir des relations sociales soutenues avec des concitoyens musulmans. L'image qu'ils en ont résulte donc largement de celle qui leur est transmise par les médias, par l'intermédiaire de qui la représentation de l'« autre », empathique ou hostile, se construit. Cette représentation médiatique s'opère essentiellement par le biais de l'information (locale ou internationale) et des opinions qui sont exprimées dans les médias et qui acquièrent de ce fait une certaine autorité. L'objectivité d'un journal se définit différemment pour chacun de ces deux éléments.

En ce qui concerne le domaine de **l'information**, on doit se demander dans quelle mesure la manière de la présenter l'oriente. En effet, le fait de privilégier certains aspects d'un événement donne voix à certains acteurs plutôt qu'à d'autres. La question qui se pose alors est celle de savoir qui sont les acteurs dont le récit structure l'information et si l'information transmise tient compte des récits alternatifs et en fait état. La quête d'objectivité consiste alors à s'assurer que les informations permettant de comprendre les récits des acteurs principaux sont transmises aux lecteurs. C'est à ce niveau d'analyse que l'on peut déceler si les récits de certains groupes sociaux sont exclus, contribuant de cette manière à leur marginalisation.

L'autre élément qui contribue indirectement à la représentation, ce sont les **opinions** exprimées. Il s'agit ici de la transmission d'attitudes et de prises de position d'acteurs sociaux. La quête d'objectivité prend alors une autre dimension. La quête d'objectivité d'un journal consiste alors à s'assurer qu'une variété d'opinions sont exprimées, et que le journal ne censurera pas certaines d'entre elles.

Quant aux **éditoriaux**, qui représentent l'opinion du journal, le critère de l'objectivité s'applique difficilement, car il s'agit d'une prise de position normative : quelles sont les valeurs défendues par le journal dans ses éditoriaux ? Sont-elles des valeurs d'ouverture ? Sont-elles inclusives ? Ici, il n'y a pas de bonne réponse : il faut simplement prendre acte des positions d'un journal comme représentant un courant de pensée ou d'opinion au sein la société. Le jugement que l'on peut poser sur ce courant de pensée est un jugement normatif, et non pas un jugement professionnel.

Une contribution propre aux médias, ou un reflet de société ?

Dans un contexte où il y a interactions entre groupes sociaux, les médias ont un impact sur l'évolution de ces interactions s'ils s'en font l'écho et s'ils prennent position. S'agissant de situations conflictuelles, la couverture médiatique peut avoir un impact soit dans le sens de leur résolution ou de leur exacerbation. La question porte alors sur comment distinguer la contribution propre des médias, spécifique à leur nature, par opposition à leur fonction souvent affirmée de miroir des sociétés. Cette question est importante pour interpréter nos observations. Clarifions-la.

Si les lettres des lecteurs dans un journal expriment de l'hostilité envers un groupe social, est-ce le journal que l'on doit blâmer pour avoir publié cette hostilité ? Le journal doit-il censurer certaines opinions ? Et qu'en est-il des chroniques ? Elles ne reflètent pas l'opinion de la rédaction; soit. Mais le journal choisit ses chroniqueurs et chroniqueuses, ainsi que ses éditorialistes... Le journal reflète donc une tendance idéologique ou politique que l'on retrouve dans la société.

Par ailleurs, le journal *met en scène* des situations. Par ses titres, ses photos, sa mise en page visuelle, par le choix des sujets traités et des mots choisis pour les traiter, un journal bénéficie d'une marge de manœuvre dans la portée et le sens qu'il donne aux événements rapportés et dans l'impact émotif que ces événements, tels que relatés, provoquent chez les lecteurs. Il est un acteur social, qui est partie prenante des débats et qui se positionne sur les enjeux soulevés par ces débats.

Que veut-on dire, quand on déclare vouloir évaluer l'impact des médias sur une question d'intérêt public ? Nous interpréterons cette question de façon plutôt large. Nous tenterons de voir comment les médias *représentent* les Arabes et les musulmans, tant par le choix des informations publiées et par leur mise en forme (titres, photos, etc.), c'est-à-dire par la mise en scène de l'actualité, que par l'éventail des opinions qui s'expriment. Nous proposerons aussi quelques réflexions sur ce qui n'est pas publié, mais qui aurait pu, ou aurait dû l'être.

Sur la question des accommodements où la place de l'islam dans la société québécoise, avec tout l'éventail de ses interprétations, a été un enjeu important, les médias ont reflété un débat de société. Dans ce sens, une importante partie de ce qu'ils ont rapporté relève de la réalité empirique observée par leurs journalistes ou manifestée par leurs lecteurs. Mais comment distinguer ce qui relève de l'observation neutre, de ce qui relève de la prise de position ? Il ne sera pas toujours possible de faire cette distinction. Quand ces deux rôles apparaîtront clairement, nous le soulignerons. Par contre, ces deux effets se combinent chez le lecteur ou la lectrice qui sont visés par les stéréotypes, et ils produisent le même effet de stigmatisation et le même sentiment d'exclusion, qu'il s'agisse d'un effet propre aux médias ou d'un reflet d'opinions existantes dans l'arène sociale.

Les Arabes et les musulmans diffèrent-ils des autres groupes minoritaires ?

Les Arabes et les musulmans font partie des groupes minoritaires issus de l'immigration récente. Les représentations qui sont transmises par les médias reflètent cette situation et sont déterminées par les mêmes facteurs qui affectent les autres groupes minoritaires. Mais un trait est spécifique aux Arabes et aux musulmans : la conjoncture internationale y est pour beaucoup dans les images qui leur sont associées. Ces images découlent autant de la nécessité de justifier les politiques occidentales au Moyen-Orient, que des formes de résistance violente à ces politiques, qui prennent parfois des formes aberrantes. Les mouvements politiques conservateurs présents au Proche-Orient se trouvent aussi représentés en situation de migration, et leur présence colore le débat sur les accommodements. La situation des musulmans est spécifique du fait que les images de violence politique et de conservatisme social au Moyen-Orient sont mobilisées dans le débat sur les accommodements. Deux thèmes se dégagent de façon claire : celui de la violence, et celui de la soumission des femmes. Nous verrons, en examinant le choix des photos et les arguments proposés dans les discussions, comment ces thèmes « contaminent » le débat sur la place des musulmans dans la société québécoise. Mais nous n'analyserons pas en détail la couverture médiatique des événements internationaux, qui dépasse le cadre de notre mandat.

Deux rôles spécifiques que jouent les médias

Bien sûr, les médias ne sont pas responsables de tout : comme nous l'avons dit, ils font état de réalités sociales et les reflètent, réalités qui ont leur propre dynamique. Mais cette dynamique est affectée en retour par les médias. Ces derniers jouent deux rôles spécifiques :

Premièrement, ils contribuent en partie à *déterminer des grands enjeux de société*, (ce qu'on désigne en anglais par le terme évocateur de *agenda setting*). Ces enjeux incluent celui du « vivre-ensemble » par les sujets qu'ils couvrent, par leur interpellation de la classe politique, par leur pouvoir de répéter une information ou de la mettre en valeur à un moment précis (par exemple, les rediffusions en boucle de certains événements), par le fait que certains événements sont discutés et mis en exergue alors que d'autres ne le sont pas, les médias contribuent dans une large part à déterminer ce qui est – ou n'est pas – à l'ordre du jour. Sur la scène internationale, par exemple, la violence exercée par 'nos ennemis' est bien plus présente dans les médias que celle qui est exercée par des forces amies. Dans la situation actuelle au Proche-Orient et en Asie centrale, ceci a pour conséquence que les Arabes et les musulmans seront fréquemment associés à la violence, davantage comme agresseurs que comme victimes, même si cela s'avère être contraire à la réalité du terrain. Sur ce point, les différences entre les journaux sont moins présentes que pour les affaires locales.

Deuxièmement, ils jouent un grand rôle dans la détermination de la *façon dont on aborde ces grands enjeux (framing)*. Ainsi, une fois que la violence est mise en lien avec l'image des Arabes ou des musulmans, sera-t-elle présentée comme découlant de facteurs politiques, ou de la culture profonde, ou encore de la religion ? La façon dont elle est abordée aura une incidence sur les attitudes des gens face aux musulmans ou aux Arabes.

La distinction entre réalité empirique et mise en scène médiatique n'est pas aussi simple qu'elle peut en avoir l'air. L'influence entre ces deux facteurs est réciproque et même circulaire si on tient compte du fait que l'influence en retour peut être légèrement décalée dans le temps. Il y a là une dynamique interactive entre les perceptions dominantes dans la société et les représentations véhiculées par les médias, qui sera illustrée dans les analyses.

Médias écrits vs médias électroniques

Ces deux fonctions du discours médiatique ne sont pas propres aux médias écrits, mais aussi aux médias électroniques. Si ces derniers ont sans doute un impact plus étendu les mêmes rapports de pouvoir, les mêmes tendances idéologiques dominantes sont à l'œuvre dans tous les médias. *C'est au niveau de l'impact que la différence est la plus grande*, et pas tellement au niveau de la logique sous-jacente qui structure le discours. On peut donc étudier systématiquement le discours des médias écrits et identifier les tendances dominantes qui s'y expriment, ce qui permettra, dans un deuxième temps, d'examiner comment ces tendances sont représentées dans les médias électroniques, dont

l'étude pose des problèmes méthodologiques plus difficiles.

La représentation à travers le traitement d'enjeux spécifiques

Les représentations des Arabes et des musulmans ne se font pas dans l'abstrait, mais à travers des prises de position sur des enjeux précis, tels que ceux de l'intégration ou de la politique étrangère canadienne. C'est à travers de tels enjeux, quelquefois soulevés par la présence des groupes minoritaires, qu'on peut appréhender leur place dans le discours. Pour comprendre la logique qui structure les représentations dominantes de ces groupes, il faut s'attarder sur la façon dont ces enjeux concrets sont pensés et présentés. D'où l'importance donnée, dans ce rapport, aux représentations de questions plus générales, comme celles qui concernent les accommodements, pour comprendre et appréhender le rôle qu'y jouent les représentations des Arabes et des musulmans. Un texte peut faire référence aux musulmans même s'ils ne sont pas explicitement nommés. L'exemple typique de cette situation serait la question de la lapidation dans le code de vie d'Hérouxville.

Comprendre la logique du discours

Dans un pays où la démocratie et les droits humains constituent des valeurs affichées tant par les gouvernements que par la société civile, le racisme ouvert n'est plus de mise. Mais il existe cependant des processus discursifs qui ont pour effet de stigmatiser des groupes minoritaires, et de les exclure symboliquement ou du moins de les marginaliser, possiblement de façon non intentionnelle. Cet effet d'exclusion est fortement ressenti par les personnes visées, mais il n'est pas toujours perçu par ceux et celles qui sont à l'origine de ces discours. Pour pouvoir faire une critique crédible du discours médiatique sur les Arabes et les musulmans, il ne suffit donc plus de voir si on les associe à des images négatives. Il faut comprendre comment s'articule le discours produit sur eux. Cette approche a l'avantage de permettre de mieux comprendre les préoccupations, et même les peurs qui sous-tendent ce discours. Ceci pourrait permettre un dialogue rationnel par opposition à des accusations mutuelles qui ne permettent pas le dépassement des tensions créées autour de ce discours stigmatisant. C'est pour cette raison que nous avons accordé une certaine importance à la *structure argumentative* des diverses sections des journaux.

Examinons à présent la couverture médiatique de chacun des journaux étudiés.

LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Tendances générales

La structure de l'information et de l'opinion au Journal de Montréal

Le Journal de Montréal se présente comme un journal populaire qui ne prétend pas brasser d'idées abstraites, mais qui veut composer avec des situations concrètes. Les titres, les photos, la mise en forme visuelle du texte occupent une très grande place. La Une, qui annonce «la» nouvelle et renvoie à des articles intérieurs, contient uniquement des gros titres en applique sur un fond formé par une photo quasi pleine page et quelques photos secondaires. Le sensationnalisme est inscrit dans la facture même de la maquette. Le Journal de Montréal a des chroniqueurs, mais pas d'éditorialistes. Au cours de l'année 2007, sont apparus de nouveaux chroniqueurs de prestige tel Me Julius Grey, connu pour sa défense des droits et qui apporte des perspectives différentes de celles qui sont dominantes au sein du quotidien. Le Journal de Montréal fait un large écho aux réactions de ses lecteurs, qui sont reproduites à l'occasion avec leur photo.

L'approche de type presse populaire du Journal de Montréal repose sur la captation d'audience par le sensationnalisme de la nouvelle aux dépens de l'analyse (une mise en spectacle de l'information où l'aspect émotionnel est associé au sensationnel), selon une logique de fait-diversification de l'actualité. Le sensationnalisme dans le Journal de Montréal exprime – et suscite – souvent un sentiment d'indignation ou de révolte contre des excès commis par d'autres citoyens ou des élus. La révolte du « gros bon sens » contre les élus et les responsables, perçus comme défendant leurs intérêts étroits, politiques ou financiers, est perceptible dans plusieurs des articles. Le traitement de l'actualité est surtout anecdotique, avec peu de contextualisation des faits rapportés qui sont traités au premier degré, et l'usage de stéréotypes dans l'iconographie est systématique. Il ne s'agit pas ici de stéréotypes nécessairement négatifs, mais d'images dites typiques et qui évoquent à coup sûr leur sujet, le réduisant ainsi, sans doute involontairement, à ses aspects spécifiques les plus frappants et les plus visibles.

À l'opposé des autres journaux, c'est par l'énoncé iconographique (les titres, la mise en page et les photos) que le Journal de Montréal crée son impact, beaucoup plus que par le texte proprement dit. L'iconographie, si elle a parfois une vie indépendante du texte, est rarement en rupture avec celui-ci : elle prolonge sa portée et en amplifie le sens. C'est pourquoi nous accordons une plus grande place à ces aspects dans l'analyse du Journal de Montréal.

Les Arabes et les musulmans dans le Journal de Montréal

Dans le cas des musulmans, cette tendance à mettre de l'avant des images qui évoquent de façon immédiate l'islamité du sujet signifie qu'on préfère davantage souligner l'altérité et la différence que les aspects « invisibles » des musulmans. Le résultat est une impression très forte que *tous* les musulmans sont et veulent rester fondamentalement différents, ce qui ne correspond pas du tout à la réalité.

Les musulmans sont très souvent mentionnés dans un contexte présenté comme problématique pour la majorité, sinon dangereux pour sa culture ou sa sécurité. Dans ces cas, c'est la différence qui est mise en exergue plutôt que les aspects communs d'humanité. En général, le journal puise sa substance dans la nouvelle à sensation (ex. : la cabane à sucre accommodante) ou autour des figures les plus radicales (ex. : Ressam, le terroriste montréalais) ou controversées (ex. : l'imam Saïd Jaziri). Les sources d'information connues sont si arpentées et si réduites que même ses proches collaborateurs ou chroniqueurs (Richard Martineau et Lise Payette) se demandent pourquoi les « médias » s'adressent toujours aux mêmes et font d'un fondamentaliste comme Saïd Jaziri un porte-voix quasi officiel de toute une communauté !

Pour vérifier nos impressions, nous avons analysé 471 éléments du Journal de Montréal où il était directement question de musulmans ou d'Arabes. Ces éléments incluent des textes, des caricatures, mais aussi des titres de la Une, des photos et des annonces invitant le lectorat à réagir à des questions portant sur les accommodements ou sur la gestion de la diversité. Nous les avons regroupés en quatre catégories : la première comprend ce qui relève des choix éditoriaux et de mise en page : la UNE, les titres, les caricatures, les photos; les chroniques font partie de la 2^e catégorie; les lettres et opinions des lecteurs forment la troisième catégorie, et enfin les nouvelles la quatrième.

Tableau 1. Nombre d'éléments analysés dans le Journal de Montréal

Catégorie	Fréquence
Choix éditorial (Une, annonces, Caricatures, etc)	50
Chroniques	52
Lettres et opinions	159
Nouvelles	210
Total	471

Nous avons appliqué la grille à quatre variables mentionnée dans la section sur la méthodologie, pour mesurer l'empathie envers ces groupes, la polarisation entre « nous » et « eux », la valorisation des cultures des immigrants, et enfin l'alarmisme face au « danger » de la présence des immigrants ou des groupes culturels racisés. Les scores attribués à chaque élément allaient de -2 (très négatif) à +2 (très positif). La grille est donnée en détail dans l'annexe. Dans chacune des quatre catégories, il ressort que le score moyen est négatif, mais avec des variations entre les catégories. Il en ressort, par exemple, que les choix éditoriaux font ressortir la polarisation très fortement.

Tableau 2 : Score moyen sur les variables d'attitudes, par catégorie, dans le Journal de Montréal

Catégories de textes, regroupés	Polarisation	Empathie	Valorisation	Alarmisme
Choix éditorial (Une, annonces, caricatures, etc)	-1.00	-.29	-.20	-.64
Chroniques	-.35	.16	0	-.20
Lettres et opinions	-.84	-.61	-.54	-.55
Nouvelles	-.42	0	0	-.10
Moyenne générale	-.61	-.18	-.18	-.32

Un score négatif sur la polarisation, par exemple, signifie que l'emphase et mise sur la différence entre « Eux » et « Nous ». On voit que les choix éditoriaux (Une, annonces, caricatures) sont plus négatifs que les chroniques sur toutes les variables. Mais les lettres le sont encore plus pour l'empathie et la valorisation des « autres », et un peu moins pour l'alarmisme et la polarisation. La grille comprenant un certain degré d'évaluation subjective, il faut prendre ces résultats à titre indicatif, comme indiquant des tendances et pour confirmer nos lectures qualitatives, et non pas de façon absolue.

La représentation des musulmans est fortement genrée : les hommes sont associés à la violence et au terrorisme, et les femmes au voile et à la soumission. On parlera beaucoup des présumés terroristes et du discours fondamentaliste à Montréal, et ce sont les porteurs des discours les plus conservateurs (tel Saïd Jaziri) qui auront l'honneur des Unes et des grandes photos dans le Journal de Montréal. Les musulmans sont vus surtout à travers le prisme du 'Montréalistan', titre du livre de Fabrice de Pierrebourg, journaliste au Journal de Montréal, qui sous-entend que Montréal héberge des réseaux islamiques radicaux qui s'y meuvent aussi facilement que dans une république islamique d'Asie centrale. On peut dire que le contexte international est prédominant pour ces images. Mais même lorsqu'il essaie de faire œuvre de pédagogie, le Journal de Montréal propage les stéréotypes. Témoin,

ce texte de Benoît Aubin en date du 14 mai 2008 (en dehors de la période étudiée, mais symptomatique), intitulé *Comprendre le Liban*. Le journaliste écrit : « On peut affirmer avec certitude que chaque homme adulte y a déjà tenu une arme et a fait feu sur un voisin - ou a été blessé par un voisin » ! Remarquer les termes « chaque homme » et « avec certitude ». Le journaliste voulait expliquer qu'au Liban « c'est très rare qu'on voit des gens sauter une coche et s'engueuler ». Il explique cela par la phrase que nous avons citée, pour conclure qu'une certaine civilité est donc de mise. L'équilibre de la terreur, en quelque sorte, mais au niveau individuel.

La femme musulmane voilée revient le plus souvent comme symbole de l'altérité, de la résurgence du religieux dans l'espace public sécularisé et de l'inégalité entre hommes et femmes. Elle constitue une menace au principe chèrement acquis de l'égalité de l'homme et de la femme. Les photos de femmes voilées accompagnent des articles qui évoquent les musulmans dans une grande majorité de cas. Le Journal de Montréal a repris dans ses bandeaux promotionnels des photos de femmes portant la *burqa* (ce que portent les femmes afghanes) ou le *niqab* (le voile qui couvre tout le visage, sauf peut-être les yeux), comme si les musulmanes qui les portent étaient légion au Québec. Pour illustrer un texte portant sur la décision du directeur des élections du Canada de permettre le vote dans les bureaux de scrutin avec le visage caché, Le Journal de Montréal a choisi de reproduire la photo de deux femmes afghanes sous leur *burqa*, accroupies.

Ces représentations des arabes et des musulmans sont, croyons-nous, le résultat de deux types de facteurs : d'une part la conception de l'information comme produit médiatique rentable qui est dominante au journal, et d'autre part la conception de ce qu'est la société québécoise, conception généralement partagée entre les gestionnaires du journal et une partie des lecteurs.

Pratiques journalistiques au Journal de Montréal

Nous avons identifié les pratiques suivantes qui caractérisent le Journal de Montréal.

L'usage systématique de symboles religieux pour dénoter l'altérité

Cet usage est frappant dès lors qu'il est question d'accommodements : on montre des femmes voilées ou des juifs hassidims portant chapeau et boudins. Dans le corpus, le stéréotype de la musulmane comme femme voilée est prédominant (43 représentations iconographiques sur 46). Les musulmanes non voilées ne sont représentées que trois fois : le 4 novembre 2006, le 10 février 2007, et le 9 avril 2007. La communauté québécoise de souche n'est pas affublée de tels symboles. Son évocation est

davantage portée par le texte que l'image et on la caractérise souvent par son attachement à un groupe de valeurs communes. L'usage de critères religieux comme symboles de l'altérité a comme effet de focaliser l'antagonisme sur les porteurs de ces symboles. Cette altérité agit alors comme un repoussoir : ceci se manifeste par les courriers des lecteurs qui ne cessent de faire valoir la laïcité parmi d'autres « valeurs fondamentales » de la culture québécoise.

Illustrations :

Les exemples sont bien plus nombreux que ceux présentés ici. Les Juifs sont le plus souvent représentés par le Juif hassidim. Même remarque pour les musulmanes, qu'elles soient voilées ou non dans la vie réelle, elles sont sujettes à essentialisation et leur représentation iconographique se réduit principalement au voile islamique.

❑ **Tenue hassidim masculine :**

- 1) 15 janvier 2007, p. 1 : Titre principal de la Une : « 59% des Québécois se disent racistes » - Iconographie : Juifs hassidims
- 2) 12 janvier 2007, p. 4 : autopromotion : « Super Samedi. Êtes-vous racistes? » - Texte : « Demain, dans le Journal de Montréal, participez à la plus grande enquête sur le racisme, les préjugés et les accommodements raisonnables jamais réalisée au Québec... comparez votre niveau de tolérance à celui des Québécois francophones, anglophones et des communautés culturelles » - Iconographie : Juifs hassidims, femme voilée et mosquée.
- 3) 16 janvier 2007, p. 9 : Caroline Roy et Louis H. Gagné : Titres : « Préjugés - Le tiers des groupes ethniques d'accord avec Bouchard. Les francophones ne sont pas bien travailleurs » - Iconographie : photo avec titrage « Juif hassidique, Alexander Werzberger engage beaucoup de francophones sur ses chantiers de construction parce qu'ils apprécient leur travail ». Commentaire : c'est un autre exemple d'effet de sens ambigu : quand bien même le titrage photo donnerait une information qui dissocie Alexander Werzberger du titre de la nouvelle, le lecteur ne peut s'empêcher d'associer la déclaration « Les francophones ne sont pas bien travailleurs » avec la communauté juive hassidim et, ainsi, de la stigmatiser. Sans compter qu'une « nouvelle » comme celle-ci contribue à la discorde entre les communautés (voir la réaction de rejet des immigrants des lecteurs québécois francophones « de souche » dans la section Votre opinion : 17 janvier, p. 25 et 18 janvier, p. 25 notamment)

❑ **Chandelier juif, tenue masculine juive, prière musulmane, mosquée, femme musulmane voilée :**

- 1) Le tout dans le sondage Léger (en 36 questions) sur les Accommodements raisonnables du 13 janvier 2007, p. 2 et 111. Titre : « Mesurez votre niveau de tolérance ».

❑ **Voile islamique, *hidjab*, *niqab*, *burqa* :**

- 1) 13 janvier 2007, p. 1 : Titre principal de la Une : « La plus grande enquête jamais réalisée au Québec. Êtes-vous devenu intolérant? Faites le test aujourd'hui 36 questions » - Iconographie : musulman, femme musulmane voilée (burqa), juif hassidim, femme noire.
- 2) 16 janvier 2007, p. 5 : autopromotion : « Grande enquête sur la tolérance des Québécois. Selon vous, les Québécois sont-ils vraiment racistes? » - Iconographie : musulman, femme

musulmane voilée (*niqab*), juif hassidim.

- 3) 17 janvier 2007, p. 2 : annonce TVA : « Tout le monde parle d'accommodements raisonnables. Ce soir 21h à TVA Les Québécois participent enfin au grand débat » - Iconographie : femme musulmane voilée.
- 4) 17 janvier 2007, p. 5 : Titres : « Un peuple accueillant. Pour les immigrants, le Québec est vu comme un pays ouvert d'esprit » - Iconographie : photo d'une femme musulmane voilée, avec titrage « Originaire du Bangladesh, Showfina Naher a ouvert une boutique de vêtements avec son mari dans le quartier Parc-Extension ».
- 5) 21 janvier 2007, p. 5 : autopromotion : « Grande enquête sur la tolérance des Québécois. Consultez les résultats de notre sondage » - Iconographie : femme musulmane voilée (*burqa*).

Un usage réducteur des figures de l'altérité

Une grille commune selon des critères très réducteurs de la réalité est souvent appliquée à une situation donnée. Elle a pour conséquence d'essentialiser les autres. Le stéréotype s'applique à l'Autre pour tenter de l'appréhender sans se perdre dans sa complexité. Il s'applique souvent à des personnes selon des critères visibles ou assez immédiatement saisissables : la race, le sexe, l'âge, la nationalité...

Cette approche fait partie d'une approche plus générale qui catégorise de façon très schématique les figures mises en scène. Les catégories suivantes se dégagent du corpus de façon implicite. Il y a donc une dimension interprétative dans cette description, mais elle nous semble utile pour comprendre comment le discours sur l'altérité est structuré.

Le Québécois/ la Québécoise : citoyen, juste, sensé et simple. Ses réactions premières sont parfois impulsives face à des situations paradoxales du monde moderne et globalisé ; il peut parfois être perçu comme assez fermé, peu accueillant, modérément mais tendanciellement raciste, mais son fond est bon (les bons sentiments qui peuvent se fondre dans le bon sens) ; il n'admet pas l'incohérence d'un système ou l'extrême de certaines positions au regard de sa culture.

L'Autre assimilé : qui à son niveau a réussi en termes économiques ou d'intégration à la société d'accueil et qui, à ce titre, suscite l'admiration (et confirme ainsi la validité d'un modèle sociétal où globalement tout le monde a un jour été un migrant). Le Journal de Montréal présente le parcours de cet Autre comme une épreuve (« le parcours mythique du héros », avec une situation initiale insatisfaisante, une quête difficile, des obstacles à affronter, mais finalement surmontés, une victoire finale et la reconnaissance de la part des Québécois). C'est une vision plus assimilatrice qu'intégrationniste.

Illustration : 15 janvier 2007, p. 4 : Titres : « Amadouer la belle-famille. Le député du Bloc Maka Kotto, Camerounais d'origine, fréquente depuis deux ans sa collègue Caroline St-Hilaire » - Iconographie : photo avec titrage « Jean-Clément St-Hilaire ne changerait de gendre pour rien au monde, tant Maka Kotto rend sa femme, sa femme et lui-même heureux ». Dans le corpus, il n'existe pas d'exemple de ce type en ce qui concerne les arabo-musulmans.

L'Autre qui arrive et dont la migration est difficile : (comme « nous » à travers nos ancêtres) et qui malgré son altérité, sa distinction « négative » suscite d'abord la distance, l'interrogation et puis finalement la compassion (l'humain se dévoile en lui derrière sa différence). Il est moral de lui accorder l'asile, de reconnaître sa différence culturelle pour peu qu'il témoigne des signes d'un respect minimal des règles de la société (vision intégrationniste). Son statut au sein de la société politique n'est cependant pas pleinement acquis. Son altérité est tolérée dans la mesure où elle ne perturbe pas les règles fondamentales du fonctionnement de la société québécoise.

Illustrations : 1) 14 janvier 2007, p. 8 : Titres : « Réfugié à l'église. Il retarde sa déportation jusqu'à l'accouchement de sa conjointe » - Iconographie : photo du couple avec titrage « Sivaruban Ratnam a trouvé refuge dans une église pour éviter l'ordre de déportation d'Immigration Canada et pour rester avec sa femme qui est sur le point d'accoucher ». 2) 8 janvier 2007, p. 9 : Martin Bisaillon : Titres : « Témoignage. Pour un couple évacué du Liban. Une naissance coûteuse. Reçue au Canada avec un visa de visiteur, la future maman n'a pas droit aux soins gratuits ».

L'Autre collectif qui perpétue ostensiblement sa différence radicale, et dont le système social devient concurrent du système national. Il est inquiétant parce qu'il refuse les lois du pays et ses valeurs fondatrices. Il n'est pas à exclure, mais à soumettre. Il convient, à défaut de le renvoyer (lois de l'hospitalité obligent), de faire en sorte que ceux qui lui ressemblent n'entrent plus dans le foyer québécois. On ne peut espérer de lui que la rédemption (ou que son altérité soit relativement compatible avec le fonctionnement correct de notre système : travailler, produire de la richesse, respecter les valeurs familiales et ne pas tuer...).

Illustrations : 1) 17 février 2007, dans le Cahier « Comprendre no 3 » : la maquette présentée a comme titres : « Islam et Christianisme. Deux religions face à face ». Deux thèmes écrits noir sur blanc ressortent qui concernent les musulmans : « sécurité » et « violence ». Cette maquette du cahier Comprendre no 3 permet d'illustrer l'arrière-plan international de la représentation de l'arabomusulman. Les illustrations de cet Autre sont nombreuses dans le courrier des lecteurs. 2) L'imam Jaziri incarne à lui seul cet Autre indésirable. Cf. 16 mars 2007, p. 1 : Titre principal de la Une : « 30 islamistes sous haute surveillance à Montréal ». Présence de Saïd Jaziri dans le photomontage en Une.

Enfin, le monstre : C'est le criminel, le fraudeur, le fondamentaliste islamiste, le terroriste. Ce n'est pas un groupe ou une communauté dans son entièreté : c'est avant tout un *individu*, extrême, mais qui, à lui seul, peut mettre en danger ou désorganiser l'ensemble de notre système (Imam Saïd Jaziri par exemple).

Illustrations : 1) 16 mars 2007, p. 1 : Titre principal de la Une : « 30 islamistes sous haute surveillance à Montréal ». 2) 16 mars 2007, p. 3 : Titre : « Bienvenue à Montréalistan ».

La position du chroniqueur-vedette du Journal de Montréal, Richard Martineau, sur la représentation stéréotypée de l'« autre » peut paraître paradoxale. Pour commenter le sondage sur le racisme de janvier 2007 dans sa chronique du 16 janvier (p. 6), il commence par constater, maints exemples à l'appui, que les représentations stéréotypées sont monnaie courante, qu'elles sont comprises par tous : « Les Asiatiques sont forts en science, les femmes latinos sont chaudes, les Juifs aiment l'argent, les Arabes sont bons pour négocier... », précisant que les stéréotypes sont parfois positifs, parfois négatifs. Puis, les condamnant, il ajoute qu'il vaut mieux guérir de cette maladie parce que nous

sommes tous contraints d'apprendre à vivre ensemble. Cette condamnation des stéréotypes tranche avec les pratiques du journal, et a peu de chance de créer une attitude d'ouverture compte tenu d'une part de la banalisation et de la normalisation des stéréotypes qui l'accompagne, et compte tenu de la structuration de l'information qui renforce de tels stéréotypes. Il n'est pas étonnant dès lors que des attitudes extrêmement hostiles s'expriment dans les blogs⁴.

Un traitement rédactionnel anecdotique porté sur le « fait divers » et très personnalisé

C'est une tendance lourde du Journal de Montréal : *faire la démonstration de l'existence d'un fait par l'exemple personnalisé, mais sans recherche systématique d'un complément d'information ou du contexte qui permet de mieux comprendre la situation*. Cette tendance est bien illustrée par la question de la discrimination dans l'emploi : il y a rarement d'analyse globale du phénomène ou de sa portée, mais des cas d'individus, souvent des immigrants qui sont aussi musulmans, qui vivent une situation de non-emploi présentée comme injuste.

À côté d'un traitement rédactionnel très porté sur les personnes, le Journal de Montréal privilégie aussi l'histoire, le fait de société vécu, sensé refléter une réalité plus large et plus difficilement appréhensible par le commun des lecteurs (l'expression journalistique « fait de société » est utilisée pour éviter le terme plus vulgaire de « fait divers »).

Le mode dominant de représentation de l'actualité telle que proposée par le journal est une sorte de triangulation : une histoire, une personne, une morale. Ce choix de traitement opéré par le Journal de Montréal, outre le sentiment de proximité aux faits qu'il peut susciter chez le lecteur, facilite aussi la mise en narration de l'actualité. Il permet de raconter des histoires, de jouer des sentiments, tantôt d'identification, tantôt de répulsion chez le destinataire de l'information.

Illustrations : 1) 27 janvier 2007, p. 30 : PC : « Victoire pour Arar. Des excuses et une indemnité du Fédéral » - Iconographie : photo de Maher Arar, avec titrage « Maher Arar a remercié le peuple canadien de l'avoir soutenu dans sa lutte ». Le combat de Maher Arar pour la justice.

2) 26 janvier 2007, p. 7 : Fabrice de Pierrebourg : Titres : « Lassé de recevoir des refus. Mohamed veut s'appeler Alex » - Mohamed, Tunisien d'origine arrivé en 2002, a un bac en mathématiques, un bac en actuariat (UQAM), et comme seuls emplois du travail dans des stations-service et des entrepôts de briques. Veut changer son nom à consonance arabe pour un nom plus occidental, à cause des préjugés et du racisme dans le monde du travail.

3) 26 janvier 2007, p. 7 : Fabrice de Pierrebourg : Titres : « Emploi – Ségrégation. Il y a des choses qu'on ne peut pas changer » - Iconographie : photo de Kamal El Batal avec titrage « Kamal El Batal a prouvé qu'il avait plus de chance de trouver du travail en changeant son nom pour celui de Marc

⁴ Nous verrons plus loin comment des chroniqueurs d'autres journaux critiquent les stéréotypes de façon plus crédible

Tremblay ». Conseil à Mohammed (qui veut s'appeler Alex) : ne pas changer de nom et plutôt se mobiliser avec les autres immigrants pour changer les mentalités.

Une mise en narration selon un modèle simplifié

Le Journal de Montréal a une manière bien à lui de gérer sa prise de parole et de mettre en valeur sa ligne éditoriale. Elle repose sur une logique et une mise en scène toute particulière par rapport à l'actualité et aux faits. Cette mise en scène répond à un déroulé particulier : a) une ouverture dramatique, b) un développement paradoxal et individualisé, et c) une conclusion morale où la compassion pour l'autre n'altère en rien l'identité québécoise. Le Journal de Montréal fait globalement du populisme moral. Comme il est moral, les propos qu'il tient *in fine* ne sont jamais extrémistes. La conclusion d'un article n'est jamais véritablement véhémement à l'égard des personnes ou des groupes humains. On revient toujours à un bon sens laïc teinté d'un fond de culture catholique québécoise dans le sens de l'ouverture et de la bonté. Par contre, les commentaires sur les blogs du journal sont fréquemment très acerbes, hostiles aux immigrants, et quelquefois ouvertement racistes. On pourrait dire que les blogueurs mènent la logique de la polarisation du Eux et du Nous, promue par le Journal de Montréal, jusqu'à sa conclusion logique. L'existence de ce discours des blogueurs fait apparaître, par contraste, celui du quotidien comme un discours modéré, thème que nous examinons à présent.

Le Journal comme figure du modérateur :

On laisse s'exprimer les extrêmes, pour ensuite se donner la figure du modérateur, de celui qui raisonne l'émotion légitime du bon citoyen. Le véritable populisme du Journal de Montréal repose sur son rapport aux pouvoirs politiques institués et à l'administration. Le plus souvent, c'est la faute aux politiques ou aux décideurs qui se sont éloignés du pays réel et des gens. Ceci est vrai de bien des sujets, pas seulement de la question des accommodements. Le Journal de Montréal incarne une certaine nostalgie d'une société québécoise dotée d'un modèle social fort et d'une identité culturelle vive et populaire. Il développe une critique diffuse des autorités (canadiennes et québécoises). L'influence anglo-saxonne tant politique que culturelle passe pour le cheval de Troie d'une société globalisée et ultralibérale qui n'exempte plus aujourd'hui la classe politique québécoise de critiques car celle-ci semble, avec ses divisions et son jeu politique complexe, avoir abandonné son peuple.

Mise en scène de l'interaction lecteur/pouvoirs institués :

Le Journal de Montréal se présente comme le relais de la parole des gens ordinaires et du gros bon sens. D'où les verbatim, la parole « donnée » aux lecteurs. Cette parole du lecteur est moins une réalité qu'une mise en scène : l'expression de la *vox populi* est médiatée par le journal et, somme toute, plus invoquée que réellement mise en scène.

Le Journal de Montréal se pose implicitement comme un contre-pouvoir :

En janvier 2007, le lancement d'un sondage et la présentation de ses résultats constituent un des moments forts de l'impact du Journal de Montréal, dont nous parlerons plus loin. L'objectif est certes de faire réagir les lecteurs et plus largement le public québécois, mais il nous semble qu'il est surtout *d'obliger les milieux politiques et institutionnels à réagir à l'enquête*. Le Journal de Montréal se trouve aussi au centre du débat, il devient maître de l'agenda médiatique et peut espérer prétendre incarner la parole du peuple au regard des institutions représentatives. C'est cela, la fonction d'*agenda setting* dont nous avons parlé plus haut, qui se vérifie par le fait que d'autres médias ont fini par accorder de l'importance aux sujets mis de l'avant par le Journal de Montréal.

Une hiérarchisation et une classification de l'information qui génère parfois des effets de sens ambigus

Les effets de sens prennent des formes multiples. En général, ils reposent moins sur une articulation didactique et un raisonnement construit et argumenté que sur une mise en relation analogique entre deux éléments ou deux faits différents, mais nourrissant une proximité de forme. Notre perception des choses n'est pas systématiquement analytique. Le plus souvent, elle est intuitive et procède par analogie et par recours aux lieux communs. On ne peut s'empêcher d'établir des liens entre deux choses ou deux informations offrant certaines similitudes de formes et une proximité dans l'espace et dans le temps. Ainsi, parler de trafics d'armes dans les aéroports à côté d'un article sur l'immigration clandestine conduit un lecteur ou un auditeur à effectuer un rapprochement quand bien même les deux faits évoqués seraient sans liens. Surtout quand la dissociation entre les deux faits n'est explicitée que dans le corps de l'article et que les éléments les plus impactant (titres ou photos) n'expriment pas cette dissociation. Les deux articles peuvent être justes, cependant ils peuvent par le contexte, l'environnement, induire un raisonnement faux. Ce peut être le cas quand une photo accompagnant un article repose sur un stéréotype qui est précisément combattu dans l'article en question. Le Journal de Montréal a sérieusement tendance à produire des effets de sens implicite par

la juxtaposition parfois incongrue d'informations de nature différente.

Un exemple de juxtaposition des effets mérite d'être présenté ici : il a pour impact d'associer les arabo-musulmans à la notion de danger et à la menace terroriste :

- 17 janvier, p. 1 : Une, pleine page : iconographie : photo de deux travailleurs de type asiatique. Texte : « Grand Sondage sur la Tolérance. pages 4, 5, 15, 25 et 27. Selon les communautés LES QUÉBÉCOIS SONT ACCUEILLANTS ».

- même date, p. 2 : annonce 5/6^e de page : iconographie : gros plan du visage d'une femme musulmane dont le visage entier (sauf les yeux) est voilé (*niqab*), et dont les grands yeux fixent le lecteur. Texte : « Tout le monde parle d'accommodements raisonnables. Ce soir, 21h à TVA. Les Québécois participent enfin au grand débat ». (Suivent les photos de Richard Martineau, Paul Larocque, Paul Arcand, Jean-Marc Léger, et les logos correspondants).

- même date, p. 3 : l'article principal de la page n'a aucun rapport ni avec la Une ni avec le sondage - du moins aucun rapport direct. Titre : « Aéroports – Douanes. En trois ans et demi 3246 armes saisies ». Auteur : Fabrice de Pierrebourg. Article alarmiste («Des chiffres qui ne reflètent pas la réalité» et parce que les douanes sont des passoirs), mais dont les acteurs sont simplement les «voyageurs». «Qui sont donc ces voyageurs inconscients ou ignorants? 'Il n'y a pas de portrait type, explique Amélie Morin, porte-parole de l'Agence des Services frontaliers du Canada. Les fautifs peuvent être des chasseurs, des criminels, des touristes et même des grands-parents qui rapportent une arme pour se protéger'». Rappelons que Fabrice de Pierrebourg est l'auteur du livre « Montréalistan », présenté comme un scoop par le Journal de Montréal.

- même date, p. 4, l'enquête sur la tolérance annoncée en Une débute (avec trois articles dont les titres sont «Nouveaux arrivants. Pour des contrôles plus sévères», «Pour les minorités visibles. Pas facile d'aller en région», «Notre sondage. 'Un constat sain' selon Luc Merville») et se poursuit p. 5 (« Immigration. Un peuple accueillant. Pour les immigrants, le Québec est vu comme un pays ouvert d'esprit ») et dans quelques pages intérieures.

L'iconographie dans le Journal de Montréal

Le journal se caractérise par une forte production iconographique qui repose quasi essentiellement sur la photo, qui donne une forte impression d'« effet de réel ». Il n'est pas non plus très porté sur les chiffres, les statistiques (sauf dans quelques cas, comme pour la présentation du sondage sur le racisme en janvier 2007).

Dans son traitement photographique, le Journal de Montréal ne fait guère dans la photo artistique, esthétique ou allégorique. La photo est « réaliste », démonstrative. Sa fonction est d'illustrer (souvent de manière un peu caricaturale) le propos développé dans l'article et un moyen d'attirer le lecteur. Elle ne fait donc pas dans la finesse : elle permet soit de visualiser la personne qui parle ou que l'on fait parler (et accrédite ainsi la réalité de ses propos) ou elle vise à apporter une preuve formelle de ce qui est énoncé dans l'article. On fera fréquemment usage d'un type de photo qu'on peut qualifier de « testimonial », dont la fonction est d'apporter la preuve par l'image. Exemples :

Couples avec femmes enceintes (8 janvier, p. 9 et 14 janvier, p. 8); Papiers authentiques comme preuve de citoyenneté ou de légalité; « Emploi Ségrégation : Dédommagement de 15000\$ ». Photo de Kamal El Batal montrant ses papiers (23 février, p.11).

Contrairement au Devoir et à La Presse qui font largement usage de photos très esthétisantes, le Journal de Montréal recourt à des photos dont l'esthétique n'est pas la première caractéristique, mais qui néanmoins sont très impactantes par leur simplicité ou leur dimension interpellatrice (regards forts, documents brandis, objets « pointés » par le cadrage de la photo. En cela, la photographie est le pendant des titres : vocabulaire simple, interpellation brute. Ce n'est que dans le corps de l'article (si le lecteur va jusque-là) qu'on trouve plus de nuances et de complexité dans le propos du journal.

Une page en particulier mérite qu'on s'y arrête. C'est la Une du 17 novembre 2006. Un premier titre déclare : **Il faut revoir la notion d'accommodement raisonnable**. Mais le gros titre, entre guillemets, cite Mario Dumont qui dit : « **ÇA N'A PLUS DE BON SENS** » et il est juxtaposé au visage d'un Mario Dumont sévère, ainsi qu'à trois photos plus petites : une femme voilée, un juif hassidim, et une femme noire. Le message associe ces visages à ce qui n'a pas de bon sens....

La Une du 17 novembre 2006



La dimension « genre » dans les photos du Journal de Montréal

Globalement, les hommes des minorités visibles sont inquiétants par leurs visages, leurs regards, leurs attributs et leurs accessoires, en particulier les Arabes (4 février 2007, p. 6 : les deux photos présentées de Saïd Jaziri et de Steven Slimovitch (B'nai Brith) n'avantagent pas ces personnes présentées comme des « représentants » de leur communauté), les Sikhs, voire les Juifs hassidims avec leurs dos tournés (Une, 15 janvier) ou leurs refus de regarder l'objectif. Seuls les Asiatiques qui sourient en Une et qui trouvent les Québécois accueillants (et les Noirs) échappent un peu à cette règle. À l'opposé, les femmes rassurent par le biais de trois éléments essentiellement (sur ces photos) : beauté, sourire (17 janvier, p. 5), maternité. Même la photo de Une (4 mars 2007) dénonçant les sportives musulmanes montre des filles jeunes et souriantes... Totalement inaccessible, la femme en *burqa* fait peur.

Les bonnes pratiques

Dans la période couverte du corpus, il nous semble que quelques bonnes pratiques, concernant la représentation des arabo-musulmans, ont trouvé place dans le Journal de Montréal. Notons cet article du 15 février, p. 49, sur la « Conciliation - Travail-Famille » et intitulé « La galère! Cinq semaines de moins passées en famille chaque année ». Pour iconographie, une photo de famille où chacun des membres semble à l'aise et enjoué. Son titrage : « Comme bien des parents, Monia et Hassen Magri essaient de passer du temps avec leur quatre enfants ».

Notons également, non pas un portrait qui concerne le Québec, mais le Maroc, l'article du 9 avril, p. 45, sur Myriam Tazy-Marzak « La seule détective arabe veut devenir agent secret » (deux photos d'elle pour cet article). Là aussi, on propose une image qui contredit les stéréotypes.

Occasionnellement, on donne aussi la parole à des immigrants qui sont victimes de discrimination dans l'emploi. Par exemple, le journal a parlé du combat de Kamal El Batal contre la discrimination, et a montré les figures rassurantes du Dr Nasreddine Haddoud et de sa femme Nadia (personnes d'un certain âge et pour lesquelles on éprouve instantanément de la sympathie), mais qui perdent leur combat pour travailler au Québec et migrent à Ottawa. Ces quelques figures de citoyens honnêtes à qui il est porté préjudice mettent en exergue la situation vécue de discrimination des arabo-musulmans au Québec et de la non-reconnaissance de leurs diplômes, mais de façon individualisée.

Le cas extrême d'un certain Mohamed qui veut changer son nom pour Alex est un cas de rejet de soi et montre que certains migrants sont acculés à une solution extrême du point de vue de leur identité : se débarrasser de ce stigmate qu'est l'identité arabe au Québec.

Deux moments forts

Deux moments forts caractérisent l'impact du journal : il s'agit du sondage sur le racisme du mois de janvier 2007, et de l'affaire des cabanes à sucre de mars 2007. Le dossier des cabanes à sucre a souvent été évoqué durant les audiences de la Commission Bouchard-Taylor, alors que ni La Presse ni Le Devoir ne l'ont couvert. La Presse s'est contentée d'un éditorial pour dire que cela ne valait pas la peine d'en faire une histoire. Ceci démontre la capacité du Journal de Montréal et des médias associés du groupe Quebecor d'imposer des enjeux centraux dans le débat public.

Le sondage sur le racisme

Le Journal de Montréal s'est associé avec Léger-Marketing pour faire un sondage sur le racisme dont les résultats sont publiés sur plusieurs jours à la mi-janvier 2006. L'enquête en elle-même, qui comporte des questions fort intéressantes, est sujette à certaines critiques méthodologiques. Le journal l'a présentée de façon très élogieuse : « La plus grande enquête sur le racisme jamais réalisée au Québec », « La plus vaste enquête sur le racisme jamais réalisée au Québec », « La plus grande enquête de l'histoire dès demain ».

Trois aspects nous intéressent dans ce sondage. Le premier est l'annonce que 59% des Québécois se disent racistes. L'erreur, c'est d'avoir mis ensemble ceux qui assument clairement une position qui est consciemment et volontairement raciste (14% des répondants) avec ceux qui se disent « moyennement » ou « légèrement » racistes (45 % des répondants). Or que veulent dire ces deux dernières catégories ? Nous proposons l'interprétation alternative suivante : quelqu'un qui se dit un peu raciste est quelqu'un qui reconnaît que ses comportements avec des membres des minorités n'est pas aussi correct qu'il l'aurait souhaité. Il s'est peut-être surpris à se méfier spontanément, ou à spontanément attribué des caractéristiques négatives à des gens de cultures différentes, sachant que ce comportement n'est pas justifiable moralement. Si ceci est vrai, cette attitude est fondamentalement différente de celle des personnes qui se revendiquent racistes. Mais quel est l'effet de les mettre ensemble ? Si 59 % des gens se disent racistes, il y a là une légitimation du racisme,

puisqu'il est si commun. C'est un encouragement à exprimer tout haut sa méfiance envers les « autres » ou son hostilité⁵.

L'autre aspect du sondage qui a eu un impact négatif sur le débat, c'est l'opposition entre le respect des lois et règlements du Québec d'une part, et les accommodements, présentés comme étant des entorses aux lois. En effet, la Question 41 est libellée comme suit :

Q41. Quel énoncé correspond le mieux à votre opinion?

1. Tous les immigrants devraient respecter les lois et règlements du Québec même si cela va à l'encontre de certaines croyances religieuses ou pratiques culturelles
2. Il est nécessaire d'adopter des accommodements à nos lois et règlements pour ne pas obliger les immigrants à aller à l'encontre de leurs croyances religieuses ou pratiques culturelles.

Alors que la notion d'accommodement raisonnable s'inscrit, au contraire, parfaitement dans la loi, cette question donne l'impression que les accommodements forcent le Québec à modifier ses lois (et donc un peu son identité) pour accommoder les nouveaux venus.

Le troisième aspect du sondage explique l'effet énorme des deux premiers : c'est sa médiatisation à travers le Journal de Montréal, TVA, LCN, 98,5 FM, et Canoe.ca, médiatisation qui a forcé les autres médias à en parler eux aussi, multipliant du même coup l'effet médiatique. Ainsi, le Journal de Montréal a joué, avec ses partenaires, un double rôle de « *agenda setting* » (en réussissant à mettre les résultats du sondage au centre de l'actualité pendant au moins deux semaines) et de « *framing* » (en redéfinissant la notion d'accommodement).

L'affaire des cabanes à sucre

L'affaire des cabanes à sucre illustre de façon frappante comment les musulmans ont été représentés comme un danger pour l'identité québécoise dans l'imagination populaire. Il s'agit au départ d'une affaire privée sans conséquence : une association musulmane loue une salle dans une cabane à sucre pour un repas, et s'entend avec le propriétaire pour que le menu lui convienne, et elle demande d'utiliser la salle louée, durant une dizaine de minutes, pour la prière. Le Journal de Montréal consacrera pas moins de 8 pages à cette question et à celle d'une autre cabane à sucre qui avait servi des fèves sans lard à des clients musulmans : trois pages le 19 mars, et cinq pages le 20 mars, plus

⁵ Nous avons, avec nos collègues J.C. Icart et M. Labelle, développé ces arguments dans une lettre publiée dans La Presse en date du 19 janvier 2007.

une invitation à aller exprimer son opinion sur le site canoe.ca dans une sixième page. La Une du 19 mars consiste en une photo de musulmans accroupis en prière dans la cabane à sucre, avec comme titre en très gros caractères : Cabanes à sucre ACCOMMODANTES (ce dernier mot prenant à lui seul toute la largeur de la page) et comme sous-titre : **Soupe aux poids sans porc et prières sur la piste de danse**. Cette photo sera publiée trois fois durant ces deux jours. Page après page, le journal a l'air de crier au scandale. Il appelle ses lecteurs à réagir sur son site internet. Le titre du dossier, « Pas d'chicane dans ma cabane » est aussi significatif : il sous-entend que certains, pour ne pas avoir de chicanes chez eux, préfèrent courber l'échine. Tout l'imaginaire associé à « l'aplat-ventrisme » mentionné par Mario Dumont est donc présent ici, et il est suffisamment diffusé pour que tout le monde au Québec en ait entendu parler. L'association du mot « accommodement » avec cette menace à un symbole fort de l'identité québécoise a eu un impact significatif, croyons-nous, sur l'ensemble de la question des accommodements. Il s'agit ici d'un exemple parfait de « framing ».

Le jour même, la cabane à sucre dans laquelle des clients avaient prié reçoit des menaces d'être incendiée. Le lendemain, le chroniqueur Richard Martineau délaisse la question du budget fédéral et des élections, que tous les autres journaux abordent, car il y a quelque chose de plus important pour la nation québécoise : il y a des immigrants qui veulent manger des fèves préparées de façon traditionnelle québécoise, mais sans lard. Les deux pages qui suivent reproduisent en miniature les neuf pages consacrées à la question.

Il est important de souligner que la signification « intégratrice » de l'événement a été passée sous silence. Une association qui regroupe des immigrants récents les initie à une pratique qui symbolise l'identité québécoise : c'est plutôt une manifestation de volonté de s'intégrer.

Cet épisode est, selon nous, structurant. La répétition de la nouvelle dans tout le réseau de médias associés en a fait un sujet important sur la place publique, qui a été souvent mentionné dans les tribunes téléphoniques et dans les audiences de la Commission Bouchard-Taylor, alors qu'un journal comme La Presse n'a pas couvert l'événement. Cependant, il a fait suffisamment de bruit pour que La Presse se sente obligée de faire un éditorial, sous la plume d'Ariane Krol (20 mars) pour contester l'importance qu'on lui donne. En d'autres termes, cet épisode illustre aussi la capacité d'un réseau de médias concentrés dans la même entreprise de « déterminer l'agenda ».

Pages du Journal de Montréal
19 mars 2008, Une,

19 mars p.4



19 mars p.5

20 mars p.6



20 mars p. 5



Conclusion pour le Journal de Montréal

Des pages précédentes, nous retiendrons que les pratiques journalistiques du Journal de Montréal, fondées sur le sensationnalisme, ont pour conséquence une stigmatisation des immigrants, une focalisation de l'altérité sur les signes religieux, et une représentation de l'islam comme altérité absolue et comme un danger qui est en train d'envahir l'espace public et de menacer l'identité nationale. De plus, en dépit des quelques textes où les immigrants étaient regardés avec une certaine empathie, le Journal de Montréal a contribué à transformer des questions locales d'accommodements en crise.

Le fait que les journalistes et chroniqueurs du Journal de Montréal prennent la défense des immigrants (de façon individualisée) quand il s'agit de discrimination en emploi, comme nous l'avons illustré plus haut, légitimise à leurs yeux, semble-t-il, le fait de se montrer hostile aux demandes d'accommodements. Ce qui est sous-jacent, c'est un rejet de l'autre dans la mesure où il est réellement différent, mais une acceptation s'il veut bien devenir « comme nous ».

Deux facteurs font que l'effet du Journal de Montréal sur les rapports symboliques entre musulmans et société d'accueil est important : la concentration de la propriété des médias et l'approche sensationnaliste. Le premier facteur fait que la même nouvelle est reprise par tous les médias faisant partie du même groupe, décuplant son influence. Combiné avec le critère de sensationnalisme, qui valorise la vente du journal sans égard aux conséquences sociales de ce sensationnalisme, signifie qu'il est plus tentant de mettre de l'avant les signes qui dérangent le plus chez l'« autre ». Ces deux facteurs contribuent à ce que les images et les discours les plus choquants soient privilégiés. La femme au visage complètement couvert sera le symbole par excellence de la femme musulmane, et l'imam Jaziri, figure fortement controversée et pas du tout représentative des musulmans, est devenu jusqu'au moment de son expulsion le visage de l'islam aux yeux des lecteurs du journal. L'épisode des cabanes à sucre a associé le terme « accommodement » à une menace identitaire qui nous affecte jusqu'au fond de nos campagnes.

LA PRESSE

La Presse se veut un grand journal d'information et de réflexion. Les éditoriaux proposent des analyses sur des questions de fond et La Presse fait souvent appel à des universitaires pour discuter des questions sociales et politiques. Les chroniqueurs le font aussi, à partir de perspectives

idéologiques assez diversifiées. Plusieurs journalistes couvrent le terrain et plusieurs sont particulièrement sensibles à la question de la diversité, comme Laura-Julie Perreault, qui a couvert en détail les audiences de la commission Bouchard-Taylor et qui a fait des enquêtes de terrain et des reportages sur les situations évoquées au cours des audiences de la Commission. Même si l'iconographie occupe une place secondaire par rapport au texte, et ce contrairement au Journal de Montréal, elle joue un certain rôle dont nous discuterons brièvement. Ce sont les orientations politiques dominantes qui s'expriment dans le journal qui ont l'impact le plus important sur le débat : celles du journal (politique éditoriale et orientation de l'information), et celle qui s'exprime à travers le journal (lettres, opinions). L'information se veut objective et n'est généralement pas sensationnaliste, ce qui signifie, par exemple, qu'on trouvera des enquêtes sur des écoles multiethniques où les choses vont bien, sur les pratiques religieuses des groupes minoritaires, etc. et non seulement sur les cas problématiques, tel celui des vitres givrées du YMCA. Sur la question de la cabane à sucre, par exemple, rappelons il n'y a pas eu de couverture par des journalistes, mais seulement un éditorial (20 mars) pour dédramatiser la chose et affirmer qu'il s'agit d'une affaire privée.

La couverture internationale occupe une place importante à La Presse. Mais les tendances dominantes sur ce sujet ne sont pas spécifiques à La Presse, ni aux autres journaux québécois. Ce sont des tendances lourdes nord-américaines – ou même occidentales – qui sont en lien avec la politique étrangère américaine et la guerre au terrorisme. Contentons-nous d'observer, sur la base d'études antérieures, que les biais se manifestent surtout par omission : on parle beaucoup plus des cas où des forces politiques arabes ou islamiques se comportent en agresseurs au Proche-Orient, et beaucoup moins des cas où elles sont victimes. Ces choix sont en partie responsables de l'association que l'on fait entre islam et terrorisme, islam et violence, islam et haine. Les processus de radicalisation à l'intérieur des communautés musulmanes en Europe ont aussi donné lieu à des interrogations sur ce qui pourrait se passer ici. S'il y a eu du sensationnalisme à ce niveau, il est venu bien plus des institutions sécuritaires du pays que de la presse écrite qui a eu tendance à aborder le sujet avec précaution et en prenant ses distances. Il y a cependant une large place à toutes les orientations dans les lettres et dans les textes d'opinion.

La Presse, les minorités et le débat sur les accommodements

Les éditorialistes, chroniqueurs et chroniqueuses de La Presse ont eu tendance à être critiques du

sensationnalisme vu et lu dans les autres «tribunes» au sujet du débat sur les accommodements. La critique des médias télévisuels et imprimés est acerbe, mais elle est en premier lieu dirigée contre le Journal de Montréal, sans nécessairement le nommer. La lecture des collaborateurs de La Presse, tels André Pratte, Alain Dubuc, Rima Elkoury, Patrick Lagacé et Laura-Julie Perreault, nous permet d'avancer qu'en 2007 La Presse a clairement manifesté une préoccupation pour l'éthique journalistique (respect de la véracité des nouvelles locales et du droit fondamental des citoyens à l'information). Il y a une dénonciation de l'information telle que « scénarisée » par le Journal de Montréal et popularisée par certaines chaînes de télévision⁶.

La posture éthique déployée éditorialement par La Presse s'organise autour de trois grands axes.

En premier lieu, **la dénonciation du dérapage informationnel** dû à la surmédiation et au traitement sensationnaliste de la nouvelle par d'autres tribunes.

- «Congé de maternité» : «Et toutes ces histoires qui ne tuent personne, pas même par lapidation, mais qui laissent pantois. (...) Et ces médias irresponsables qui ameutent le bon peuple en créant de fausses chicanes dans la cabane. Au secours!» (7 avril 2007).
- «Hérouxville, sors de ce corps» : «À force d'entendre parler presque quotidiennement depuis des mois des quatre juifs, des trois musulmans et des deux sikhs à qui on a permis de contourner un règlement, on a l'impression que le Québec est envahi par des ultrareligieux qui s'amuse à gruger avec voracité notre identité déjà fragile» (14 avril 2007).

En deuxième lieu, **les interrogations argumentées sur la dyade « nous/eux »**, qui se soldent bien souvent en l'équation 'nous' inclut 'eux' et/ou par l'illustration d'un effet miroir du 'eux' sur le 'nous'. À une fin de comparaison, rappelons que le Journal de Montréal a souvent émoissé l'antagonisme 'nous' versus 'eux' (ex. : cabanes à sucre accommodantes).

- Le vrai sujet au cœur des accommodements, affirme Patrick Lagacé ce n'est pas les autres/eux mais le nous : « La consolation, dans cette crissette, c'est que la question identitaire secoue tout l'Occident. Les Brits, les Néerlandais, les Français, les Allemands, les Australiens sont tous un peu fuckés dans leur rapport à l'Autre. Surtout quand l'Autre s'appelle Mohamed. Or, comme l'écrit l'islamologue français Olivier Roy: "Souvent, les débats touchant l'islam ne sont que des débats sur la signification de l'Occident." Tordu, hein? Nos fixations identitaires sur le hijab au soccer féminin, la prière à la cabane à sucre, le vote voilé, Jamais sans ma fille et toutes ces considérables questions, ont mille fois plus à voir avec "nous" qu'avec Mohamed' (4 décembre 2007).

⁶ Pour cette section, les exemples choisis restent nombreux. Pour cette raison, nous avons jugé plus approprié de les mettre à la fin de la section.

Enfin, corrélé aux précédents axes, le troisième est celui de **la réparation**, à travers la confrontation des fictions avec la réalité empirique. En effet, plusieurs des collaborateurs de La Presse ont rectifié par l'analyse les dérapages et effets néfastes de la corruption de l'information. Autour des contradictions qui ont été relevées entre réalité empirique et fiction populaire, le constat est qu'il n'y a pas de logique dans les polémiques actuelles : «La logique est parfois difficile à suivre. Parce qu'on n'est plus dans la logique, justement. On est dans le symbolique, l'émotif, l'identitaire, l'ambigu. Un domaine qui se nourrit surtout de contradictions» (Rima Elkoury, 9 octobre 2007).

L'immigration arabo-musulmane est l'épicentre de l'information en 2007. Les collaborateurs de La Presse reçoivent des courriels injurieux voire haineux quand sont publiés des articles modérateurs ou des analyses qui sont à contresens des idées reçues sur les musulmans. De nombreux articles de la Presse dénoncent la discrimination et la stigmatisation dont les musulmans font l'objet au Québec, dans divers milieux et en emploi.

Exemples :

- 'LE POIDS D'UN NOM. Quand Rachid devient Richard', p. A2 Handfield, Catherine : Ahmed n'est pas le seul Québécois d'origine arabe à vouloir occidentaliser son nom. Depuis le 11 septembre 2001, plus de 450 personnes ont fait comme lui, selon les chiffres que La Presse a obtenus en compilant les numéros hebdomadaires de la Gazette officielle du Québec» (10 août 2007). Le dossier est bien documenté et la parole est donnée à des porte-parole d'associations musulmanes. Le 18 août, un texte est titré : 'Où est la menace? Ce n'est pas notre capacité d'accueil des immigrants qui est en jeu mais notre volonté à les accueillir'.

Journalistes et chroniqueurs s'attachent à dresser le portrait de musulmans qui se sont bien intégrés dans le paysage québécois, dans la Métropole et dans les régions.

Exemples :

- 'L'autre visage des musulmans', 4 février 2007, p. A6. Katia Gagnon. Cet article fait le portrait de « musulmans invisibles », bien intégrés, qui n'ont pas renoncé à leur identité islamique.

En outre, le quotidien donne très souvent voix aux arabo-musulmans dans les rapports de sessions de la Commission Taylor-Bouchard : Arabes, musulmans et musulmanes qui s'indignent de voir l'image d'eux véhiculée dans les médias; qui, par le biais de l'humour, tentent d'apaiser les esprits; qui invitent au dialogue; qui témoignent qu'ils sont la preuve vivante d'une intégration réussie, et

discrète ou de leur volonté d'intégration et de vivre dans la paix, etc.

Et enfin, les sources d'informations de La Presse sont plus diversifiées que celles du Journal de Montréal : la parole de spécialistes, professeurs, porte-parole d'organismes moins connus est souvent sollicitée, et en particulier de personnes dans ces diverses catégories dont les origines sont concernées.

Exemples :

- «Une leçon d'harmonie. Le port du voile musulman, qui reste ultra-minoritaire, menace-t-il vraiment les acquis du mouvement féministe?», 22 octobre 2007, A17. Texte de Mme Marie Bernard-Meunier, ancienne ambassadrice du Canada à l'UNESCO.

Au-delà des intentions de vouloir réparer, les nouvelles dans La Presse font toutefois état de quelques faits divers déplorables impliquant des musulmans (infanticides, violence, antagonismes intracommunautaires). S'y ajoutent les nouvelles locales sur les présumés terroristes et les certificats de sécurité; les nouvelles relatives à la lutte contre le terrorisme par le gouvernement canadien, en réaction aux déclarations d'Al Qaeda selon lesquelles le Canada était une cible ; et enfin, les nouvelles internationales sur les attentats perpétrés en Grande-Bretagne par des terroristes islamistes, sur les complots déjoués de jeunes néo-islamistes en Allemagne. Tout ceci fait écho à l'émotion qui anime le Québec à l'heure des accommodements.

Exemples :

- Le meurtre d'un libanais par son frère : « Fratricide dans un restaurant Basha. Le fanatisme religieux évoqué par des témoins » (le 6 juin 2007). Mais le 22 juin un autre article corrige le tir. Le titre de cet article déconstruit l'idée que le meurtre était dû à une motivation religieuse : « Fou de Dieu ou fou tout court? Accusé de meurtre, Najib Bellari dérouté même les psychiatres ».
- D'autres articles sont publiés, qui soutiennent les stéréotypes sur la violence, et notamment la violence symbolique envers les femmes musulmanes. Le 21 juillet 2007 : « Appel au jihad à la télé canadienne. Un fondamentaliste pakistanais lance son message sur Vision TV ». Le 17 décembre 2007 : « Conseils tendancieux aux jeunes musulmanes de Montréal ». Mais ces articles font état de réalités sociales. Ce sont des informations qui sont importantes à connaître. La Presse ne fait pas l'erreur d'amplifier leur signification ou d'en faire des Unes sensationnelles.

S'y ajoutent l'actualité locale sur les présumés terroristes et les certificats de sécurité; les nouvelles relatives à la lutte contre le terrorisme par le gouvernement canadien, en réaction aux déclarations d'Al Qaeda selon lesquelles le Canada est une cible ; et enfin, l'actualité internationale sur les attentats perpétrés en Grande-Bretagne par des terroristes islamistes, sur les complots déjoués de

jeunes néo-islamistes en Allemagne... Ceci étant le lot de l'actualité imparable.

Il reste que ces informations sont une caisse de résonance de l'émotion qui anime le Québec à l'heure des accommodements. Dans les esprits, la violence est associée aux musulmans sinon aux Arabes dans l'esprit de certains analystes ou de certains politiciens, une association qui est facilitée par les faits sur le terrain. Car si cette violence peut être expliquée par la conjoncture politique, le fait d'associer violence et islam, ou violence et sociétés arabes sans déconstruire le lien, a pour effet de renforcer l'idée que cette violence est le résultat de la *culture* plutôt que de la *conjoncture*.

La contamination du contexte local par le contexte international dans les textes de La Presse est illustrée par le compte-rendu d'un livre de Lawrence Wright intitulé : *La guerre cachée - Al-Qaïda et les origines du terrorisme islamiste. La genèse de la violence islamiste* (2 décembre 2007, Plus, p.9).

Le compte-rendu de Daniel Lemay commence ainsi :

«Pendant que le *Québec* et sa métropole essayent de réfléchir à ce Nous à redéfinir et à cet Autre qui semble contenu tout entier sous le *voile islamique*, les *cités françaises* retombent dans la *violence* au moindre soubresaut. Et *au Soudan*, "la rue" réclame à grands cris la peine de mort pour l'institutrice britannique qui a permis à ses élèves de 7 ans de donner à un ourson de peluche le nom du prophète Mohammed». (C'est nous qui soulignons)

Dans cette ouverture, il y a corrélation entre voile islamique au Québec, l'Autre des banlieues françaises et la réaction disproportionnée de la «rue» au Soudan, dans le cadre d'un essai sur le terrorisme islamique. Tout se tient, la boucle est bouclée.

La séquence Forum de La Presse atteste sans doute de la réception négative de ces nouvelles par une partie du lectorat, qui se montre intransigeante en particulier envers les musulmans. Mais nous nous demandons si cette intransigeance n'est pas nourrie par La Presse elle-même, du moins en partie. En effet, La Presse fait paraître une série d'articles sur la politique du multiculturalisme vécu dans le ROC (Rest of Canada) et en Grande-Bretagne, pays où son échec est décrit comme flagrant (21 janvier 2007). Dans cette série d'articles, à laquelle s'adjoignent d'autres observations sur les mesures politiques en Allemagne, en France et aux Pays-Bas qui concernent les musulmans, il s'avère que l'intégration des musulmans pose problème et que les mesures qui semblent les plus appropriées sont celles adoptées par les pays qui restreignent le port du voile dans les institutions publiques (Allemagne, France)... L'importance de règles communes à tous et très strictes est une préoccupation qui ressort, dans les articles des journalistes dans leurs comparaisons avec le Commonwealth, mais aussi chez les individus qui donnent leur opinion. Ce qu'ils appellent des «valeurs non négociables». L'effervescence du moment a certes engendré une demande pressentie

d'information à laquelle La Presse a répondu.

Pour finir, le ton employé par La Presse se veut impartial même si le traitement de certains sujets polémiques, tels les congés religieux, est orienté dans la structure même de l'argumentation. Là, se posent des questions sociétales qui dépassent le cadre de notre étude sur la représentation des arabo-musulmans dans la presse écrite. Mais c'est justement cet enchevêtrement d'enjeux politiques, sociaux et identitaires, selon des thématiques diverses (accommodements dans divers cadres, immigration, sécurité, intégration, identité, etc.), qui explique la diversité des approches des intervenants qui 'font' le titre (les 'plumes', les collaborateurs spéciaux, les pigistes, les éditeurs...).

Exemples de courriels haineux

Patrick Lagacé en donne quelques exemples (4 décembre 2004) :

« Tiens, un échantillon de courriels reçus la semaine dernière, courriels négatifs sur ces musulmans moyens que je vous ai présentés.

Un M. Jodoin: "Pendant ce temps, au Soudan, au nom de l'islam, on va fouetter une enseignante britannique qui a prénommé Mahomet, nom sacré du Prophète, un ours en peluche."

Un M. Lavigne, en parlant de Fatima, la voilée qui fait du judo et cite Nelligan, celle qui était à la une de La Presse, mercredi: "Elle est de celles qui se font sauter avec un sourire provocateur." (...)

M. Lavigne, encore, qui m'a savamment expliqué ses suspicions face aux étrangers, les musulmans en particulier, avec une métaphore canine. J'ai commencé à lire son courriel, en me disant, Ayoye, on est rendus là: au chenil. Ses deux chiennes, m'a-t-il expliqué, donc, grognent quand des bêtes qu'elles ne connaissent pas s'aventurent sur leur territoire ».

Les textes de Laura-Julie Perreault

Les textes de Laura-Julie Perreault, dans La Presse, sont, croyons-nous, un exemple de bonnes pratiques, qui mérite d'être analysé plus en détail. Nous avons examiné le contenu de l'ensemble de ces textes qui se trouvaient dans le corpus, c'est-à-dire ayant trait aux Arabes ou aux musulmans.

Du point de vue professionnel, la journaliste n'est pas dans une quête de sensationnalisme. Pour elle, la couverture locale n'est pas une occasion de juxtaposer la violence vue à l'international, comme le fait parfois Richard Martineau pour le Journal de Montréal. Exemple, le texte du 4 février, intitulé « Avez-vous le bon portrait ? » (écrit en collaboration) qui montre bien les préjugés des Québécois envers les minorités religieuses.

Du point de vue du regard porté sur l'autre, l'ensemble de ses articles démontre que, contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de crispation identitaire des arabo-musulmans mais qu'il y a de leur part ouverture et volonté de dialoguer. Elle met de l'avant la diversité interne de ces communautés : appartenances culturelles diverses des arabo-musulmans, existence de classes d'âge...etc. Ses

articles donnent voix à de nombreux arabo-musulmans, et pas seulement à des personnes du groupe majoritaire. Elle se positionne concrètement à l'encontre des stéréotypes. Par exemple, les femmes musulmanes, symbole de ce monde méconnu et rejeté, sont présentées comme des femmes qui pensent leur place dans la société, ainsi que les rapports de genre qu'elles vivent, et non pas des femmes dont la parole est soumise et à qui l'on impose le voile. (12-05-07). Le regard porté est plutôt objectif mais parfois emprunt de sympathie.

Elle met de l'avant les problèmes tels que les immigrants les voient : la question de l'emploi (chez les arabo-musulmans en particulier) est un sujet récurrent. Elle souligne l'islamophobie qui s'est exprimée ouvertement lors des auditions de la Commission Bouchard-Taylor.

Trois types de sujets relatifs aux arabo-musulmans sont abordés par elle dans les limites de notre corpus : les nouvelles internationales, les certificats de sécurité, et les accommodements (Hérouxville, Commission Bouchard-Taylor, portraits d'arabo-musulmans).

Concernant les nouvelles internationales : Même si les nouvelles internationales relatives aux islamistes et aux arabo-musulmans qu'elle rapporte comportent des dimensions de violence quelquefois arbitraire et d'intégrisme, elle couvre ce type de nouvelles sans effet sensationnaliste. Exemples : « Médecins et terrorisme : un air déjà connu » (04-07-07); « Deux Montréalais risquent la décapitation. Mohamed et Sultan Kohail, âgés de 22 et 16 ans, croupissent en prison en Arabie Saoudite » (16-05-07); « Une montréalaise retenue contre son gré en Iran » (11-06-07). Également, quand elle traite des nouvelles locales et des arabo-musulmans, elle prend soin de ne pas les « contaminer » avec des représentations issues du contexte international. Elle accorde aussi de l'importance à des actions et prises de position des personnalités arabes ou musulmanes qui déconstruisent les stéréotypes. Exemples : « Escouade anti-extrémistes musulmans. Pour aider les jeunes à combattre le discours de la violence » (en Grande-Bretagne; 20-03-07) ; « Un imam hors norme. La communauté ismaélienne rend hommage à l'Aga Khan, imam depuis 50 ans » (11-07-07) ; « Une démocratie, ça ne s'exporte pas. Un dissident iranien soutient que bombarder son pays nuirait surtout aux forces démocratiques » (l'écrivain Akbar Ganji; 21-11-07).

Concernant les certificats de sécurité et Guantanamo : Mme Perreault rappelle régulièrement au lecteur ce que sont ces certificats et pourquoi il y a litige à leur propos. Elle est une de ceux qui ont souvent rappelé le cas de Omar Khadr, avant que la classe politique ne prenne position envers son rapatriement. (Voir les textes du : 09-02-07, 15-02-07, 17-02-07, 24-02-07, 23-02-07 (a), 23-02-07

(b), 01-03-07)

La couverture des accommodements et de la Commission Bouchard-Taylor : Ses articles sont écrits selon un même gabarit : une introduction vive qui permet aux lecteurs de désamorcer le braquage envers les accommodements accordés aux minorités religieuses, et une fin qui marque l'importance de ne rien conclure hâtivement. Exemple d'amorce : «Les demandes d'accommodements ne sont pas que l'apanage des immigrants. Dans les centres de la petite enfance, les parents des petits québécois de souche font tout autant de demandes spéciales que les parents récemment établis au Québec» (01-12-07); « les institutions qui ont à faire face à des demandes d'accommodement sont habituées à gérer la diversité et trouvent des solutions très satisfaisantes, bien que le respect de certains principes soit réclamés par ces mêmes institutions » (28-11-07); « le chômage touche les immigrants et la population musulmane en particulier » (28-11-07); « Dans la vraie vie, les musulmans sont loin de correspondre aux stéréotypes » (30-11-07).

Le contexte des accommodements – Portrait de la situation au Québec : Entre ces trois domaines abordés, la couverture des accommodements est de loin la plus importante. À travers elle, se dessine un portrait du Québec qui, sous la plume de Laura-Juile Perreault, est nuancé et holiste.

Elle travaille à rétablir les faits en ce qui concerne les demandes d'accommodements ; minimiser la crise «Une crise ! Quelle crise ?» (28-11-07); rassurer sur la présence des immigrants et des musulmans en rapportant leurs paroles mesurées, d'indignation ou de colère par rapport à l'image erronée qu'on a ou qui est faite d'eux: «On a fait connaissance, ces jours derniers, avec des musulmans bien différents des stéréotypes habituels» (30-11-07). (Autres exemples en date du 3 février et du 14 novembre).

Elle cherche aussi à mettre de l'avant la discrimination vécue par les immigrants. Elle pointe le chômage qui touche les musulmans, et qui est plus ou moins lié à l'islamophobie, même si ce n'est pas dit explicitement (17-11-07). Elle pointe aussi la non-reconnaissance des diplômes et compétences par les ordres professionnels (12-12-07). Cette démarche ne l'empêche pas de rapporter des propos tenus contre les musulmans ou contre les immigrants, mais ce type de citations est mineur dans l'ensemble de ses écrits sur la Commission Bouchard-Taylor. Globalement, elle reprend les arguments formulés à la CBT en évitant de rapporter les propos xénophobes ou racistes. Elle rapporte par ailleurs que l'islamophobie est retenue par les observateurs qui y ont participé comme un des traits forts des audiences (17-11-07).

Elle accorde une importance à la déconstruction des stéréotypes qui touchent les musulmans. Par exemple, elle fait toujours l'effort de mentionner les noms à consonance arabe ou étrangère, tout comme on le fait pour une personne qui porte un nom québécois. Ce faisant, elle ne simplifie pas l'identité de l'Autre en le nommant génériquement (ex. : un musulman, un arabe, un islamiste, une femme voilée). Elle rapporte les travaux et conférences qui présentent les femmes musulmanes à l'égal des femmes québécoises non musulmanes : ce sont aussi des femmes qui s'affirment à leur manière, et sans porter l'étiquette de féministes (12-05-07). La diversité interne dans la posture migratoire des musulmans est aussi rapportée (10-12-07). Enfin elle rapporte les cas où des communautés arabo-musulmanes sont intégrées harmonieusement dans les régions (03-02-07).

Quant aux photos, soulignons que les journalistes n'ont pas le dernier mot concernant celles qui accompagnent leurs articles. Cependant, un effort est fait pour prendre des photos sur place plutôt que de les tirer dans les archives. Certaines sont opportunes : elles soulignent l'islamophobie (17-11-07) ainsi que des moments forts de la Commission Bouchard-Taylor : défense des musulmanes par Jean Dorion, président de la Société St-Jean-Baptiste (11-12-07) : «Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Jean Dorion, en larmes, a raconté pourquoi il s'opposait à la suggestion d'obliger les musulmanes employées de l'État à enlever le voile ».

Les types d'argumentaires trouvés dans les lettres de La Presse

À partir de l'analyse des lettres des lecteurs de La Presse, voici les grandes lignes argumentaires qui peuvent en être inférées. Rappelons que c'est à travers le prisme des accommodements que les musulmans sont surtout perçus, ce qui explique que nous regardions l'argumentation plus générale des accommodements. Le corpus utilisé ici est celui qui a été produit par la méthode statistique du choix de textes typiques. Nous analyserons ces stratégies argumentatives en détail, car au-delà des lettres de La Presse, nous avons trouvé ces mêmes arguments dans d'autres journaux. L'analyse de ces arguments serait utile pour comprendre la source du malaise et concevoir des façons d'y répondre.

1. Prédominance de la problématique des accommodements

Étant donné le contexte médiatique, il n'est pas étonnant que la vaste majorité des lettres perçoivent les musulmans à travers une prise de position sur la question des accommodements. Les trois quarts des lettres retenues traitent directement de cette question. Dans cette catégorie, le thème le plus

populaire est sans contexte le voile (affaire du taekwondo ou du vote voilé), suivi de l'accommodement sur les horaires de travail. Les autres catégories concernent la question plus large de la laïcité (programme d'éthique et culture religieuse) et celle de la discrimination socio-économique des musulmans ou des immigrants, cette dernière problématique étant portée surtout par des gens qui s'identifient comme musulmans ou dont le nom laisse supposer qu'ils le sont.

2. Les opinions sont majoritairement contre les accommodements

Les lecteurs prenant position sur la question des accommodements se placent dans leur grande majorité contre l'accommodement qu'ils évoquent (18 vs. 6). De façon plus générale, ces lettres dénoncent l'idée même d'adapter des règlements aux demandes des minorités. Il est possible d'identifier plusieurs types d'arguments au sein de ceux qui se disent contre. Nous avons identifié quatre types d'arguments qui se retrouvent dans ces lettres.

- **Argument 1. Tous doivent respecter les mêmes règles, il n'est pas question de faire des exceptions pour motif religieux.**

Ce courant insiste sur l'équité et le refus d'accorder tout privilège, par souci de justice. Cet argument est fondé sur la supposition implicite que la religion découle du libre arbitre des individus, qui ne devraient pas se déresponsabiliser de leurs comportements en demandant qu'on leur accorde des privilèges. [5 lettres]. Ces arguments sont illustrés par les extraits suivants.

- « Il faut respecter la base même de l'art martial choisi. » (07/04/17)
- « Si le règlement bannit le port du hidjab, les jeunes musulmanes n'ont qu'à se soumettre au règlement ». (07/04/17)
- « Le Québec est historiquement chrétien et les congés payés qui en résultent sont les mêmes pour tout le monde » (07/02/01).

- **Argument 2. Les musulmans qui refusent de confiner leur pratique religieuse à l'espace privé sont porteurs malgré eux d'une conception rétrograde de la société.**

Ils sont donc des acteurs passifs. Les symboles religieux sont porteurs de valeurs (sexisme, discrimination, violence) incompatibles avec le « contrat social » qui prévaut au Québec et sont donc inacceptables dans l'espace public. En fonction de cet argument, on questionnera le sens derrière les signes religieux, par exemple en soutenant que le voile matérialise la soumission des femmes ou encore symbolise une pratique intégriste de l'Islam, naturellement porteuse de violence et d'intolérance. Sans que le lien soit toujours très clair, on associe les pratiques

religieuses aux franges extrémistes des religions concernées et ces franges à des idées qui entrent en contradiction avec les principes fondamentaux qui guident notre société et qui forment la base de nos institutions, de notre culture. La pratique religieuse devient un élément qui permet d'exclure la minorité, qui empêche toute intégration possible au « nous ». [5 lettres]. Ces arguments sont illustrés par les extraits suivants :

- « Quand je vois les signes extérieurs de la religion musulmane, [...] je vois des attentats d'extrémistes musulmans un peu partout dans le monde » (07/11/30)
- « Les chrétiens fanatiques ne tuent pas leur femme ou enfants pour des raisons religieuses » (07/12/15)
- « Où est la logique de se battre pour garder un symbole d'oppression et de soumission » (07/09/07).
- « Comment l'islamiste voit-il la femme non voilée qui lui parle ? Comme une putain » (07/02/06).

• **Argument 3. Les musulmans qui refusent de confiner leur pratique religieuse à l'espace privé le font avec une intention maligne.**

Selon cet argument, les personnes qui insistent pour que leur pratique religieuse déborde dans l'espace public cherchent à provoquer et savent très bien l'effet que leurs demandes entraîneront. On insinue rarement que c'est le cas de la *totalité* des musulmans. On préfère dénoncer l'attitude d'une partie de la communauté, qu'on soupçonne capable d'entraîner l'ensemble de leurs coreligionnaires. Dans ce cas-ci, on attribue aux musulmans un rôle actif et négatif. Ces lettres attribuent deux raisons distinctes aux musulmans pour motiver cette attitude : a) une volonté d'auto-exclusion et de repli communautaire (vivre en marge de la société d'accueil), ou encore b) une volonté de faire prévaloir leurs propres normes au sein de l'espace public, en d'autres mots d'imposer leur point de vue. [5 lettres]. Voici quelques illustrations de cette tendance.

- « Les accommodements raisonnables ne sont là que pour permettre à certains groupes de rester à l'écart, de rejeter la société dans laquelle ils vivent. » (07/07/31).
- « Ce que l'on tente de faire [en réclamant le droit de porter le *hidjab* au soccer] c'est d'affirmer ostentatoirement sa différence religieuse par rapport aux autres en se servant d'une activité intégratrice [le soccer] en tant que vecteur ». (07/03/01)
- « [s'adressant aux musulmans vivant ici :] vous voulez nous imposer vos façons de faire et vos coutumes. » (07/04/17).

- [en parlant de l'affaire du *hidjab* au taekwondo :] « provocations sporadiquement orchestrées par des agitateurs islamistes minoritaires ». (07/04/17)

- **Argument 4. Le véritable danger derrière la question des accommodements, c'est le manque de vision politique des autorités et des institutions.**

Le risque ne provient pas des immigrants eux-mêmes, mais plutôt des politiciens, des institutions privées et publiques qui prennent les mauvaises décisions ou ne prennent pas de décision du tout. Certains critiqueront par exemple les institutions qui accordent des accommodements « déraisonnables ». D'autres s'attaqueront à la trop grande prudence des politiciens refusant de prendre clairement position sur la question. Ce type d'argument suppose implicitement qu'il est normal que certaines tensions sociales émergent des nouvelles réalités de l'immigration et que le problème principal n'est pas tant leur existence que le fait que les leaders politiques ne se placent pas au dessus de la mêlée et ne proposent pas de vision claire de la question. On cherche là une force qui puisse guider la société dans son ensemble, vers une même direction. Notons que cet argument est autant avancé par ceux qui sont pour les accommodements que par ceux qui sont contre. [3 lettres concernant les accommodements raisonnables, 2 concernant l'éducation religieuse]. Exemples :

- « Ce qui m'inquiète c'est le manque de discernement de personnes au pouvoir qui résulterait à long terme en des précédents désastreux » (07/08/29)

Les arguments « pour » les accommodements, minoritaires dans les lettres, insistent de façon générale sur l'individualité des musulmans et leur droit à ne pas voir leurs pratiques religieuses jugées. On détache habituellement les gestes d'une quelconque signification plus large. Exemple : « ce n'est pas un petit foulard qui va bouleverser nos vies » (07/12/13).

Un tableau synthétique des types d'arguments est donné à la page suivante.

Tableau récapitulatif des types d'arguments		
Position	Argument général	Argument spécifique
Contre	A. Argument réglementaire : <i>Importance de respecter les règles qui régissent notre société.</i>	<i>1. Les règles ont pour but de rendre l'activité visée indifférente à la religion (religion-blind).</i>
		<i>2. Les règles ont pour but de rendre l'activité visée libre de toute dimension religieuse (religion-free).</i>
	B. Argument culturel : <i>Les musulmans qui refusent de restreindre leur pratique religieuse à la sphère privée sont porteurs d'une vision rétrograde de la société et des rapports humains.</i>	<i>3. Ces pratiques sont répréhensibles car elles portent les valeurs du courant conservateur présent dans l'Islam comme dans toute religion.</i>
		<i>4. Ces pratiques sont répréhensibles car elles portent les valeurs de l'islam, une religion essentiellement incompatible avec notre société.</i>
	C. Argument intentionnel : <i>Les musulmans qui refusent de restreindre leur pratique religieuse à la sphère privée le font intentionnellement, malicieusement, pour atteindre des objectifs cachés.</i>	<i>5. Ce comportement découle d'une volonté d'autoexclusion et de repli communautaire.</i>
		<i>6. Ce comportement fait partie d'un plan pour contraindre la société d'accueil à adopter leur vision des choses, leurs façons de faire.</i>
	D. Argument autoritaire : <i>Le véritable danger derrière les accommodements, c'est le fait que les autorités n'assument pas leur responsabilité.</i>	<i>7. La question est politique et du ressort des élus qui doivent assumer leur leadership.</i>
		<i>8. La question est administrative et relève des institutions qui doivent adopter les règles de gestions plus claires.</i>
Pour	E. Argument libéral : <i>Nous n'avons pas à juger la façon dont les autres pratiquent leur religion, tant qu'ils respectent la liberté d'autrui.</i>	<i>9. Affirmation de la liberté sémantique. Détachement des pratiques religieuses de leur sens automatiquement péjoratif.</i>
		<i>10. Affirmation de la liberté individuelle. La décision d'autres individus ne nous affecte pas en tant qu'individus.</i>
	F. Argument empathique : <i>Le vrai problème c'est la discrimination dont sont victimes les musulmans.</i>	<i>11. Discrimination culturelle : il y a un climat hostile et dévalorisant envers les musulmans.</i>
		<i>12. Discrimination économique : les problèmes d'intégration sont avant tout de nature économique et non culturelle.</i>

3. Perception de la discrimination envers les musulmans.

La plupart des gens qui sont « pour » les accommodements insistent sur le racisme et la discrimination dont sont victimes les musulmans. En tout, sur les 32 lettres analysées, 9 font valoir cette discrimination comme point principal. Peu de lettres soutiennent une position « contre » tout en dénonçant, simultanément, la discrimination. Dans les arguments qui concernent directement la problématique des accommodements raisonnables, on insiste peu sur la discrimination économique

envers les musulmans, et on insiste plutôt sur l'attitude jugée intolérante de ceux qui refusent les accommodements. Mais l'argument de la discrimination économique est mentionné, de même que l'on mentionne que la possession d'un nom à consonance musulmane diminue les chances de trouver un emploi. En général, ce sont des musulmans qui ont amené ce type d'arguments.

- « Nous constatons que l'accès à l'emploi au Québec selon la compétence est une chimère » (07/08/21)
- « Aujourd'hui, la femme musulmane d'ici est plus que jamais, fière d'être québécoise, canadienne et musulmane. Il est temps qu'elle soit considérée comme telle. » (07/10/06)

Rôle de l'iconographie

Si le traitement de l'information locale par les rédacteurs de La Presse n'est pas oublieux de la dimension sociétale et si la représentation des arabo-musulmans qui en résulte est globalement respectueuse de la complexité du réel, certains dérapages sont relevés dans la mise en page des contenus rédactionnels et visuels des sujets concernés. Les images ont un impact, secondaire il vrai, mais réel sur l'image mentale qu'on se fait des situations, et quelques fois ces images renforcent les stéréotypes, surtout dans le cas des nouvelles internationales.

Nous n'avons pas fait d'analyse quantitative des photos pour ce rapport, mais nous pouvons illustrer la tendance à choisir le voile comme symbole par la Une du 27 novembre 2007, qui mérite quelques commentaires. Deux photos côte à côte illustrent deux situations de façon très contrastée.



La première accompagne une série d'articles de Patrick Lagacé qui montrait justement qu'il y a des

musulmanes qui ne portent pas le voile, qu'il y en a qui sont contre le port du voile, et qu'il y en a qui le portent mais qui ont une attitude et un comportement très différent de ce à quoi on pourrait s'attendre. De quoi briser justement les stéréotypes concernant les femmes voilées. Or la photo de la Une vient renverser tout ce beau contenu en reproduisant une femme qui porte non pas le *hidjab*, mais le *niqab* qui couvre tout le visage.

La deuxième photo concerne l'international : les négociations diplomatiques d'Annapolis, visant une paix entre Israéliens et Palestiniens. Là c'est le récit israélien qui est représenté par cette photo où un jeune israélien prie sur le Mur des Lamentations. La légende nous informe qu'il participait à une manifestation contre ces négociations. C'est la souffrance qu'il ressent qui est communiquée par la photo. La signification de ces négociations est en lien avec cette souffrance et les craintes que la paix recherchée n'apportera pas la fin de cette souffrance. Quant à l'occupation des territoires palestiniens, elle est absente de ce récit. La partie qui occupe militairement est celle qui souffre, alors que celle qui est occupée est généralement représentée par des photos où c'est la colère qui s'exprime.

Un autre cas de choix de photos mérite d'être mentionné, car il est significatif, même s'il se situe en dehors de la période étudiée. Le voici.



Ici, il est question de terrorisme : c'est cela que Guantanamo évoque. Pour illustrer Guantanamo, on a choisi des petites filles qui étudient le Coran. Des Palestiniennes de surcroît, alors que Guantanamo reçoit surtout des prisonniers capturés en Afghanistan. Ici, deux messages sont sous-jacents. Le premier est l'association entre la pratique de l'islam par de petites filles et le terrorisme symbolisé

par Guantanamo. Le lien de la légende semble un peu artificiel : des exemplaires du Coran auraient été profanés à Guantanamo. Le deuxième message se situe tout à fait dans le prolongement des conceptions essentialisantes de l'approche orientaliste. Celle-ci implique une essence de l'islam et des musulmans qui est la même à travers les âges et les lieux. On peut donc illustrer un contexte islamique par n'importe quel autre contexte islamique : tout est pareil. Une petite fille qui prie peut très bien illustrer la situation d'un prisonnier qui se révolte contre la profanation de son livre sacré. N'est-ce pas le même livre sacré ?

Les titres sont eux aussi quelquefois mal choisis. Par exemple, les titres et extraits apposés à un article sur le multiculturalisme de Will Kymlicka, tronqués du texte lui-même et mis hors contexte, donnent une idée contraire à l'argumentation et la philosophie politique de l'auteur (2007-06-30 'Multiculturalisme risqué').

Ces énoncés visuels, qui contreviennent aux intentions des auteurs du texte et nourrissent les préjugés envers les musulmans et les immigrants, s'expliquent par le fait que les modalités de production dans la presse impliquent l'intervention d'acteurs multiples (rédacteurs, photographes, directeur artistique, chefs de fabrication...), avec pour résultat qu'elle est une œuvre de collaboration. La séparation des pouvoirs est nette entre les interventions linguistiques et iconiques sur un texte. Ces incongruités dans La Presse ne constituent pas une normalité. Cependant, vu le contexte houleux en 2007, on peut supposer que l'association en première page du titre 'Voile maudit' annonciateur d'une série et d'une photo de femme en *burqa* participe à la colonisation visuelle recherchée par le journal concurrent.

LE DEVOIR

Comme La Presse, Le Devoir est un journal d'information et d'opinion, mais il diffère de La Presse par l'étendue de la couverture des nouvelles locales et internationales, qui est plus restreinte, ainsi que par le type de couverture. Les journalistes du Devoir sont plus des observateurs de la scène politique que des journalistes de terrain. Ils intervieweront des politiciens, ils feront des synthèses de dépêches de presse, mais ils ne feront pas, en général, du journalisme d'investigation. Par contre, Le Devoir est le lieu par excellence pour débattre des idées sur l'identité de la nation, sur les limites du multiculturalisme, etc. Les intellectuels, les universitaires, les artistes et les écrivains le considéreront comme une référence même si sa circulation est beaucoup plus restreinte que celle de La Presse. En

conséquence, ce qui importe ici sera moins l'iconographie (mais elle compte : nous en donnerons des exemples) ou l'information de première main que l'opinion et le positionnement politique. C'est donc sur cela que nous insisterons.

Les éditoriaux et les chroniques

Même si Le Devoir s'est montré très ouvert et a permis à une diversité d'opinions de s'exprimer, l'orientation politique dominante au Devoir a été assez proche de l'aile la plus « ouverte » du courant nationaliste québécois. Le débat sur la place de l'islam au Québec s'est fait surtout à travers le prisme des accommodements, les menaces à l'identité québécoise étant reconnues, mais les préoccupations pour les droits et contre les discriminations n'étant pas oubliées. En cela, Le Devoir reflète fidèlement l'orientation dominante parmi l'élite politique québécoise : préoccupation pour la question nationale, préservation du caractère francophone et laïc de la société québécoise (et donc grande sensibilité aux menaces à ces orientations politiques), valorisation de l'égalité des sexes, appel à l'intégration, ouverture aux autres cultures dans la mesure où les porteurs de ces autres cultures font eux aussi un effort pour s'intégrer. Mais en même temps, on y trouve des rappels assez fréquents à l'effet que le respect des droits des minorités est fondamental.

Voici ce qui ressort de l'analyse des 37 chroniques régulières et des 79 éditoriaux portant sur les Arabes ou les musulmans. Tout d'abord, nous constatons qu'il n'y a pas de différences d'orientation majeures entre les divers éditorialistes et chroniqueurs sur les questions soulevées par le débat sur les accommodements. On est pour une laïcité ouverte et non crispée, mais qui s'insère dans un projet national fondé sur l'égalité des sexes, la langue française et la charte des droits. Par exemple, alors que Mme Marie-Andrée Chouinard appuie le désir de M. Charest d'amender la Charte, elle constate avec satisfaction que cet amendement concerne le préambule de la Charte et non le reste de ses clauses : « Refusant avec raison de céder à une hiérarchisation des droits, Québec choisit plutôt de modifier le préambule de la Charte en y inscrivant l'importance de l'égalité entre les sexes. Il ajoute de surcroît une clause interprétative - à la manière de la Charte canadienne - qui souligne à double trait la force de ce caractère. » (13 décembre). Par contre, le chroniqueur Norman Spector estime que ces mêmes amendements sont « autrement plus inquiétants » que la loi proposée par le parti québécois (1^{er} novembre).

Alors que le code de vie d'Hérouxville est décrié par tout le monde, la légitimité des peurs identitaires est affirmée.

« Entre les interdictions de lapidation d'une part et les accusations de crétinisme et de débilité d'autre part, on se dirigeait vers une tragicomédie dont les thèmes risquaient d'envenimer la campagne électorale. Cela ne signifie pas qu'il faille taire le malaise. Il doit plutôt être abordé sous l'angle des valeurs communes à notre société, et cela oblige aussi à mettre en lumière l'histoire qui nous a construits (...) Que cela plaise ou non, il y a dans la population un sourd sentiment d'être dépossédé, bousculé, heurté. D'où la colère et la rage qui en font disjoncter certains. (Denise Bombardier, 10 février).

Elle propose de discuter les choses franchement : « À force de ne pas vouloir ostraciser les musulmans en général, on est en train de faire déraiper une majorité de Québécois » (1^{er} septembre).

Elle trouve donc l'exercice de la commission valable, et se montre très critique de la candidate du Bloc Québécois, May Chiu, qui avait déclaré que la Commission Bouchard-Taylor était un exercice des blancs pour les blancs.

Le lien entre les images internationales et les attitudes locales est affirmé et expliqué :

Les Québécois qui découvrent depuis quelques années ces femmes voilées sont portés à croire que l'immigration nouvelle, c'est cela même, et ils s'inquiètent pour l'avenir. D'autant plus qu'à la télévision, ils assistent impuissants chaque soir aux tueries de terroristes qui proclament que l'Allah de ceux qu'ils croisent chez eux est bon et qu'il faut tuer pour lui. (1^{er} septembre)

Jean-Claude Leclerc prend ses distances par rapport à la surmédiation de la question des accommodements. Dans un texte paru le 5 février, il écrit :

Devant la multiplication d'incidents plus ou moins conflictuels parus, depuis, un peu partout à la une, des observateurs parlent maintenant d'une «guerre commerciale» sur le dos de minorités. La tempête sur l'accommodement raisonnable serait-elle une création des empires de presse?

Cette chronique du 5 février est mise en annexe vu sa pertinence pour ce rapport.

Pour sa part, Norman Spector conteste le sentiment de supériorité ressenti dans le reste du Canada anglais envers les nationalistes québécois, et prône pour la tolérance, critiquant les amendements à la Charte proposés par M. Charest (1^{er} novembre).

Les questions internationales ne donnent pas lieu à la propagation d'images stéréotypées, mais on peut constater des différences entre les divers éditorialistes et chroniqueurs du Devoir. La plupart des textes de chroniques (plutôt rares) discutent des développements au niveau de la diplomatie. Norman Spector appuie la présence canadienne en Afghanistan, en expliquant qu'il est déçu que personne ne discute de la vraie raison d'y être : le pétrole (5 avril), alors que Jean-Robert Sansfaçon affirme qu'on y est pour « libérer les femmes du joug taliban » (8 septembre). Cet éditorial s'opposait au

vote à visage couvert (vote voilé), et estime que « chaque nouvel arrivant doit savoir qu'il lui appartient de tout mettre en œuvre pour comprendre et s'intégrer à la communauté d'accueil. Sans une telle réciprocité, la vie commune serait intolérable ». Bernard Descôteaux signe un texte intitulé « Bien accueillir » où il constate que « Le déroulement de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables est, parfois, l'occasion d'une forme de lapidation publique des immigrants » (3 novembre) pour conclure : « Non seulement il faut accueillir, mais bien accueillir. »

On peut en conclure que si la politique éditoriale du Devoir exprime une orientation politique sensible à la question nationale québécoise, elle reste généralement sur le mode réflexif et ne stigmatise pas les nouveaux arrivants pour leur culture. Au contraire, à plusieurs reprises l'islamophobie et les discriminations subies par les immigrants et surtout les musulmans parmi eux sont condamnées clairement.

Nous n'avons pas fait une étude approfondie des textes d'analyse soumis au Devoir pour publication dans la page Idées. Mais nous constatons sur la base d'un survol sommaire que ces pages sont restées ouvertes à des réflexions partant de prémisses fort différentes. On y trouve des textes à la défense de toutes les pratiques d'accommodement, ainsi que des textes qui légitiment l'imposition de certaines limites. Mais ces textes restent sur le mode de la réflexion.

Les lettres du Devoir

De manière générale, on peut dire que les lettres au Devoir posent principalement les questions du vivre-ensemble, de la place de la religion dans la place publique, de la gestion de la diversité, de la protection de la langue, et de la laïcité. En ce sens, elles ont tendance à situer le débat à un niveau un peu plus abstrait que la question directe des accommodements, et rappellent les sujets abordés durant les forums de la Commission Bouchard-Taylor. Cependant, on retrouve dans les lettres des opinions plus diversifiées que celles qu'on retrouve parmi les intellectuels qui s'expriment dans Le Devoir où les éditorialistes. Comme pour les lettres de La Presse, dès qu'un texte traite de la religion, de la pratique religieuse ou de la laïcité, on comprend vite, par les enjeux soulevés, que c'est souvent l'islam et les arabo-musulmans qui sont évoqués, ainsi que les juifs hassidim. C'est une façon autre de parler de la place de l'islam dans la société québécoise.

Thèmes principaux évoqués dans les lettres :

Les thèmes identifiés font partie d'arguments fort semblables à ceux que l'on retrouve dans La

Presse, même si la proportion de lettres qui reprennent un argument donné n'est pas nécessairement la même que dans La Presse.

Thèmes 'défensifs' ou 'hostiles' :

- La comparaison entre le racisme en région et le racisme à Montréal : les gens des régions se défendent de l'étiquette raciste qu'on leur attribue à tort.
- L'importance de protéger la langue française.
- Le danger de l'intégrisme religieux, particulièrement musulman, qui guette le Canada et le Québec.
- La nécessité de renforcer la laïcité pour éviter les dérives religieuses.
- Les féministes québécoises déplorent le *hidjab*, perçu comme symbole de soumission, et le « recul » qui menace les femmes au Québec.
- On retrouve souvent l'opposition essentialiste entre religion et laïcité, islam et laïcité.
- Certains rappellent que le voile islamique ne doit pas compromettre la sécurité des femmes, surtout dans le sport.
- Les immigrants sont perçus comme porteurs de valeurs moyenâgeuses qui menacent les femmes et le Québec.
- Les nouvelles religions sont perçues comme une menace, comme l'a été la religion catholique au Québec du siècle dernier.

Thèmes allant dans le sens de l'ouverture :

- Les Québécois d'origines arabes, quant à eux, déplorent la stigmatisation dont ils sont victimes.
- La peur de l'étranger est déplorée, surtout dans le contexte de la mondialisation.
- La montée de l'islamophobie et de la « religiophobie » au Québec est décriée.
- Certains rappellent que l'Église a été très oppressante et qu'il ne faudrait pas revenir à ce temps.
- À noter que des musulmans activistes tels que les membres de Présence musulmane sont plutôt discrets dans le débat médiatique, alors que des catholiques pratiquants ont pris la

parole. Les représentants de Présence musulmane ont notamment déploré que les propos qu'ils ont tenus lors d'une conférence de presse ont été mal interprétés par le journaliste du Devoir.

- La plupart des immigrants s'étonnent de cette peur et la montée d'un discours raciste au Québec, et soulignent que ce phénomène était rare au Québec il y a quelques années.
- Des immigrants témoignent de leurs multiples identités culturelles, et de la pression qu'ils subissent de la part de leur groupe religieux pour les pousser à se définir par leur appartenance religieuse d'abord, ou de la société d'accueil qui les assigne à cette identité religieuse.

L'iconographie est restée problématique au Devoir, même si elle n'a pas d'impact majeur. On illustrera les audiences de la commission Bouchard-Taylor ou tout texte de la page Idées qui s'inscrit dans cette problématique, plus souvent qu'autrement, par une scène montrant les deux commissaires faisant face à une ou des femmes voilées.

THE MONTREAL GAZETTE

La structure de l'information dans The Gazette

Comme pour les autres grands journaux, The Gazette se veut un journal d'information et de réflexion. Plusieurs journalistes couvrent le terrain et l'un d'entre eux, M. Jeff Heinrich, a couvert en détail les audiences de la commission Bouchard-Taylor. Les éditoriaux de The Gazette ne sont pas signés, et ils représentent donc l'opinion du journal et non pas celle des individus qui écrivent. On peut raisonnablement supposer que s'ils ont été nommés là, c'est qu'ils ont déjà prouvé qu'ils y souscrivent, et on peut espérer qu'ils contribuent à la former. Ceci signifie qu'il y a plus d'homogénéité dans les prises de position de The Gazette sur les questions sociales et politiques. Cette homogénéité se retrouve aussi parmi les chroniqueurs. Le propriétaire du journal est la compagnie CANWEST Global, qui possède onze grands quotidiens canadiens, des journaux régionaux, et des stations de télévision. Sur les questions de politique étrangère au Proche-Orient, c'est le bureau central de Canwest qui établit les positions éditoriales du journal. Les biais et les distorsions sur ce sujet sont extrêmement importantes, et elles ont un impact sur la représentation des Arabes et des musulmans. Mais cette question dépasse les objectifs de ce rapport, vu ses dimensions politiques et nous ne la traiterons pas ici. Nous nous concentrerons sur la façon dont les questions

locales sont traitées, en notant en passant que dans le cas de *The Gazette*, les représentations négatives des Arabes et des musulmans qui s'expriment dans le cadre des informations internationales ne sont pas transférées au niveau local, et *The Gazette* a eu tendance, au contraire, à dissocier comportement conservateur au niveau religieux et appui au terrorisme, association qui est faite ailleurs, dans d'autres journaux. Par exemple, c'est dans *The Gazette* qu'on a retrouvé une recension détaillée et appréciative (17 novembre 2007), par la journaliste Sue Montgomery, du livre de Michael Adams, président de la firme de sondage Environics, dont les sondages démontrent que l'appui aux idées des mouvements terroristes est extrêmement marginal parmi les musulmans du Canada, et que ceux-ci, dans leur écrasante majorité, apprécient et adoptent les « valeurs canadiennes » et s'y reconnaissent. Elle suggère que le livre soit traduit en français en envoyant en quantité à Hérouxville....

The Gazette aura tendance à être très critique des tendances dominantes dans la société québécoise francophone qui réagit de façon trop épidermique aux demandes d'accommodements pour motifs religieux. Le 19 avril 2007, un éditorial commente la fixation de l'opinion dominante sur le *hidjab*, et il suggère au premier ministre québécois de lancer un message aux Québécois, les invitant à une attitude plus sereine et plus ouverte.

Nous estimons que, comme pour *La Presse* et *Le Devoir*, et contrairement au *Journal de Montréal*, ce n'est pas par l'entremise des titres et des photos que les représentations des Arabes et des musulmans vont être construites, mais bien plus par les prises de position et les idées : plutôt négatives sur les questions de politique internationale, mais très positives sur les questions locales, et qui se posent en appui des revendications des individus.

Nous examinerons donc à présent les opinions et la structure argumentative dominantes dans *The Gazette*.

Les tendances dominantes dans *The Gazette*

Nous avons déjà dit que *The Gazette* a des attitudes très différentes selon qu'il s'agit de questions internationales ou locales. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ses positions en ce qui concerne le Proche-Orient, mais soulignerons qu'elles sont diamétralement opposées aux demandes en provenance des groupes arabes ou musulmans. Par exemple, en mai 2008, *The Gazette* a refusé une publicité payée qui rappelait l'expulsion des Palestiniens de 1948, ce qui constituait une forme de

censure.

Par contre, sur la question de la place des musulmans dans la société, *The Gazette* a une attitude d'accueil empathique et d'appui aux demandes d'accommodement religieux. C'est un quotidien qui insiste avant tout sur la liberté de choix des individus. Il défend ainsi le droit de chacun de vivre selon ses propres traditions, sa propre langue et le devoir de la majorité de respecter cette affirmation individuelle. Tout en rappelant que l'individu prime sur le groupe, *The Gazette* a systématiquement pris position en faveur d'un assouplissement de certaines règles dans le but d'accommoder, entre autres, les musulmans. Le journal a dénoncé les arguments voulant que les pratiques d'accommodement menacent l'identité collective. Les textes argumentatifs du journal, soit les éditoriaux, les chroniques, les lettres des lecteurs et les textes d'opinion (*Op/Ed*) partagent les mêmes tendances générales, à quelques différences près. Les lettres présentent un spectre d'opinions beaucoup plus large alors que les éditoriaux et chroniques affichent une plus forte cohérence. Malgré la diversité des opinions exprimées, il est possible de dégager une opinion majoritaire relativement cohérente et un ensemble d'opinions minoritaires plus éclaté.

À partir d'une lecture serrée de tous les textes argumentatifs du corpus, nous avons reconstitué ce que nous avons appelé l'opinion majoritaire, c'est-à-dire une structure argumentaire qui ne se retrouve pas dans un texte en particulier, mais qui se dégage des liens logiques et rhétoriques qui s'établissent entre les différents textes. Cette opinion n'a de sens que lorsque l'on considère l'ensemble des articles publiés.

Opinion majoritaire : les musulmans sont des citoyens respectables dont la contribution sociale est généralement positive. Non seulement leurs aspirations sont légitimes et respectueuses de la société d'accueil, mais nous avons le devoir de les reconnaître comme telles car ce qui est en jeu dans la façon dont nous gérons cette question, ce sont les valeurs fondamentales de liberté sur lesquelles repose notre société. Il est donc regrettable que les musulmans subissent les contrecoups d'un contexte d'intolérance provoqué par la peur injustifiée des « Québécois de souche » de perdre leur identité.

Structure argumentative majoritaire

La tendance générale expliquée plus haut se décline en quatre arguments types. Bien sûr toutes les opinions exprimées ne vont toutes pas dans le même sens et celles qui peuvent paraître semblables font usage d'une certaine variété d'arguments qui se distinguent par des nuances importantes. Il est

toutefois possible et pertinent de généraliser et de dégager ces quatre piliers argumentatifs de la tendance majoritaire, renforcés pas de nombreux sous arguments plus nuancés pour chacun.

1. Les musulmans sont des citoyens respectables dont la contribution est généralement positive.

Ce sous argument en est un de **valorisation** de la communauté musulmane et des communautés immigrantes en général. On soulignera par exemple le rôle économique nécessaire joué par l'immigration au Canada en rappelant que les musulmans sont une partie importante de cette immigration. On fera aussi valoir qu'il n'existe pas d'incompatibilité entre les valeurs de la majorité des musulmans et celles de la société d'accueil et l'on prêtera généralement de bonnes intentions aux musulmans en ce qui concerne l'intégration. Certains articles rappellent la diversité existant au sein de la population musulmane canadienne et chercheront à montrer que derrière des symboles et coutumes jugés oppressifs par la majorité se cache un fort désir de modernité et d'intégration. On cherche donc à dépeindre les musulmans sous un jour positif, en les présentant comme modérés, éduqués et responsables. En somme, les musulmans sont de bonnes personnes.

Exemples :

- Ninety-four per cent of Muslims say they're proud to be Canadian, which matches the national average of 93 per cent. And nearly three-quarters describe themselves as very proud. They are also better educated - 45 per cent hold a university degree, compared with 23 per cent of all Canadians, yet in terms of income, Muslim Canadians are behind the national average. (Column, Nov 17, 2007)
- Yet the 2001 census of Canada revealed nearly one in three Muslim women in Canada holds a university degree, compared with a national average one in every five Canadian women. (Letter Feb 6, 2007.)
- This message - that Quebec's ability to thrive depends on maintaining its population and to do that it needs immigrants - should be communicated more forcefully to Quebecers at large. (Editorial Nov 3, 2007)
- Murdering daughters is no more an Islamic value than murdering estranged wives is a Western one. (Editorial Dec 13, 2007).
- Women in *hidjabs* compete internationally in sports regularly. (Letter Apr 18, 2007.)
- Sharia grants more freedoms and rights than any other religious law, including the rights of women to freedom and inheritance, gender equality and minority and human rights. (Letter Feb 1, 2007)

2. La liberté individuelle est la pierre angulaire de notre société et celle-ci inclut sans équivoque la liberté de religion à laquelle ont droit les musulmans, mais cette liberté religieuse est menacée dans le contexte actuel.

Cet argument, que l'on pourrait qualifier comme celui de la **justice** en tant que choix de société, insiste sur le droit de chacun de choisir la façon dont il veut vivre et les limites que nous avons historiquement imposées à la collectivité dans le but de protéger ce droit. Il est avancé que les récents débats autour des accommodements raisonnables menacent ce principe. La délégitimation populaire de la liberté de religion consécutive à ce climat social se traduit par un sentiment d'hostilité perçue de la société à l'égard des musulmans. Autrement dit, ce qui est en jeu dans notre façon collective de traiter les minorités musulmanes au niveau quotidien, mais aussi symbolique (la forme que prend le débat) et juridique ce sont les grands principes de liberté sensés guider notre société. Cet argument implique que dans le contexte du débat sur les accommodements, les musulmans ont la justice de leur côté alors que leurs détracteurs remettent en question nos grands principes constitutionnels et le consensus social et historique qui les supportent. Cet argument nous amène à conclure que les musulmans, en plus d'être bons, ont la justice de leur côté.

Exemples :

- But in cases which infringe on nobody's rights - when a girl wears a scarf while playing sports, say - then surely we all want to live in a society where people have the maximum liberty to make their own choices. (Editorial, 6 mar 07)
- Here is what a cabinet minister, or better yet Premier Jean Charest himself, should say on the subject: "My fellow Quebecers: There is nothing offensive or alarming about the *hidjab*. The Quebecois nation needs to take a deep breath and reflect on why so many of us are so upset about a simple scarf. Our reputation as a welcoming society, not to mention our respect for the human rights we hold so dear, hang in the balance." (Editorial, 19 apr 07)
- Some people are ignorant, automatically labelling a Muslim woman in a veil as "oppressed," no matter if she is wearing it of her own free will. Islamophobes are hateful to demand that she remove it, stripping her of her basic democratic right to wear it. (Letter Feb 20, 2007).
- The starting point of any debate about "reasonable accommodation" must be that there is no they; there is only all of us. (Letter Feb 1, 2007)

3. Il existe présentement à l'endroit des musulmans un contexte d'intolérance et d'hostilité sociale qu'il faut dénoncer.

Cet argument peut être considéré comme celui de l'**empathie**, au sens où il prétend reconnaître mais également déplorer la situation socialement défavorable dans laquelle se trouvent les musulmans. Énoncé à la suite logique des deux arguments précédents, celui de l'empathie implique que cette hostilité n'est pas qu'une réaction de la majorité à l'endroit d'une minorité qui aurait refusé de s'intégrer, mais qu'elle constitue réellement une injustice puisque malgré leur apport positif et la

légitimité de leurs revendications, l'existence des musulmans dans l'espace public est menacé. Cet argument constitue l'antithèse de celui qui voit derrière les tensions liées aux questions culturelles la responsabilité des minorités en ce sens qu'il implique que ces tensions découlent plutôt du refus de la majorité d'intégrer pleinement les minorités religieuses, en l'occurrence les musulmans. La plupart du temps, la majorité en question désigne les Québécois francophones de souche, dont l'argument s'appliquera à dénoncer l'étroitesse d'esprit et l'esprit de clocher. Cet argument nous amène à conclure que les musulmans, même s'ils sont bons et qu'ils ont la justice de leur côté, sont malgré tout des victimes.

Exemples :

- Myth: Quebecers have long said that they are against the public expression of religious faith. Fact: They are against the expression of religious faith in public, unless the faith in question is Roman Catholicism. In that case, they have no objections. (...) Meanwhile, immigrants are frozen out of Quebec's job market to a more marked degree than elsewhere in Canada. (Editorial Sep 12, 2007)
- Muslim Quebecers, unfortunately, already knew what it is like to be treated like a stereotype. When Herouxville came out with its offensive and provocative code of conduct for foreigners, the so-called "rules" for living in Quebec would only have solidified their feelings of rejection by Quebecois de souche. (Editorial Feb 15, 2007.)
- Herouxville was wherever the Bouchard-Taylor commission provided a respectful hearing and province-wide attention for bigots to slander Muslims, Jews and immigrants. (Column Dec 22, 2007)
- Isn't it ironic that Canadian soldiers are willing to die in Afghanistan to defend the freedom of Muslims there, while in Montreal we are taking their rights away? (Letter Apr 17, 2007)

4. Cette situation découle de la peur injustifiée et irrationnelle des Québécois selon laquelle les musulmans, comme les autres minorités culturelles, représentent une menace à leur identité.

Cet argument en est un **d'interprétation** de la réaction de la majorité face aux manifestations culturelles des musulmans. On tente de voir ce qui peut motiver l'hostilité perçue telle qu'expliquée par l'argument de l'empathie. Pour The Gazette, les motivations qui animent cette hostilité se trouvent dans la peur des nationalistes québécois que des modes de vie différents puissent remettre en question leur propre existence culturelle. On rappellera que cette peur s'inscrit dans un désir plus général d'homogénéité linguistique et culturelle défendue par des gens incapables d'accepter le fait que les choix personnels de chacun ne regardent que lui-même et celui que parler une langue ou pratiquer une religion comme on l'entend ne peut affecter que l'individu concerné. On explique aussi

que l'hystérie collective peut être alimentée par des politiciens qui cherchent à jouer sur cette peur populaire. Il est important de noter que cet argument est rarement aussi clairement énoncé que les précédents. Il prend souvent la forme s'insinuations et de pointes d'humour cyniques. Il est cependant indéniable qu'il fasse partie de l'argumentaire général. Sous toutes réserves, mais ceci est contestable, on pourrait dire qu'il constitue une sorte d'*a priori* ou de prémisses entendue chez les journalistes de The Gazette. Il ne serait donc pas absolument nécessaire de le formuler toujours clairement mais simplement de le rappeler de manière entendue. Autrement dit, le musulman (et la musulmane !) malgré le fait qu'il soit bon et qu'il est la justice de son côté, est la victime d'une peur collective irrationnelle.

Exemples :

- False perceptions - up to and including the notion that Muslims are somehow taking over our society - can be dispelled, partly at least, by facts. And they must be dispelled: Islamophobia has the potential, Taylor and Bouchard warn, to wreck the relationship between our Muslim minority and the rest of Quebecers. (Editorial Aug 22, 2007.)
- This is what Marois seems to be doing. While blandly claiming she includes everyone in her "nous," she has dangled the old vocabulary of exclusion to appeal to francophones who fear their culture will be swamped. But by whom? Muslims? Who number about 108,000 in a population of 7.5 million? By Jews? Whose numbers are even lower, at 90,000? Unfortunately, the lack of rational basis for a belief does not make that belief any weaker. (Editorial, Sep 4, 2007.)
- These girls were supposed to be reinforcements for the French-speaking community in Quebec, to replace the children that old-stock francophones were no longer having. How ironic it is, then, that now accommodation of their religious practices is widely seen as a threat to the very identity they were recruited to protect. (Column Apr 17, 2007.)

Opinions minoritaires et lettres des lecteurs

Bien sûr, le journal laisse s'exprimer des opinions divergentes, surtout par le biais des lettres des lecteurs. Les éditoriaux et chroniques pour leur part sont relativement homogènes sur la question qui nous intéresse. Les lettres affichent une grande variété d'opinions, c'est pourquoi s'y retrouvent les opinions dites « minoritaires ». La tendance générale est toutefois conforme à celle du personnel du journal. Trois conclusions ressortent de leur lecture attentive.

1. Elles présentent généralement une opinion favorable des Arabes et musulmans. Notons d'abord que l'opinion la plus fréquemment exprimée dans les lettres est une dénonciation du contexte d'intolérance sociale à l'endroit des musulmans et des minorités culturelles en général. Ainsi, six fois

plus de lecteurs ont écrit pour manifester cette opinion que pour exprimer l'idée contraire, à savoir que la société est trop tolérante envers les musulmans. Les lettres dépeignant une image jugée plutôt négative des musulmans font la plupart du temps référence au contexte international et comptent pour environ le dixième des opinions exprimées.

2. La voix des Arabes et des musulmans est présente dans le débat public.

3. On y retrouve des opinions très négatives et d'autres idées presque absentes du propos éditorial du journal. On laisse donc s'exprimer dans des lettres certains points de vue radicaux. À ceux-ci, on mêle les opinions dites minoritaires, très peu représentées dans les chroniques et éditoriaux : celles qui affirment que les musulmans ne font aucun effort pour s'intégrer ou qui affichent leurs craintes de voir les islamistes s'en prendre aux libertés des autres citoyens. Plusieurs, moins extrêmes, dénoncent la trop grande susceptibilité des musulmans et ce qu'ils interprètent comme leur propension à crier constamment à la discrimination.

Exemples :

- All immigrants should be expected to conform to our traditions when they arrive here. (Letter, Mar 6, 2007)
- If immigrants choose to live in this country, they must allow their women the same freedom all other Canadian women have. Thank you, Herouxville. Please do not back down on this. (Letter Feb 7, 2007)
- Give me a break. Those young women at the tae kwon do competition were not barred because they were Muslims but because of a safety regulation. Let's not confuse the two and start screaming discrimination. (Letter Apr 19, 2007)
- The Herouxville bylaws were meant to be a wakeup call for all of us. How much do we have to accommodate others and give up our own rights and values? Where is this mea-culpa complex going to lead us? Once the Islamic minority becomes the majority - and that could be sooner than we think - we will all be wearing the *hidjab*. (Letter Jan 31, 2007.)

Dépolitisation du débat

Pour la période étudiée, la question de l'interdiction du voile dans les compétitions de Tae Kwon Do et de soccer a occupé beaucoup d'espace médiatique. Dans la presse francophone, on a généralement insisté sur le devoir des participantes de respecter une règle objective n'ayant pour but que d'assurer la sécurité et l'équité de tous (des enfants, de surcroît). The Gazette s'est attaquée à la pertinence de ces règles de deux façons : d'abord par une discussion technique, en faisant valoir les faibles risques que courraient des participantes portant le *hidjab* ; ensuite, en soulignant la relative liberté dont

disposent les arbitres et les fédérations pour appliquer ou ne pas appliquer certaines règles. On dénonce le fait que le choix d'appliquer la règle se fasse dans un but politique et dans le contexte chargé de la CBT. On rejette également tout argument voulant que les symboles religieux n'aient pas leur place dans les compétitions sportives par souci de laïcité.

Exemples :

- Participation is the name of the game; Rigid adherence to rules is keeping Muslim girls from playing sports. (Editorial title, May 1, 2007)
- Teams from Muslim countries regularly compete in Europe while wearing *hidjabs*. Nonetheless, the president of the Quebec chapter of the WTF said his chapter intends to stick to the no-*hidjab* rule, citing safety concerns. [...] It's more plausible that politics plays a role. For shame. (Editorial, May 14, 2007)
- *Hidjabs* harm no one, nor are they part of a clandestine attempt to convert the province to Islam. I do agree, however, that these foreign cultures are very oppressing. Algebra and shish-taouk are a real threat to our society's freedom and values. (Letter, Mar 7, 2007.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DANS LA PRESSE, LE SOLEIL ET LE DEVOIR

Les analyses précédentes se sont concentrées sur les textes argumentatifs (éditoriaux, chroniques, lettres et opinions). C'est ce qui nous semblait le plus important pour comprendre les logiques à l'œuvre dans le débat médiatique sur les Arabes et les musulmans. Nous avons accordé une certaine importance, cependant, aux nouvelles dans La Presse, Le Soleil et Le Devoir. Le Journal de Montréal a été analysé séparément. Voici les tendances générales qui se dégagent du corpus analysé.

Pour les nouvelles locales

Les thèmes majeurs sont les suivants :

Accommodements et questions connexes : La plupart des nouvelles locales concernant les Arabes et les musulmans sont centrées autour de la question des accommodements demandés ou obtenus, généralement sur le mode alarmiste. On évoque beaucoup les demandes problématiques, qui reçoivent une grande part de la couverture : l'autorisation du directeur des élections de permettre le vote avec le niqab, le jugement de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur les locaux de prière à l'ETS, la question du crucifix à l'Assemblée nationale, la question de la cabane à sucre où un groupe a voulu faire la prière. Les situations où la question est résolue de

façon harmonieuse ne sont pas très présentes. On fait beaucoup état de la grogne populaire. En ce sens, les médias reflétaient un climat qui était déjà tendu, et cette tension était exacerbée par le fait que ce sont les situations problématiques qui ont occupé le devant de la scène médiatique. Vers la fin de 2007, La Presse a publié plusieurs dossiers sur la question, qui se démarquaient par le fait que d'une part ils essayaient de comprendre la question du point de vue des immigrants, et que d'autre part ils essayaient de montrer les situations où la question était résolue de façon harmonieuse. Le cas de la série d'articles de Katia Gagnon sur polyvalente St-Laurent et autres cas réussis (12 novembre), et la série de Patrick Lagacé (27 novembre) sur des individus non-conservateurs ou anticonservateurs dans la communauté musulmane en sont des exemples.

Il est à noter aussi que l'aspect proprement religieux de l'islam est généralement traité avec respect (avec quelques exceptions). Ainsi, plusieurs articles, dans divers journaux, expliquent ce qu'est le Ramadan au moment de cette fête. Le Journal de Montréal, cependant, se démarque dans la façon de traiter ces questions, tel que souligné plus haut.

Sécurité : La question du terrorisme local a occupé peu de place en 2007 (contrairement à 2006 où 18 personnes avaient été arrêtées en Ontario), mais les agissements du Service canadien du renseignement ont reçu une certaine attention. Les cas des individus accusés d'être en lien avec des réseaux terroristes a été traité dans une perspective qui incluait la question de leurs droits.

L'absence des perspectives et priorités des immigrants : La question de l'insertion économique des immigrants a été évoquée, mais assez rarement. Elle est presque totalement absente, tous journaux confondus. En témoigne le peu d'intérêt que la presse écrite et électronique a accordé aux données de Statistique Canada sur le haut taux de chômage des Maghrébins, publiées en mars 2008. Seule La Presse a souligné le fait dans un article de Laura-Julie Perreault.

Nouvelles culturelles (locales et internationales). C'est là qu'on constate un tournant par rapport à une vingtaine d'années. C'est dans la section de nouvelles culturelles (livres, spectacles, musique) qu'on trouve les mentions les plus positives et appréciatives des créations culturelles associées à la culture arabe ou à l'islam. Le plus souvent, cela est fait sur le mode individuel : c'est un artiste individuel dont on admire l'art qui fait usage de la culture d'origine qui comporte des dimensions arabes ou islamiques. Il est à noter aussi que le nombre de films à grand déploiement rapportés dans les sections culturelles reflètent moins souvent des perspectives coloniales et stéréotypantes des Arabes et des musulmans qu'il y a quelques années. Au contraire, des séries comme *La petite*

mosquée dans la prairie, et d'autres films, long métrage ou documentaires, qui présentent des perspectives empathiques sont montrées dans des salles de cinéma et sont commentées positivement dans les pages culturelles. Le Festival du Monde arabe (FMA) occupe une place assez visible dans les journaux et fait l'objet de commentaires très favorables.

Pour les nouvelles internationales

Les situations de conflit. On parle de l'islam et des Arabes, dans l'actualité internationale, essentiellement en lien avec deux types de contextes. Le premier est fourni par les conflits internationaux au Moyen-Orient et en Asie centrale. La grande majorité des articles fait référence aux conflits internationaux qui concernent le Canada directement (ou du moins les pays occidentaux), incluant la question de la lutte au terrorisme. Ce dernier terme est problématique, car le terrorisme est un mode d'action, ce n'est pas un acteur politique. Mais le terme est utilisé dans la presse de façon très large, et il désigne la lutte contre les mouvements politiques violents, ou moins violents, qui sont clandestins, avec une emphase sur ceux qui prennent l'islam comme référent principal. Les mouvements terroristes non islamiques, tels que certains mouvements tamouls, occupent moins de place dans les représentations médiatiques et populaires. Ainsi, l'Afghanistan, l'Irak, et la Palestine sont des conflits qui occupent beaucoup de place, mais aussi la Somalie, le Pakistan, et d'autres pays islamiques où les luttes sont fortes entre tendances pro-occidentales et anti-occidentales. Ces conflits fournissent une toile de fond pour l'interprétation de ce qui concerne les musulmans.

Le conflit entre Israël et la Palestine est celui qui donne lieu à de nombreuses controverses et nous n'en discuterons pas ici.

Les musulmans d'Europe constituent le deuxième thème. La problématique de l'intégration dans les pays occidentaux de citoyens ou d'immigrants d'origine arabe ou de confession musulmane fait l'objet de quelques rares articles. En général c'est le processus de radicalisation parmi les jeunes musulmans européens qui préoccupe et qui est lui aussi conflictuel à plusieurs égards.

La couverture de ces divers conflits souffre d'un biais général : ils sont surtout observés à partir de la perspective de la sécurité et de la stabilité du système occidental, et sont généralement sélectionnés en fonction de ce critère. Ces nouvelles fournissent donc le contexte de l'émergence d'une représentation des musulmans (et dans une moindre mesure des Arabes) comme source de danger, à

cause de l'association avec les situations de conflit.

La notion de danger et sa place dans la représentation. La notion de danger est dominante dans la couverture médiatique, et elle forme la trame de fonds d'une partie importante des nouvelles. Le processus de préoccupation par le danger associé aux Arabes et à l'islam est circulaire. À partir du moment où une question est associée à la notion de *danger* pour la collectivité par les médias dominants (danger sécuritaire, dans le cas des conflits politiques qui se déroulent ailleurs et danger pour l'ordre social dominant, en l'occurrence l'orientation laïque, en ce qui concerne la place de l'islam dans l'espace public), elle devient la base des prises de position populaires. Si des sondages confirment cette perception populaire, elle vient alors légitimer les représentations qui l'ont générée et qui sont alors présentées dans la presse comme reflétant « ce que le public pense ». On peut ainsi concevoir les sondages comme un « contrôle de qualité » : l'image a-t-elle été bien reçue ? Ceci est plus vrai des cultures, des religions, et des groupes sociaux que l'on connaît moins, car le rapport entre le groupe majoritaire et les cultures minoritaires est alors *médiatisé*, c'est littéralement le cas de le dire, par les médias, terme dont l'étymologie peut être invoquée ici.

Les aspects positifs des sociétés arabes et islamiques sont peu présents dans les médias, mais les aspects sociaux de ces sociétés sont quelquefois couverts, surtout par La Presse qui envoie régulièrement des correspondants sur place. Le plus souvent ces correspondants sont envoyés dans des sociétés qui vivent des conflits violents, ce qui renforce l'association entre violence et islam. Ces correspondants humanisent les sociétés en question en parlant de leurs problèmes au quotidien, et en présentant des histoires individuelles de gens qui doivent survivre en situation de conflit. Mais il en résulte quand même un biais, du seul fait que les musulmans d'ailleurs sont présents dans la presse québécoise presque exclusivement quand il s'agit de sociétés traditionnelles, et en conflit armé. Ces deux éléments ont un impact important sur l'imaginaire associé au terme « islam ».

La question du terrorisme. Dans le terme *terrorisme*, on met non seulement les groupes radicaux clandestins, mais aussi des partis nationaux tels que le Hezbollah, qui a été classé 'organisation terroriste' justement suite à un stratagème médiatique suivi de pressions politiques. Si cette dimension n'a eu qu'un faible écho dans les débats sur les accommodements, elle a quand même été évoquée à l'occasion : une lettre à La Presse affirme, par exemple, « Quand je vois les signes extérieurs de la religion musulmane, [...] je vois des attentats d'extrémistes musulmans un peu partout dans le monde » (07/11/30). Cette opinion a aussi été entendue durant les audiences de la

Commission Bouchard-Taylor. Mis à part ces cas rares, c'est plutôt dans le domaine de la politique étrangère canadienne que ces images sont mobilisées.

La notion de haine. Un aspect de la conjoncture internationale est généralement omis de la couverture médiatique : les victimes de la violence exercée par des forces militaires associées aux puissances occidentales. Dans l'absence relative de ces informations, il devient facile de conceptualiser la violence politique dans les pays arabes ou musulmans comme une manifestation de haine, plutôt qu'une stratégie pour le contrôle des ressources ou du pouvoir. Témoin, cette illustration du site de Radio-Canada pour désigner la page sur le Proche-Orient :



Le concept de haine comme mot clé pour la compréhension des conflits est très présent comme toile de fond et explique en partie les craintes qu'inspire la présence de musulmans, même si l'argument n'a été explicité que rarement (nous en avons cité un exemple). Car la crainte étant irrationnelle, elle pourrait provoquer la violence même quand le contexte ne le justifie pas.

À quelques nuances près, ces tendances dans les journaux québécois ne sont pas très différentes de ce qu'elles sont en Amérique du Nord en général. Elles sont le prolongement d'une tendance lourde, celle de l'orientalisme, et sont portées par des courants politiques occidentaux et des penseurs tels Samuel Huntington dont l'idée de *choc des civilisations* structure dans une certaine mesure la vision de l'« Autre » musulman. Au point que le musulman (et la musulmane, surtout lorsque voilée) sont devenus le symbole par excellence de l'altérité. Cette image est sous-jacente, de façon implicite et quelques fois explicite, aux représentations que l'on retrouve dans l'univers médiatique. Elles expliquent en partie les réactions démesurées à des faits mineurs dans le débat sur les accommodements.

Le thème de la soumission des femmes

Le thème de la soumission des femmes fait le lien entre le contexte international et le contexte local. C'est sans doute l'image la plus sollicitée dans l'hostilité ressentie envers les musulmans (et parfois les musulmanes, quand elles militent pour le port du voile). La vision de l'islam comme étant de façon inhérente injuste envers les femmes se situe dans le prolongement de l'approche orientaliste, qui fournit les images de la femme arabe ou musulmane sensuelle, voilée et soumise. Les discours des courants fondamentalistes islamistes nourrissent cette image. La présence de femmes voilées (portant le *hidjab*, ou foulard) dans l'espace public québécois évoque des images fortes et soulève le débat sur la place de la religion dans l'espace public. On interprète les attitudes de ces femmes vivant ici *uniquement* en fonction de cette approche orientaliste et de la situation internationale, et non pas de leur vécu et de leur interaction avec la société québécoise. Les représentations relatives à ces thèmes sont nourries en partie par la couverture médiatique des conflits internationaux (l'Afghanistan constitue une source inépuisable d'images mentales sur ce sujet). Mais une autre source nourrit cette image : celle des violations des droits (très réelles par ailleurs) associées à l'islamisme. Bien sûr le contexte des mouvements conservateurs dans les pays islamiques n'est pas une invention des médias, et il doit être pris en considération, mais il n'est pas la seule réalité.

ATTITUDES MANIFESTÉES DANS LES MÉDIAS À TRAVERS LES TEXTES D'OPINION

Nous avons tenté d'analyser les *attitudes* qui se dégagent des textes argumentatifs (éditoriaux, chroniques, lettres et opinions). Il s'agit ici d'attitudes plutôt que d'opinions : la méfiance, l'empathie, l'alarmisme. La même grille qui a été appliquée au Journal de Montréal a été appliquée à 233 textes des trois journaux, qui ont été sélectionnés comme étant « typiques » par une analyse statistique textuelle. Les rubriques se répartissent ainsi (nous n'avons pas analysé les chroniques du Soleil) :

Tableau 3. Répartition des rubriques analysées dans les trois journaux

Catégorie	La Presse	Le Devoir	Le Soleil	Total
Chroniques	56	5		61
Éditoriaux	6	12	11	29
Lettres	42	77	27	146
Total	104	94	38	236

Voici les tendances générales qui ressortent.

Tableau 4. Scores obtenus dans les diverses catégories de La Presse, du Devoir et du Soleil.

Rubrique	Polarisation	Empathie	Valorisation	Alarmisme
Chroniques	,21	,62	-,11	,64
Éditoriaux	,48	,79	,28	,17
Lettres	,21	,32	,17	,04
Moyenne générale	,24	,46	,11	,21

On constate que, contrairement au Journal de Montréal, tous les scores sont positifs, à l'exception de celui de la valorisation de minorités, attitude moins présent, globalement, dans les chroniques. Notons en particulier que sur l'alarmisme, les lettres sont plus alarmistes que les éditoriaux, et que ce sont les Chroniques qui font montre de moins d'alarmisme (elles ont le plus haut score). Rappelons aussi qu'il faut prendre ces chiffres à titre indicatif seulement, pour confirmer les observations générales faites dans nos analyses qualitatives.

EN GUISE DE CONCLUSION : TENDANCES GÉNÉRALES ET PISTES DE RÉFLEXIONS

Notre exploration des cinq journaux nous amène à identifier les tendances générales suivantes.

- Il n'y a pas de discours systématique anti-arabe ou antimusulman dans les cinq grands journaux, mais dans certains médias, la sélection des nouvelles, la mise en page et l'iconographie provoquent l'hostilité, ou du moins d'alarmisme, face à l'ensemble des musulmans. Le Journal de Montréal et les médias affiliés se démarquent des autres sur ce plan.
- Les éditoriaux et les chroniques tendent généralement vers l'ouverture, la modération et l'attitude analytique (avec quelques exceptions), alors que c'est dans les lettres que l'on trouve le plus d'hostilité envers les immigrants.
- C'est la composante religieuse (l'islam) qui est liée, dans le discours médiatique, à des remises en question, plutôt que la dimension ethnique (arabe).
- Les musulmans sont vus surtout à travers le prisme de la remise en question de la laïcité de la société québécoise, et il y a une vive conscience, parmi les élites politiques et parmi les intellectuels, de la diversité à l'intérieur des communautés musulmanes. Dans ce sens, c'est leur comportement, par opposition à l'essence de leur culture, ou de la religion, qui est perçue comme problématique. Dans le discours populaire (lettres) ces nuances sont moins présentes.
- Le contexte international est rarement invoqué dans les débats locaux, mais quand la

référence est faite, deux thèmes reviennent : le terrorisme et la violence irrationnelle, thèmes qui ne sont pas liés à un conflit particulier mais au Moyen-Orient en général et à l'islam, et la soumission des femmes, qui est soutenue par un courant orientaliste ancien, nourri et ravivé par la situation en Afghanistan.

- Les nouvelles présentent des biais surtout par omissions d'informations spécifiques, mais aussi par le choix des thèmes abordés, les questionnements des groupes majoritaires prenant presque toute la place, alors que les préoccupations des groupes minoritaires, telle la question de la discrimination en emploi, sont presque absentes des nouvelles.
- Le choix des photos pose problème dans tous les journaux, et ceci a été confirmé, lors de débats publics, par plusieurs journalistes irrités par le choix de photos qui accompagnaient leurs propres textes et qui donnaient un message différent de celui du texte.
- Le Journal de Montréal a joué un rôle de *agenda setting*, déterminant les enjeux des grands débats de société, et les autres médias ont eu tendance à suivre.
- Les prises de position alarmistes en ce qui concerne les musulmans ont pris des proportions démesurées, et des questions secondaires ou privées et tout à fait légitimes (comme l'usage d'une salle pour faire la prière dans un endroit privé de loisirs qu'est une cabane à sucre) ont été mises de l'avant de façon répétée et systématique, entraînant un sentiment « d'envahissement » qui s'est ensuite traduit par des positions hostiles. Certains médias spécifiques ont joué là-dessus un rôle important.

Médias et intégration des Arabes et des musulmans

Les constats établis dans ce rapport nous amènent à proposer quelques pistes de réflexion.

Il y a au Québec de vraies questions posées par la gestion de la diversité culturelle, et on ne peut réduire les réactions observées à des causes imaginaires ou à la seule logique xénophobe ou raciste. Il faut comprendre les logiques argumentatives qui sous-tendent les positions hostiles aux musulmans pour les déconstruire et les contrecarrer. C'est pour cela que nous avons accordé une grande importance aux contenus des discours médiatiques.

Ceci signifie que les médias n'ont pas créé la crise des accommodements, mais *certains d'entre eux ont grandement contribué à transformer des questions réelles, mais de portée limitée en crise nationale*. Le terme *crise* évoque le danger, mais aussi des questions sociales et politiques jugées

importantes, mais non résolues. Si les médias ont pu jouer ce rôle, c'est qu'il y avait un contexte réceptif. Toute action pour faire face aux tensions créées doit comporter un volet média, bien sûr, mais elle doit aussi proposer des visions alternatives qui permettent de désamorcer les peurs identitaires, dont certaines sont des enjeux fondamentaux qui dépassent les actions de bonne volonté et qui ne peuvent être résolus qu'au niveau politique.

Les stéréotypes et représentations découlant de la couverture internationale ont un impact indirect, mais non négligeable, sur les débats concernant l'intégration des Arabes et des musulmans. Le rôle des demandes d'accommodements, raisonnables ou pas, est majeur et dépasse celui de la conjoncture internationale. Cette dernière fournit cependant les images et les stéréotypes à l'aide desquels se formule l'opposition aux accommodements. En d'autres termes, *la conjoncture internationale fournit les images et les mots, mais c'est la situation locale qui fournit les enjeux*. Cette piste de réflexion s'est avérée fructueuse et nous avons identifié, dans les prises de position exprimées dans les médias, des exemples qui l'illustrent. Qu'on pense à Hérouxville, par exemple, où il n'y a pas d'immigrants. Les processus qui ont amené ce village à établir son « code de vie » célèbre sont symptomatiques de la façon dont deux facteurs interagissent : la représentation des musulmans, et la situation internationale. En effet, nulle part au Canada la question de la lapidation des femmes adultères n'a été un enjeu pour les communautés musulmanes. Et même dans les pays musulmans les plus conservateurs, cette pratique relève de l'exception plutôt que de la pratique courante. Cette situation illustre la « contamination » du débat sur l'intégration des immigrants par des facteurs relevant de la conjoncture internationale, tels que transmis par les médias.

Cependant, il ne se dégage pas du corpus des éléments faisant penser que la presse écrite aurait joué un rôle actif dans la mobilisation d'images issues du contexte international dans le but de provoquer la méfiance ou l'hostilité contre les musulmans. C'est plutôt un rôle passif. Le seul fait de rapporter surtout les situations conflictuelles, et de ne pas rapporter les causes empiriques de « la rage des musulmans »⁷, a pour effet de présenter la haine et la violence comme étant inhérentes aux cultures des peuples musulmans, plutôt que le résultat de situations politiques conjoncturelles. Nous avons illustré plus haut comment cette notion de haine, comme facteur explicatif des conflits, est répandue.

Notons en passant que les médias ne sont pas les seuls dans la propagation des stéréotypes.

⁷ Le terme est de Bernard Lewis : *The Roots of Muslim Rage*, Atlantic Monthly, September 1990.

L'association qui est faite dans les esprits entre islam et terrorisme, fanatisme et antisémitisme est légitimée en d'autres lieux, directement en lien avec les conflits du Moyen-Orient : Afghanistan, Irak, Palestine. La couverture des événements internationaux établit ce lien entre l'islam, les Arabes et la violence. Comme il a été dit plus haut, les représentations qui en découlent ne constituent pas l'enjeu de débats locaux sur l'intégration, mais elles en fournissent le langage. Elles sont fort importantes pour la légitimation des politiques canadiennes en matière de sécurité et sur les questions internationales.

Il y a aussi des sites web qui propagent activement ce qui se rapproche dangereusement de l'islamophobie. Quel est leur impact réel ? Et à qui s'adressent-ils ? Il est difficile de le déterminer avec précision, mais certains méritent d'être examinés de plus près, tel *pointdebasculecanada.ca*, qui semble construit avec des moyens très importants, de façon professionnelle, et qui n'est pas l'œuvre de jeunes amateurs. Le site publie systématiquement des documents et opinions sélectionnés de telle sorte que la conclusion logique est qu'il faut se méfier grandement de l'immigration des musulmans, mais il ne tire pas lui-même cette conclusion logique et ne dépasse pas la ligne qui en ferait un site ouvertement raciste. Il se défend d'ailleurs de l'être et prétend être inspiré d'une philosophie des droits humains. Il a été longuement cité par Richard Martineau, du Journal de Montréal.

RECOMMANDATIONS

Les représentations des Arabes et des musulmans que nous avons analysées dans ce rapport relèvent à la fois d'une dynamique sociétale et d'une dynamique propre aux médias. Afin de minimiser les effets négatifs de ces représentations, il faut donc concevoir des actions fort différentes pour ces deux types de dynamique.

En ce qui concerne les médias, nous identifions deux dimensions sur lesquelles on peut proposer des actions. La première se situe au niveau de l'éthique et la deuxième au niveau des bonnes pratiques. Quant aux orientations idéologiques et politiques des médias, c'est-à-dire leur rôle de « miroir de la société », elles concernent les dynamiques sociétales et dépassent le mandat qui est à l'origine de ce rapport.

Questions d'éthique

La société québécoise de 2008 a changé depuis que les codes de déontologie d'un organe comme le Conseil de Presse du Québec ont été posés. De nouveaux groupes, issus de l'immigration, constituent aujourd'hui des acteurs collectifs. Le sarcasme ou les critiques acerbes à l'endroit de certains individus appartenant à ces communautés ne concernent pas que les individus visés : toute une communauté se sent visée, et cet effet est amplifié lorsque s'opère une marginalisation politique⁸. La transformation par les médias d'un individu marginal tel que Saïd Jaziri en « représentant » des musulmans aux yeux de la population québécoise n'affecte pas seulement cet individu : elle affecte la perception d'une grande proportion de québécois de *l'ensemble* de leurs concitoyens musulmans. La responsabilité des médias devient du coup bien plus importante.

Or les codes de déontologie, tels que ceux qui fondent l'action du Conseil de Presse du Québec⁹, ont deux limitations. D'une part, ils concernent strictement l'information. Les diatribes d'un chroniqueur ne sont pas gouvernées par ce code de déontologie. Par ailleurs, le code ne permet pas de considérer

⁸ Le titre du plus récent livre de Sherene Razack, professeure au Ontario Institute for Studies in Education, est éloquent à ce sujet : *Casting Out : The Eviction of Muslims from Western Law and Politics* (University of Toronto Press, 2008). Il exprime avec force, comme le fait l'ensemble du livre d'ailleurs, le sentiment d'exclusion des musulmans. Mais il ne s'agit pas que d'un sentiment, évidemment, car elle documente avec force détails ce que veut dire cette exclusion. C'est ce contexte qui fait que les représentations médiatiques négatives ont des échos profonds chez les musulmans, à un degré insoupçonné chez les producteurs de ces représentations.

⁹ Nous avons siégé sur le comité des plaintes du Conseil, il y a quelques années, et avons eu l'occasion d'apprécier l'importance de son travail.

l'effet cumulatif d'informations partielles ou orientées, qui prises séparément peuvent être exactes, mais qui juxtaposées et prises globalement dessinent un portrait biaisé de la situation. En d'autres termes, les codes traitent des informations individuelles, prises une à une, et non des représentations globales qui en découlent. Nous reconnaissons qu'il n'est pas facile de faire autrement : car ce qui est en jeu est aussi la liberté d'expression. La discussion franche et critique d'une orientation politique qui serait dominante dans une communauté donnée doit être non seulement possible, mais garantie et encouragée. Non seulement du point de vue de la liberté d'expression d'un journaliste ou d'un journal, mais surtout parce qu'il s'agit là d'un ingrédient essentiel du dialogue social qui fonde la démocratie. Ceci veut dire que la modification des codes de déontologie pour tenir compte des représentations négatives que nous avons documentées ici n'est pas évidente. En conséquence, nous formulons les recommandations suivantes.

Recommandation 1

Que Patrimoine canadien appuie et facilite la réflexion critique sur une transformation éventuelle des codes de déontologie journalistique, afin que ceux-ci encadrent moralement les représentations des groupes minoritaires et fournissent des critères spécifiques de journalisme éthique sur ces questions, en prenant bien soin de préserver la liberté d'expression et de ne pas appuyer des mesures qui pourraient l'entraver. Cette réflexion doit se faire avant tout avec les artisans (journalistes, mais aussi autres artisans de la production d'un journal), les décideurs (propriétaires et gestionnaires), et les théoriciens de la pratique journalistique (enseignants dans les écoles de journalisme, éthiciens du journalisme), et elle devrait inclure des gens du milieu professionnel issus des groupes minoritaires.

La première étape de cette réflexion devrait se faire sur le mode du « brainstorming », de façon informelle, avec un nombre restreint de personnes bien choisies, afin de dégager des critères à proposer, des orientations et des pistes crédibles. Dans un deuxième temps, ces pistes de réflexion devraient être discutées dans des cercles professionnels plus larges en y associant des individus et des groupes issus des minorités.

Il faudra prendre bien soin, dans cette entreprise, de ne pas tomber dans les attitudes apologétiques qui entraveraient l'analyse critique. Nous pouvons illustrer nos propos en nous référant aux rapports sur les médias produits par le *Canadian Islamic Congress*, qui considèrent qu'un terme tel que *Armed Islamic group* fait partie du vocabulaire islamophobe et que son usage est un signe de biais anti-musulman, opinion qui est difficile à justifier. Voir le rapport du CIC sur les médias de 2003 (publié en 2005) à www.canadianislamiccongress.com/rr/rr_2003.php.

Recommandation 2.

Qu'une attention particulière soit portée non seulement au texte publié, mais à la mise en scène de la nouvelle : titres, photos, légendes, et que la réflexion proposée dans la recommandation 1 inclue les

artisans de ces aspects de la production journalistique.

Bonnes pratiques

La notion de « bonne pratique » permet d'aborder le problème de pratiques jugées négatives, mais qui ne constituent pas des fautes déontologiques à proprement parler. Il s'agit alors d'identifier ce qui constitue des pratiques problématiques et de leur substituer de bonnes pratiques. Ceci nécessite que des critères de bonnes pratiques soient précisés. Nous avons illustré, dans notre analyse, ce que nous jugeons comme étant « bonnes pratiques » en nous référant à des critères généraux d'objectivité, d'écoute des voix et des perspectives issues des groupes minoritaires, de sensibilité à ce que vivent les individus appartenant à ces groupes, etc. Cependant, il y aurait lieu de préciser et d'approfondir ces critères, et surtout de sensibiliser le milieu journalistique à leur importance.

Recommandation 3

- a) Que Patrimoine canadien appuie des activités professionnelles visant à préciser des critères de « bonnes pratiques » en ce qui concerne la représentation de groupes minoritaires et des musulmans et des Arabes en particulier compte tenu des spécificités qui affectent la représentation de ceux-ci.
- b) Que les notions de *respect* et de *dignité* des individus et des groupes minoritaires aient une place importante dans ces critères. Ainsi, c'est davantage *la manière* de dire, la forme, plutôt que le fond qui doit être examinée avec attention, de façon à ne faire *aucune* censure sur ce qui est dit, en faisant toutefois attention à ne pas porter atteinte à la dignité de groupes minoritaires dans leur ensemble.

Recommandation 4

Que Patrimoine canadien appuie des activités de formation et de sensibilisation du milieu journalistique dans son ensemble (tel qu'indiqué à la recommandation 1) à ces critères de bonnes pratiques.

Appui donné à des initiatives de sensibilisation

Patrimoine Canadien pourrait appuyer des activités de sensibilisation du milieu journalistique aux problèmes soulevés ici, mais en veillant à faire preuve de doigté à son égard. Nous ne ferons pas de recommandation formelle sur ce point-là, car il vaut mieux développer des stratégies allant dans ce sens *avec* les acteurs du milieu journalistique qui auront été consultés dans le cadre des recommandations précédentes, et *par le biais* d'activités professionnelles régulières. Par exemple, des panels ou des conférences pourraient être organisés avec l'appui de PCH dans le cadre de

colloques annuels des journalistes ou du Conseil de Presse.

Une des actions de sensibilisation pourrait prendre la forme d'une *veille médiatique* (monitoring) :

Recommandation 5

Que Patrimoine canadien appuie des activités de *veille médiatique* qui permettent un suivi régulier du traitement des groupes minoritaires (en particulier les Arabes et les musulmans) dans les médias, et qui produisent des rapports annuels, documentés et rigoureux sur le sujet qui ne soient pas apologétiques.

Reconnaissance

Recommandation 6

Que Patrimoine canadien appuie des activités de reconnaissance de l'excellence du travail journalistique des artisans des médias (pas seulement des journalistes) qui font preuve dans leur travail de sensibilité aux critères des bonnes pratiques mentionnées plus haut.

Réception et impact des représentations

Recommandation 7

Que Patrimoine canadien appuie, avec d'autres organismes subventionnaires, des études sur la *réception* des représentations médiatiques des individus et des groupes minoritaires. De telles études peuvent examiner la réception et l'impact des images médiatiques par les individus appartenant à des minorités, ainsi que par des individus du groupe majoritaire ou des autres groupes minoritaires. Deux volets méritent d'être examinés : a) ce que les auditeurs d'une radio ou d'une télévision, ou les lecteurs d'un journal retiennent de l'information présentée (la réception proprement dite); et b) ce qu'ils en tirent comme conclusions pour leurs rapports avec les autres citoyens (l'impact sur leurs rapports aux autres ou sur leur sentiment d'appartenance, s'ils font partie des groupes représentés).

En ce qui concerne les débats de société qui s'expriment à travers ces représentations, il faut prendre acte du fait qu'une partie de ces débats sont le reflet d'orientations politiques ou idéologiques et de conflits réels, alors qu'une autre partie relève de la méconnaissance ou de l'incompréhension. On peut agir, bien sûr, sur le domaine de la méconnaissance et de l'incompréhension, mais beaucoup moins sur les conflits de valeurs ou sur les orientations politiques qui doivent faire l'objet de débats

vigoureux mais respectueux. Ce rapport visant uniquement les représentations médiatiques, nous ne développerons pas ce point. Nous tenions, à travers cette incise, à rappeler que l'un des aspects de la question ne relève évidemment pas des seuls médias.

ANNEXE A :

GRILLE D'ANALYSE DES TEXTES D'OPINION ET DES ÉDITORIAUX ET CHRONIQUES

On lira les textes un à un, en répondant pour chaque texte à deux ensembles de questions qui reflètent deux grilles, l'une descriptive et analytique et l'autre évaluative¹⁰.

La grille descriptive est la suivante :

1. Comment l'**auteur** s'auto-définit ? (Québécois, immigrant, musulman, québécois musulman, etc ? Faire un inventaire des termes d'auto définition et indiquer leur fréquence). La définition est **implicite ou explicite** ?
2. Quels sont les **acteurs** mentionnés (centraux, périphériques) et quelles sont les **caractéristiques** qu'on leur attribue ?
3. Quel est le **thème** central au sujet duquel on prend position ? Comment est-il présenté ou articulé ? Quelle est la **position** prise sur ce thème ?
(par exemple : le thème pourrait être la laïcité ou l'impact de l'immigration sur la laïcité : danger ou redéfinition ? ou même contestation de la laïcité ?)
4. Quels sont les **événements** qui sont discutés ?
5. **Reconnaissance de la diversité** à l'intérieur des communautés immigrantes, ou arabes ou musulmanes : peut-on induire que la communauté visée est monolithique ou diversifiée ?

Les catégories retenues, leur définition et biais potentiels :

1. Polarisation (inclusif versus exclusif)

La première catégorie, *Polarisation*, vise à refléter la logique exclusiviste du "Nous" contre "Eux" qui a caractérisé le débat sur les accommodements raisonnables. Elle juge sous quelle figure les membres des communautés culturelles sont présentés dans le cadre de ce débat. Sont-ils considérés comme des Québécois à part entière, avec lesquels nous pouvons avoir des différences, voire des différends, mais dont l'appartenance à la société québécoise n'est jamais remise en cause ou, au contraire, on parle de ces citoyens comme étant des étrangers au NOUS social et politique québécois ?

En fait, bien que très répandus dans les discours publics, nous avons beaucoup hésité quant à l'utilisation de qualificatifs du type **dichotomique ou manichéiste** pour parler de la logique que nous tentons de saisir par cette première catégorie. En effet, s'il est clair que ces trois notions (polarisation, dichotomie, manichéisme) recèlent en commun l'idée d'une séparation nette entre deux groupes qui se distinguent clairement l'un par rapport à l'autre, la notion de polarisation, par rapport aux deux autres, semble détenir un avantage dans la mesure où elle est moins connotée négativement. Autrement dit, cette notion ne présume pas une intention malsaine, chez les auteurs des textes analysés, quand ils consacrent dans leur discours la séparation entre divers groupes sociaux, entre ceux qu'on pourrait qualifier d'anciens arrivés et de nouveaux arrivants.

Il nous semble d'autant plus pertinent que notre recherche profite de cette neutralité, procurée par la notion de polarisation, que les pratiques culturelles traitées lors du débat sur le principe de

¹⁰ Cette grille de lecture a été mise au point avec la contribution de M. Aziz Djaout.

l'accommodement étaient portées majoritairement par les membres de communautés récemment établies au Québec, comme les Québécois de confession musulmane¹¹. Aussi, bien qu'il puisse souhaiter le dépassement de cette polarisation, en adoptant une notion qui préserve cette neutralité, le chercheur reconnaît que le discours polarisé peut n'être en fait qu'une représentation langagière imposée par la nature de la société d'accueil et de sa réalité socio-démographique.

Toutefois et sur un autre plan, pour éviter que le chercheur n'adopte un regard naïf sur cette même réalité, qui constitue aussi un champ politique avec ce que cela implique en terme de rapport de forces entre des acteurs sociaux plus ou moins conscients du rôle du discours en tant que moyen de mystification sinon de domination, il était important de renforcer notre analyse par d'autres catégories qui permettraient d'identifier plus clairement la nature dévalorisante, voire hostile, de certains textes. C'est ce que les troisième et quatrième catégories de notre grille ont comme objectif.

Mais avant d'aller à ce degré d'analyse, la catégorie suivante (empathie) est un autre stade qui permet aux chercheurs d'inscrire son travail dans une démarche prudente.

- 2 Très polarisé (explicitement)
- 1 Peu polarisé (implicitement)
- 0 Pas polarisé/ non applicable
- 1 Implicitement inclusif
- 2 Explicitement inclusif

2. Empathique (sensible versus insensible)

La deuxième catégorie, *Empathie*, tente de qualifier, toujours sans présumer l'intention malsaine, le degré de sensibilité des articles aux points de vue et aux problèmes des groupes cultures minoritaires. En effet, il est possible que, tout en développant un regard exclusiviste, l'auteur fasse ou non l'effort de prendre en considération, parallèlement aux intérêts de la société d'accueil et de la culture majoritaire, les intérêts des membres des communautés ethnoculturelles minoritaires.

Ici, nous avons aussi hésité par rapport à une autre notion galvaudée, l'ethnocentrisme. En effet, nous aurions pu tenter de qualifier les écrits analysés comme plus ou moins ethnocentriques, dans le sens de la présence ou non d'une sensibilité aux points de vue, ou au moins aux difficultés, des citoyens appartenant aux groupes ethnoculturels minoritaires interpellés dans le texte. Or, outre la caractéristique objective (sensibilité), parce qu'elle suppose également une posture intellectuelle connotée d'arrogance, nous avons écarté la notion d'ethnocentrisme et nous lui avons préféré la notion plus neutre d'empathie.

- 2 Très hostile (explicitement)
- 1 Un peu hostile (implicitement)
- 0 Pas du tout hostile/ non applicable
- 1 Plutôt empathique
- 2 Très empathique

¹¹ Évidemment, il y a parmi les Québécois de confession musulmane un certain nombre de personnes converties, donc d'ascendance française ou anglaise. Il reste que la majorité des membres de nos concitoyens de confession musulmane fait partie de la frange immigrante de la société québécoise.

3. Valorisation

Ensuite, nous utiliserons une catégorie que nous nommons *Valorisation*. Celle-ci permet de voir si, en plus d'être inclusif ou non, emphatique ou non, l'auteur tient un discours valorisant ou non sur les traits culturels des groupes minoritaires en général. La distinction entre les deux dernières catégories (Empathie versus valorisation) réside dans le fait qu'un texte non empathique peut manquer de sensibilité sans nécessairement avoir un ton qu'on pourrait qualifier de méprisant ou d'hostile envers les cultures minoritaires.

Ici, il fallait préciser sur quoi on pouvait porter de tels jugements, car il y avait risque de considérer toute position contraire aux revendications minoritaires, comme dévalorisante. Or, il est tout à fait concevable qu'un auteur puisse refuser tel ou tel accommodement sans que cela ne dénote un mépris ou une hostilité envers les différences culturelles en tant que telles. Aussi, pour cet écueil, nous avons davantage évalué les argumentaires qui soutenaient les positions que les positions elles-mêmes.

Ainsi, à titre d'exemple, les textes de deux auteurs soutenant une même position contre le vote voilé pouvaient être évalués différemment, si le premier justifiait sa position en associant cette pratique au terrorisme international et que l'autre s'appuyait plutôt sur le besoin de prémunir le système démocratique d'éventuels fraudes électorales.

- 2 Très dévalorisant (explicitement) des minorités en question
- 1 Un peu dévalorisant (implicitement)
- 0 Pas du tout dévalorisant / non applicable
- 1 Plutôt valorisant
- 2 Très valorisant

4. Alarmisme vs sérénité

Enfin, la dernière catégorie, *Sérénité*, essaiera d'identifier si le texte cherche à apaiser les craintes vis-à-vis des cultures minoritaires ou si, au contraire, il les attise en adhérant aux scénarios apocalyptiques quant à la disparition de l'identité et de la culture de la majorité, ou en reprenant à titre d'exemple les appels du genre "faut mettre nos culottes", etc.

Enfin, notons que la grille sera appliquée à l'aide de variables à cinq niveaux 2/1/0/-1/-2. À titre d'exemple, pour la catégorie *Polarisation*, -2, indique que l'article est explicitement plutôt exclusiviste, -1 indique que l'article est implicitement plutôt exclusiviste, tandis que 0 indique que l'article est plutôt neutre, et enfin 1 et 2 dénotent un texte plutôt inclusif, respectivement, de manière implicite ou explicite.

- 2 Très alarmiste (explicitement) Les minorités sont un grand danger
- 1 Un peu alarmiste (implicitement)
- 0 Pas du tout alarmiste / non applicable
- 1 Plutôt serein
- 2 Très serein, anti- alarmiste.

ANNEXE B :

ANALYSE STATISTIQUE DU CORPUS

Nous avons entrepris une analyse statistique du corpus pour en dégager les thèmes saillants. Cette analyse a été effectuée à l'aide du logiciel de statistique textuelle SEMATO¹². Le corpus utilisé a été tous les textes argumentatifs (éditoriaux, chroniques, opinions) de La Presse, du Devoir et du Soleil, ainsi que 20 % (choisis aléatoirement) des textes de nouvelles de ces trois journaux, vu leur quantité. L'analyse dépendant de la langue, et étant informatisée, The Gazette et le Journal de Montréal ne sont pas inclus.

Faite à partir de la co-occurrence des mots dans les divers textes, l'analyse vise à dégager ce qu'on appelle « groupes thématiques saillants ». Ce sont des groupes de termes qui apparaissent souvent ensemble, et qui sont distinctifs des textes où ils apparaissent par opposition aux autres textes.

Cette analyse ne permet pas de dire quels sont les termes les plus importants, mais plutôt quels sont les thèmes les plus distinctifs de certains textes. Il faut ensuite faire une analyse qualitative de la façon dont ces thèmes sont abordés, car l'analyse statistique proprement dite ne jette qu'un faible éclairage sur les enjeux sociaux soulevés par ces thèmes. Cependant, on peut quand même en tirer quelque chose. Car la liste de thèmes qui se dégagent confirment que les accommodements sont surtout discutés en rapport avec les questionnements qu'ils posent au groupe majoritaire, et moins en fonction des défis qu'ils posent aux immigrants et aux minorités religieuses. Ce qui est retenu de l'actualité internationale, c'est ce qui peut porter atteinte aux intérêts occidentaux (la menace sécuritaire et la stabilité) ou ce qui peut les promouvoir (les négociations diplomatiques) mais beaucoup moins les difficultés et les enjeux qui se posent aux citoyens des divers pays. Nous avons donc pris acte des groupes thématiques principaux qui sont ressortis de l'analyse, mais c'est la lecture qualitative des textes qui a été la plus riche en termes de compréhension des enjeux de la couverture médiatique.

Nous les avons regroupés par thèmes, mais ces thèmes ne sont pas fournis par l'analyse statistique. Ils résultent de notre cadre conceptuel, et auraient pu être groupés différemment. Voici ce qui se dégage.

¹² Cette analyse a été effectuée par M. Benoît Gagné, sur le corpus fourni dans le cadre de cette recherche.

Thèmes se rapportant à l'intégration et aux accommodements

- Loi 191, en lien avec le français au Québec et l'identité québécoise.
- Le multiculturalisme, fréquemment associé dans les médias au respect de la diversité.
- Le rôle de Mme Houda-Pépin dans le débat sur l'islam, mentionnée généralement avec d'autres politiciens tel M. Charest et M. Dumont.
- La Charte canadienne des droits, en rapport avec l'égalité des sexes.
- Le Code de vie d'Hérouxville.
- La question de l'identification des électeurs et du rôle du Directeur des élections du Québec.
- Le rôle de M. Bergman Fleury et du rapport du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire, qu'il a dirigé.
- La question des fenêtres givrées au YMCA qui a été discutée, dans les médias, en lien avec la notion de « crise identitaire ».
- L'intolérance du ROC (Rest of Canada), qui n'est pas exempt lui aussi de préoccupations sur l'intégration des musulmans.
- Port du *hidjab* au Soccer, et au Taekwondo.

Thèmes se rapportant à la place de la religion dans l'espace public

- Histoire du Québec a beaucoup été soulevée dans le débat.
- La discrimination religieuse a aussi été discutée en rapport avec les Témoins de Jehovah, et avec la communauté juive, non seulement avec les musulmans.
- Un des pôles du débat a été constitué par la place de l'enseignement confessionnel et du cours de patrimoine religieux.

Terrorisme

Le thème du terrorisme a été discuté surtout en fonction d'impératifs de sécurité locaux.

- Les modifications à la loi antiterroriste ont souvent été invoquées en lien avec la tragédie d'Air India.
- Le cas de Adil Charkaoui, le rôle du Service Canadien du renseignement, et la constitutionnalité des certificats de sécurité.
- Les émeutes de Brixton et l'intégration des musulmans en Grande-Bretagne ont aussi été évoqués.

Informations internationales

Sur la scène internationale, les thèmes qui ont émergé sont les suivants :

- Élection du président turc, mouvance islamiste
- L'assassinat de Benazir Bhutto et l'islamisme au Pakistan, ainsi que les problèmes de stabilité et de sécurité en lien avec la situation pakistanaise.
- Les questions de sécurité en Afghanistan et la situation des otages.
- Les question d'instabilité interne et de sécurité en lien avec les conflits ethniques et religieux en Irak et le rôle du Pentagone.
- Sur le conflit israélo-palestinien, les questions diplomatiques (reconnaissance d'Israël, État palestinien, médiation entre les protagonistes) ont reçu beaucoup plus d'attention que ce qui se passe sur le terrain. La reprise des négociations de paix et le rôle des divers états de la région, du Conseil de sécurité et de la Ligue arabe ont été des thèmes distinctifs.
- Pour le Liban, c'est la situation dans le Nord du Liban, autour de l'enjeu du camp palestinien de Nahr Al Bared, qui a été un axe principal.
- La question des positions de M. Jocelyn Coulon, candidat libéral, sur le Hamas, et le rôle du B'nai Brith dans ce débat.
- Les développements touristiques dans les pays pétroliers et au Maroc ont aussi constitué un point d'intérêt.

Arabes ou musulmans sur la scène culturelle

De façon inattendue, l'analyse statistique a fait ressortir que de nombreuses créations artistiques ou littéraires traitaient de problématiques qui sont en lien avec les Arabes et l'islam (la pièce Nuit Arabe, par exemple, ou le film Azur et Kirikou), ainsi que des artistes arabes ou musulmans.

ANNEXE C :

LE RÔLE DES MÉDIAS VU PAR DES SPÉCIALISTES

Nous reproduisons ici deux textes qui nous semblent fort pertinents pour apporter un éclairage complémentaire, car les deux sont écrits par des journalistes et les deux font une synthèse de débats impliquant d'autres journalistes ou des spécialistes des médias.

Accommodements raisonnables : Les médias ont-ils exagéré ?

Jean-Claude Leclerc, *Le Devoir*, 6 février 2007.

Faute de grandes révélations propres à leur valoir la palme d'or du public, des chaînes médiatiques seraient rendues, au Québec, à exploiter les peurs religieuses et les rancœurs nationales. Au mépris, bien entendu, des règles d'éthique. Un sondage du *Journal de Montréal* et de TVA sur le racisme avait suscité, en janvier, maintes attaques journalistiques contre Quebecor, leur propriétaire. Devant la multiplication d'incidents plus ou moins conflictuels parus, depuis, un peu partout à la une, des observateurs parlent maintenant d'une «guerre commerciale» sur le dos de minorités. La tempête sur l'accommodement raisonnable serait-elle une création des empires de presse?

Les médias francophones du Québec étant en situation de concurrence entre eux, les critiques qu'ils s'adressent mutuellement, qu'elles soient fondées ou non, manquent quelque peu de crédibilité. Même Radio-Canada, «libre» des aléas du marché, est ligué avec les journaux de Gesca (Power Corporation) contre Quebecor; et le diffuseur public, tout en n'affichant pas d'opinion officielle, ne donne plus sa place dans les remous identitaires. Aussi était-il intéressant de lire avant-hier dans un quotidien anglophone, *The Gazette*, un survol de la question par Jeff Heinrich, un reporter d'expérience.

Services de santé, police, écoles, classe de conduite automobile, note Heinrich, d'autant de milieux fusaient les cas soit de minorités ayant obtenu des dérogations aux règles, soit de gens ayant à se plaindre de tels arrangements. Des communautés comme les hindous ou les sikhs sont mises en cause, mais surtout les musulmans et les juifs. Ces cas, dit-on, étaient peut-être isolés. Mais comment expliquer leur éruption en chaîne et surtout l'importance qu'on leur a donnée? Le reporter a interrogé quelques observateurs.

Le professeur Marc-François Bernier, coordonnateur du programme de journalisme à l'Université d'Ottawa, avait déjà fustigé dans *Le Devoir*, le 22 janvier, la conduite des journalistes et commentateurs de Quebecor, qui se comportent, à son avis, «comme des mercenaires incapables de critiquer leurs égarements». Cette fois, il tient les médias dans leur ensemble responsables de la «psychose publique» qui a été «créée», et qui n'exprime pas l'expérience de la population, la plupart des gens n'étant pas touchés par ces situations. «Les seuls qui ont mis cet enjeu sur la table, dit-il, ce sont les médias.»

Pour Jean Robillard, professeur de communication à TELUQ, la télé universitaire, le sujet a été présenté de manière «démessurée» et «irresponsable». Il s'agit, à ses yeux, d'un «phénomène complètement fabriqué par les médias». Pas surprenant qu'avec cette façon d'agiter le débat, les Québécois aient eu, dit-il, «le sentiment qu'ils étaient menacés de quelque manière».

Toutefois, explique Michel Venne, ex-chroniqueur au *Devoir* et fondateur de l'Institut du Nouveau Monde, si les médias ont eu un tel impact, c'est qu'après 40 ans de sécularisation de leurs institutions,

les Québécois sont confrontés aux demandes contraires de nouveaux arrivants. Ils pensaient avoir rangé leur religion dans la vie privée. Voilà que des immigrants veulent exhiber la leur en pleine société. «C'est un choc», dit-il, tout en signalant que l'on tente de trouver les moyens «de négocier un arrangement». Cet effort n'est pas facilité, ajoute-il, par la présente frénésie. Il déplore en particulier l'usage alarmiste que Quebecor aurait fait d'un sondage portant sur une question délicate comme le racisme.

Pour Quebecor, au contraire, le malaise interculturel existe, et ceux qui critiquent les médias de ce groupe pratiquent une forme de condescendance ou de snobisme. L'accommodement raisonnable a été le sujet de la dernière saison, dit Luc Lavoie, vice-président du groupe et ancien reporter de TVA. «C'est un fait de la vie, et tout le monde en a parlé.»

(Les événements, il est vrai, n'ont pas manqué. Reconnaissance du kirpan sikh par la Cour suprême; décision de la Commission des droits en faveur d'étudiants musulmans de l'École de technologie supérieure; femmes refusant d'être examinées par un médecin de sexe masculin; givrage pudique des vitres d'un gymnase du YMCA à la demande d'une synagogue hassidim; exclusion des pères aux cours prénatals pour mères de religion sikh, hindoue et musulmane; traitement préférentiel d'un juif, pressé par le sabbat, dans une clinique de Laval; jusqu'à l'Assemblée nationale, même Noël et les Fêtes ont prêté à controverse.)

L'alarme générale

Pour d'autres critiques, néanmoins, on n'assisterait pas à un tel tapage si, au Québec, l'information n'était pas concentrée dans quelques entreprises contrôlant de multiples médias. Ces géants répercutent partout des nouvelles qui restaient, auparavant, limitées à un public local. À vrai dire, l'exploitation journalistique d'incidents de cette nature n'est pas nouvelle. C'est l'omniprésence des chaînes qui crée un plus large choc social.

Autrefois, à l'arrivée de hordes exotiques dans la métropole, à Saint-Timothée-de-Hérouxville, voire à Québec, les bonnes gens disaient des Montréalais: «Mais comment faites-vous pour vivre dans une pareille ville?» Aujourd'hui, avec la convergence médiatique, ils sonnent l'alarme générale, comme ces pieux fidèles de Rome apprenant en 1453 la prise de Constantinople par les Turcs. Tel est le miracle des nouvelles communications. Mais il y a plus qu'une exacerbation identitaire. D'abord, les médias n'ont pas inventé le conflit qui oppose sécularité et religion. Cet affrontement n'a pas donné lieu ici à des heurts sanglants. Mais ce n'est pas non plus sans tension ni âpres débats que des arrangements ont été trouvés.

De même, l'exploitation partisane des différences culturelles, qu'elles soient religieuses ou linguistiques, n'a été que trop réelle dans l'histoire du pays. On croyait l'avoir enrayée avec l'adoption de chartes et d'institutions chargées de faire la promotion des droits et de favoriser le règlement des divergences. L'échec est patent, et plusieurs, force est de le constater, cèdent à la tentation de revenir en arrière. De plus, même si des tendances racistes ou anti-religieuses sont encore présentes dans les médias, l'intérêt soudain qu'ils portent aux affaires «déraisonnables» ne s'explique plus guère par de tels motifs. Ni, autre explication trop facile, par la soif immodérée du profit de la part d'entreprises peu scrupuleuses. Il est vrai que des patrons de chaînes s'en mettent plein les poches sans même toujours payer les pigistes qui accomplissent le travail. Mais si la plupart des médias gagnent encore pas mal d'argent, plusieurs d'entre eux sont dans une position de plus en plus précaire.

Au Québec en particulier, l'achat de Vidéotron et de TVA par Quebecor s'est bâclé à un prix

exorbitant. Pendant que le vendeur, la famille Chagnon, s'offrait le luxe d'établir une des plus riches fondations du pays, l'acheteur, lui, allait tôt sabrer dans le personnel de la câblodistribution et recourir aux supershows pour renflouer les coffres. La vieille rivalité entre Quebecor et Gesca était vouée, dès lors, à devenir féroce. Les résultats sociaux sont là pour qui veut les voir. Pour quelques rares enquêtes valables, on ne compte plus les scoops discutables, pour ne pas dire minables.

Trop de religion? Pas du tout. Trop de médias pour la capacité du Québec d'y soutenir une concurrence loyale et un niveau professionnel décent? Fort probablement.

* * *

Rage contre la machine médiatique : Les journalistes ont-ils transformé un fait divers en fait de société?

Stéphane Baillargeon, Le Devoir, 28 septembre 2007.

On n'est jamais mieux châtié que par soi-même. Appelée à commenter le rôle des médias dans le dossier brûlant des accommodements raisonnables, la journaliste montréalaise Rima Elkouri a sorti hier son artillerie analytique et tiré à boulets critiques dans son propre camp.

«À mon sens, de façon générale, les médias ont été une incroyable usine à désinformation dans ce contexte», a dit la chroniqueuse de La Presse pendant un débat organisé par l'École des médias de l'UQAM. «Sans ce rôle négatif, on ne serait pas pris aujourd'hui avec une commission qui va coûter cinq millions de dollars. [...] Les médias n'ont pas trempé la plume dans la plaie, comme le demandait le journaliste Albert Londres. Ils ont créé la plaie.»

Pour Mme Elkouri, le sommet (ou le fond) a été atteint avec l'histoire de la cabane à sucre où on a servi de la soupe aux pois sans jambon pour satisfaire des clients musulmans. Après la manchette du Journal de Montréal, l'anecdote commerciale est devenue une petite «affaire» et les politiciens ont évidemment été cuisinés par la meute. Un collègue, hégélien malgré lui, a interrogé André Boisclair sur le jambon comme élément constitutif de l'essence de la mixture pétaradante...

Continuant à cracher dans sa soupe, Mme Elkouri a noté que trop de manchettes et de nouvelles donnent l'impression que le Québec a été envahi par des ultrareligieux. La veille du débat, avant-hier donc, TVA ouvrait son journal télévisé avec une photo prise le 24 juillet de femmes voilées dans une piscine à vagues...

«Six femmes de dos à la piscine, ce n'est pas une nouvelle», a enchaîné l'animateur de TQS Jean-Luc Mongrain, précisant toutefois qu'il ne voulait pas trop critiquer les absents, personne du réseau TVA n'étant présent. Le débat réunissait aussi Jeff Heinrich, de The Gazette, et des médiologues de l'UQAM et de l'Université Laval. De toute manière, M. Mongrain tenait surtout à balayer les accusations selon lesquelles c'est encore une fois la faute aux médias.

«On est taxé de sensationnalisme à TQS, mais j'ai des petites nouvelles pour vous autres. On a fait 39 reportages de huit minutes sur ce que sont "les autres". Nous avons visité 39 communautés. On l'a fait. On ne l'a pas fait pour récupérer, puisque la diffusion a précédé le début des travaux de la commission Bouchard-Taylor.»

Le timonier du Grand Journal de 17h pense que l'affaire des accommodements raisonnables a été montée en épingle par les politiciens eux-mêmes, pas par les médias. «Cette commission est un compromis, une entourloupette. On ne peut pas aborder une problématique sociétale avec mépris. Il ne sortira rien de cela.»

Celle qui pleure, celui qui rit. Le public, lui, semble adopter une position mitoyenne, ménageant l'absolution et l'anathème, sans rage rose ou noire contre la machine médiatique. «Les perceptions négatives et positives par rapport aux médias coexistent pacifiquement au sein de la population», a résumé le chercheur Michel Lemieux, du Centre d'études des médias de l'Université Laval. Il a présenté les conclusions d'une enquête qualitative sur le sujet. «Les médias sont perçus par les participants à nos rencontres comme des vigiles qui attirent l'attention sur certaines réalités que les élites préféreraient cacher. En même temps, ils estiment que les médias exacerbent certaines craintes, exagèrent des situations et accordent une importance démesurée aux accommodements raisonnables.»

Cette étude, intitulée *La dynamique médias/accommodements raisonnables*, se base sur des entrevues réalisées en juin dernier auprès de groupes de Québécois francophones dans trois régions (Montréal, Québec et Trois-Rivières).

Du côté négatif de la perception, les participants se disent agacés par la redondance des nouvelles, «la répétition constante, en boucle». Ils critiquent «la vision simpliste, univoque des événements». Ils établissent des liens entre le sensationnalisme, les cotes d'écoute et les tirages. Ils observent que les sujets relayés «jouent sur des peurs profondes et des éléments émotifs, frustrants ou menaçants», l'égalité des hommes et des femmes ou l'identité québécoise, par exemple.

Du côté positif, les gens pensent que les médias jouent un rôle de vigile, révèlent une «réalité cachée», suscitent des débats et exposent le «complot du silence des élites» autour de ce problème. Plus étonnant encore, les répondants croient que le système médiatique fait de la pédagogie à l'égard des autres cultures et des religions minoritaires. Ils croient aussi que les outrances se corrigent à moyen terme et que le sensationnalisme s'atténue dans les jours suivant les manchettes accrocheuses. Bref, dans l'ensemble, «les médias ont plus reflété que créé les faits», et «l'aspect positif l'emporte sur l'aspect négatif», a résumé M. Lemieux.

Le professeur Florian Sauvageau, lui aussi du Centre d'études des médias, a avoué que cette enquête l'obligeait à repenser ses grilles d'analyse. Il dirigeait le groupe réunissant les journalistes et les médiologues. «J'ai un devoir de réserve en tant que président, mais je dois dire que j'étais assez près de la position de Mme Elkouri. Maintenant, je dois constater que la population est beaucoup plus nuancée.»

Son collègue Antoine Char, de l'UQAM (et du Devoir), a examiné autrement le couple médias-public. «La dictature des médias n'est pas plus forte qu'il y a 20 ou 30 ans, a dit le professeur-pupitreur. Il faut plutôt parler de la dictature des publics. Il faut regarder ce que font les publics des médias qu'ils aiment tant. Les médias ne contrôlent plus l'attention politique, ils l'attirent.»

Une spécialiste du rôle des médias dans nos démocraties, la professeure Anne-Marie Gingras, de l'Université Laval, a finalement pris le micro dans la salle pour souligner l'ironie de la situation. Hier matin, à Montréal, dans une université, de savants observateurs des médias «défendaient le sensationnalisme comme "nature de la bête"» tandis que des journalistes «activaient le mécanisme de l'autocritique»...